



# Études économiques de l'OCDE CORÉE

JUIN 2018 (VERSION ABRÉGÉE)





# Études économiques de l'OCDE : Corée 2018 (version abrégée)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2018), *Études économiques de l'OCDE : Corée 2018 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris.  
[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-kor-2018-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-kor-2018-fr)

ISBN 978-92-64-30501-4 (PDF)

Série : Études économiques de l'OCDE  
ISSN 0304-3363 (imprimé)  
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Corée  
ISSN 1995-3658 (imprimé)  
ISSN 1999-0715 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

**Crédits photo :** Couverture © Gregory Curley/Flickr/Getty Images.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm](http://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm).

© OCDE 2018

---

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com), ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

---

## RÉSUMÉ

- *Les perspectives à court terme sont favorables...*
- *... mais la Corée est exposée à des risques, notamment au fort endettement des ménages...*
- *... montrant les faiblesses des grands conglomérats et des PME*
- *La Corée doit relever les défis du bien-être*

### Les perspectives économiques à court terme sont favorables...

Après plusieurs années de croissance anormalement faible, l'économie a rebondi en 2017 (graphique A). Cette embellie est due principalement à l'investissement des entreprises et à l'essor continu du secteur de la construction, porté par l'investissement dans le logement. Une légère hausse des échanges mondiaux et la brusque montée de la demande de semi-conducteurs ont dopé les exportations coréennes. Une loi de finances rectificative, adoptée à la mi-2017, a également permis de soutenir la croissance. Cela étant, le fort endettement des ménages et le volant de ressources inutilisées sur le marché du travail continuent de brider la consommation privée. Le renchérissement des prix du pétrole a poussé l'inflation vers sa cible de 2 % et l'excédent courant demeure confortable.

Graphique A. Le taux de croissance de l'économie devrait être d'environ 3 % par an en 2018 et 2019

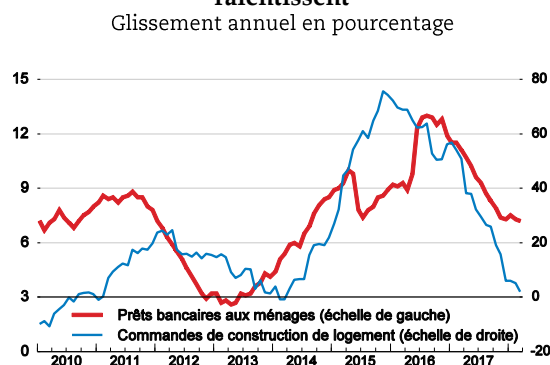
	2017	2018	2019
<b>Produit intérieur brut</b>	3.1	3.0	3.0
Consommation privée	2.6	2.9	2.7
Formation brute de capital fixe	8.6	4.0	2.3
Exportations	1.9	3.5	4.3
Importations	7.0	5.5	3.7
Taux de chômage	3.7	3.8	3.7
Indice des prix à la consommation	1.9	1.6	2.0
Solde courant (% du PIB)	5.1	4.0	4.5

Source: OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE: Statistiques et projections* (base de données).

Le gouvernement vise une « croissance tirée par les revenus », portée par la création d'emplois. Partant de chiffres peu élevés, l'emploi dans le secteur public va connaître une croissance d'environ 34 % en cinq ans. Les dépenses publiques vont augmenter parallèlement à la croissance de la production, mais leur composition va évoluer. La part consacrée à la protection sociale et à l'emploi dans le secteur public va augmenter, tandis que l'investissement dans les infrastructures et la R-D va reculer. Le projet du gouvernement de revaloriser le salaire minimum en le portant à 10 000 KRW – ce qui correspond à une augmentation de 54 % en terme cumulés par rapport à 2017 – devrait donner un coup de pouce au revenu des ménages.

La croissance de la production en Corée restera proche de son taux potentiel de 3 % en 2018 et 2019. Le dynamisme des échanges mondiaux va stimuler les exportations coréennes et compenser un certain fléchissement de la demande intérieure, lié à l'investissement dans la construction. Les restrictions introduites dans la réglementation des quotités de financement et des ratios dette/revenu appliqués aux prêts hypothécaires ont eu pour effet de ralentir la progression des carnets de commandes dans l'immobilier résidentiel (graphique B). Cependant, la stratégie de croissance tirée par les revenus soutiendra le revenu des ménages et la consommation privée. Compte tenu de ses prévisions de croissance régulière de la demande intérieure, en novembre 2017, la Banque de Corée a relevé son principal taux directeur, alors à un niveau historiquement bas, afin de stabiliser l'inflation à son niveau cible de 2 % à moyen terme.

Graphique B. Les prêts aux ménages et les commandes de construction de logements ralentissent



Source: Commission de surveillance financière ; Banque de Corée.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933740003>

### ...mais la Corée est exposée à des risques, notamment au fort endettement des ménages

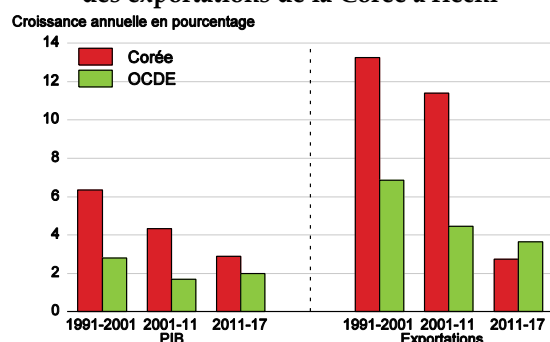
La Corée est vulnérable aux chocs, étant donné sa dépendance vis-à-vis du secteur de la construction et de quelques autres secteurs clés, notamment les semi-conducteurs. Le plan du gouvernement en faveur de la promotion de l'innovation pourrait déboucher sur une reprise assise sur une base sectorielle plus diversifiée, et sur une croissance plus forte. Une hausse rapide des coûts salariaux pourrait fragiliser la compétitivité si les gains de productivité ne progressaient pas au même

rythme. Des pressions protectionnistes nuiraient aux exportations et à l'investissement des entreprises.

**La dette des ménages s'établit désormais à 180 % de leur revenu disponible**, soit un taux bien supérieur à la moyenne OCDE, ce qui tient en partie à des facteurs structurels. À la fin de 2017, le gouvernement a mis en place une stratégie globale pour remédier au problème, axée sur une nouvelle réglementation du crédit hypothécaire. L'idée est de ramener le taux de croissance de la dette des ménages à 8.2 % par an, ce qui entraînerait néanmoins une nouvelle progression de l'endettement des ménages en proportion du PIB. En revanche, les mesures prises en nombre, l'an passé, dans le domaine du logement pourraient bien faire qu'au ralentissement de l'investissement dans le logement succède un repli. Les risques encourus par le secteur financier sont toutefois limités car le taux d'impayés sur les prêts aux ménages sont faibles et le ratio de fonds propres des banques est élevé. Qui plus est, la dette des ménages est concentrée à 70 % chez les 40 % de ménages les plus aisés et est adossée à des actifs (logements) en augmentation. Il reste que les ménages modestes peuvent être vulnérables, dans un contexte de montée des taux d'intérêt.

**Le modèle traditionnel de la croissance coréenne, reposant sur les exportations des grands conglomérats, les chaebols, s'épuise.** La croissance réelle du PIB tend à fléchir pour approcher la moyenne de l'OCDE (graphique C), cependant que le revenu réel par habitant est inférieur d'un tiers à la moitié supérieure des pays de l'OCDE (graphique D). L'écart de revenu, important, dénote une faible productivité du travail, inférieure de 46 % à celle de la moitié supérieure des pays de l'OCDE.

Graphique C. La croissance de la production et des exportations de la Corée a fléchi

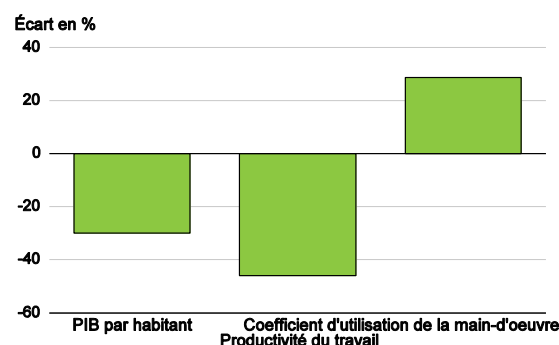


Source: OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE: Statistiques et projections* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933740022>

Graphique D. La productivité du travail est faible en Corée et le coefficient d'utilisation de la main-d'œuvre élevé

Écart entre la Corée et la moitié supérieure des pays de l'OCDE en 2016

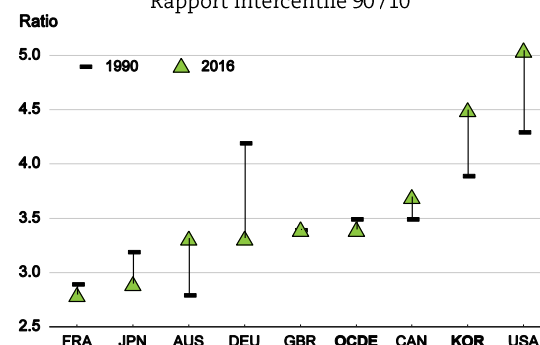


Source: OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE: Statistiques et projections* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933740041>

**Une croissance déséquilibrée, portée par les exportations et le secteur manufacturier, a créé une polarisation économique et sociale.** La productivité des petites et moyennes entreprises (PME) de l'industrie a reculé d'un tiers par rapport à celle des grandes entreprises. Les PME sont concentrées dans les services, où la productivité est inférieure de plus de la moitié à celle de l'industrie. L'ampleur des écarts de productivité se reflète dans une large dispersion salariale. Les 10 % d'actifs du bas de la distribution des salaires n'ont quasiment pas vu leurs rémunérations augmenter depuis une vingtaine d'années. Les inégalités salariales sont donc fortes et ne cessent de se creuser en Corée (graphique E).

Graphique E. Les inégalités salariales sont fortes en Corée et se creusent



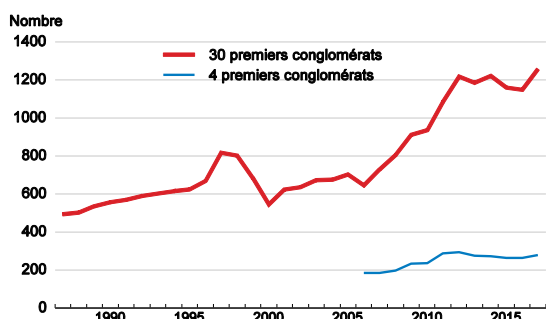
Source: OCDE, Base de données sur la distribution des salaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933740060>

### ...et montre les faiblesses des grands conglomérats et des PME

Le gouvernement a inscrit la réforme des conglomérats en bonne place dans son agenda. Ces groupes ont joué un rôle essentiel dans le développement rapide de la Corée, même si le ralentissement de la croissance des exportations du pays depuis 2011 (graphique C) est préoccupant. Les *chaebols* demeurent des acteurs de premier plan, les 30 premiers totalisant les deux tiers environ des exportations du secteur industriel et un quart du chiffre d'affaires du secteur des services. Poursuivant leur diversification, ces grands groupes ont accru le nombre de leurs entités affiliées depuis 2000 (graphique F).

Graphique F. Le nombre d'entreprises affiliées aux conglomérats continue d'augmenter



Source : Commission coréenne de la concurrence (KFTC, Korea Fair Trade Commission).

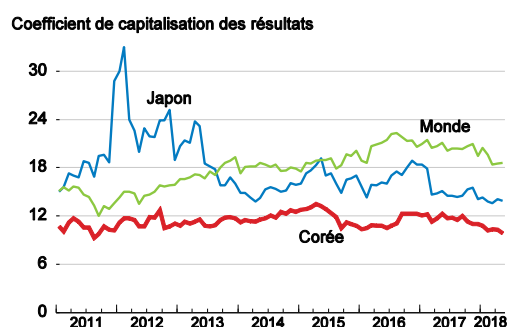
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933740079>

Il semble que la concentration de la puissance économique asphyxie l'initiative économique et la création d'entreprise. Les entreprises affiliées à des conglomérats se classent premières dans les secteurs d'activité totalisant plus des deux tiers du chiffre d'affaires de l'industrie. Outre l'impact de cette concentration sur la concurrence, les liens entre les conglomérats et les milieux politiques ont été source de corruption. Depuis les années 1980, les *chaebols* relèvent d'une réglementation spéciale. Les participations croisées entre entités d'un même conglomérat, par exemple, sont interdites et des règles spéciales régissent les transactions intra-groupes. Il reste que cet arsenal réglementaire n'a pas permis de résoudre les problèmes essentiels que posent ces grands groupes.

Ces groupes sont également contrôlés par les familles fondatrices, alors même que leur portefeuille d'actions ne représente plus, en moyenne, que 2 % du capital, dans les quatre premiers groupes. Ces familles conservent leur pouvoir de contrôle par le jeu des participations qu'elles détiennent dans les entités affiliées au groupe, ce qui leur permet,

dans un contexte de faiblesse de la gouvernance d'entreprise, de passer outre les intérêts des actionnaires des entités affiliées. Il est obligatoire de nommer des administrateurs extérieurs dans les conseils d'administration, mais leurs votes sont rarement dissidents. Le manque de transparence concourt au coefficient de capitalisation des résultats peu intéressant observé dans les sociétés coréennes, un phénomène baptisé « décote coréenne » (graphique G).

Graphique G. Les sociétés coréennes affichent un coefficient de capitalisation des résultats relativement peu intéressant



Source : Bloomberg.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933740098>

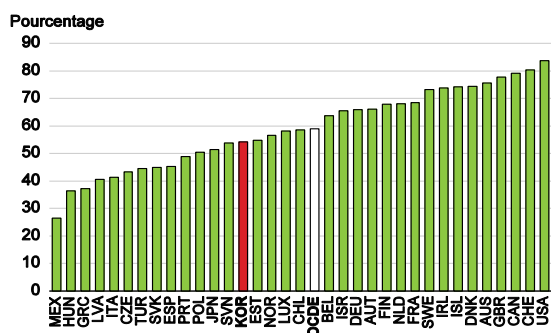
Le gouvernement entend faire des PME le fer de lance de l'innovation. Les effets de ruissellement des grands groupes sur le reste de l'économie se sont atténués car ces groupes se sont de plus en plus internationalisés et concentrés sur des produits à forte intensité capitaliste et technologique. Aussi est-il primordial, pour une économie qui profite au plus grand nombre et pour réduire la pauvreté, de renforcer le dynamisme du secteur des PME, le plus grand pourvoyeur d'emplois dans les pays de l'OCDE.

La productivité des PME est bridée par un certain nombre de facteurs. Premièrement, la réglementation des marchés de produits en Corée, qui figurait parmi les quatre plus restrictives de l'OCDE en 2013, est principalement concentrée sur les services. Or, les PME comptent pour 90 % environ de l'emploi dans les services. Qui plus est, l'incertitude, la complexité et l'incohérence pèsent plus lourdement sur les entreprises de taille plus modeste. Ensuite, les PME ne pratiquent guère de R-D et la Corée se situe à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE pour le taux de PME investies dans les réseaux mondiaux de l'innovation. Troisièmement, le pays se classe au dernier rang de l'OCDE pour le taux de petites entreprises participant aux chaînes de valeur mondiales. Quatrièmement, la Corée occupe une place médiocre dans les



classements sur l'entrepreneuriat (graphique H), dont l'image dans le pays n'est pas valorisée. Les femmes ont particulièrement peu de perspectives en la matière. Cinquième et dernier facteur : l'insuffisance des financements de marché pénalise la création et le développement des entreprises.

Graphique H. Le classement de la Corée à l'Indice mondial de l'entrepreneuriat est médiocre



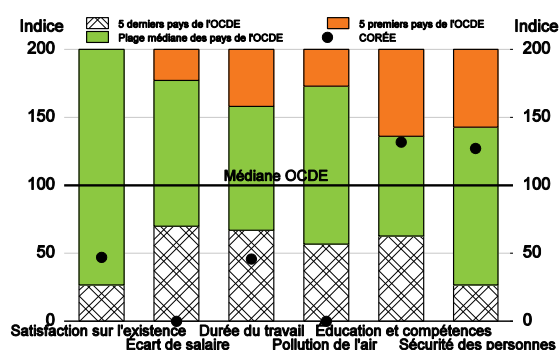
Source : Indice mondial de l'entrepreneuriat 2018 (Global Entrepreneurship Index).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933740117>

*La Corée doit relever les défis du bien-être*

La Corée se classe en-deçà de la moyenne de l'OCDE s'agissant de la mesure du bien-être subjectif, en dépit de ses bons scores dans les dimensions « sécurité des personnes » et « éducation et compétences » (graphique I). La Corée n'affiche pas de bons résultats non plus en ce qui concerne l'écart de salaire entre hommes et femmes, la durée du travail et la pollution de l'air.

Graphique I. Le niveau de bien-être est faible dans un certain nombre de dimensions



Note : Résultats de la Corée évalués à l'aide d'indices de performance normalisés par rapport aux valeurs médianes observées dans la zone OCDE (qui sont fixées à 100).

Source : OCDE, *Indicateur du vivre mieux*, [www.oecdbetterlifeindex.org/fr](http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933740136>

L'écart de salaire, important, entre hommes et femmes et la longue durée du travail sont un frein à l'activité féminine (graphique J). D'autres

facteurs jouent également, notamment la difficulté à faire valoir le droit au congé de maternité et la surreprésentation des femmes dans des emplois précaires mal payés, malgré leur niveau de formation, relativement élevé. Les travailleurs non réguliers gagnent un tiers de moins que les travailleurs réguliers, ils exercent des emplois précaires et ont moins accès à des formations internes et à une couverture sociale. Le dualisme du marché du travail, allié au décalage entre l'offre et la demande, contribue à maintenir le taux d'emploi des jeunes à un niveau bien inférieur à la moyenne de l'OCDE. La levée des obstacles à l'emploi aiderait à faire face au vieillissement de la population (graphique K).

Graphique J. Les taux d'emplois en Corée étaient inférieurs à la moyenne de l'OCDE en 2016

	Corée	OCDE
Total <sup>1</sup>	66.1	67.0
Femmes <sup>1</sup>	56.1	59.4
Jeunes (15 à 29 ans)	41.7	51.4
Adultes (30 à 54 ans)	77.2	76.9
Seniors (55 à 64 ans)	66.2	59.2

1. En pourcentage de la population d'âge actif.

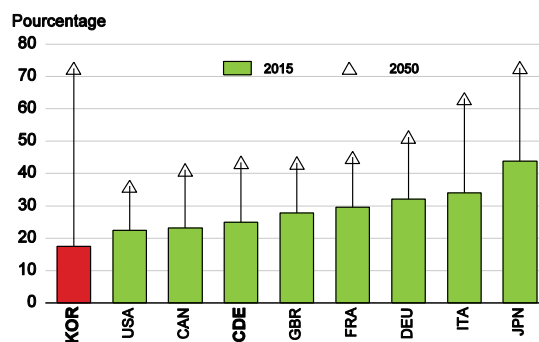
Source : OCDE, *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail* (base de données).

**Les seniors rencontrent un certain nombre de difficultés.** Les salariés âgés d'une cinquantaine d'années sont contraints de quitter leur entreprise étant donné leur niveau de qualification, relativement faible, et leurs salaires, calculés sur l'ancienneté. Ceux qui se maintiennent sur le marché du travail finissent généralement par exercer une activité indépendante ou des emplois temporaires. Ce départ anticipé des emplois dans lesquels ils ont fait carrière, conjugué à la baisse des prestations familiales et à l'insuffisance des autres sources privées et publiques de revenu, crée de la pauvreté chez les personnes âgées. De fait, le taux de pauvreté relative des plus de 65 ans s'établit à 45.7 %, soit largement au-delà de la moyenne de 12.9 % dans l'OCDE.

**La qualité moyenne de l'air en Corée est la pire qui soit dans l'OCDE et continue de se dégrader.** Depuis 2000, la Corée se classe deuxième des pays de l'OCDE où les émissions de gaz à effet de serre augmentent le plus. Mesurées par habitant, ces émissions surpassent désormais la moyenne de l'OCDE. La faible tarification de l'électricité bride toute tentative de contenir la demande d'énergie et fait obstacle au développement des renouvelables, dont la part dans les approvisionnements en énergie primaire est la

plus faible de l'OCDE. En outre, les combustibles fossiles continuent d'être massivement subventionnés. En l'absence de mesures des pouvoirs publics, le nombre de décès prématurés dus à la pollution atmosphérique devrait quasiment tripler à l'horizon 2060, faisant de la Corée l'un des pays les plus touchés. Cette pollution de l'air s'explique par la forte intensité énergétique de l'économie coréenne, et est aggravée par les poussières fines apportées par le vent depuis l'étranger, en particulier depuis la Chine. Le gouvernement a récemment lancé un plan quinquennal de lutte contre ces émissions de poussières.

Graphique K. La Corée est le pays de l'OCDE dont le vieillissement démographique est le plus rapide



Note : Population âgée de 65 ans et plus en pourcentage de la population des 15-64 ans.

Source : OCDE, *Statistiques sur la démographie et la population* (base de données).

Principales conclusions	Principales recommandations
<b>Politiques macroéconomiques et budgétaires destinées à promouvoir la croissance</b>	
Face à une inflation globale qui s'est haussée à 1.9 % en 2017, la Banque de Corée a relevé son principal taux d'intérêt directeur, qui avait été fixé à un niveau historiquement bas.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire progressivement le degré d'expansionnisme de la politique monétaire en relevant le taux d'intérêt directeur.</li> </ul>
Les dépenses publiques vont augmenter parallèlement à la croissance du PIB, maintenant un excédent budgétaire stable. Les dépenses vont être redéployées, des activités économiques vers la protection sociale. Les dépenses sociales publiques en faveur des personnes âgées devraient connaître une accélération rapide à long terme. L'excédent courant demeure confortable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôler les dépenses conformément au plan de gestion budgétaire afin d'assurer un équilibre budgétaire durable à long terme.</li> <li>Faire en sorte d'augmenter les dépenses publiques en pourcentage du PIB face au vieillissement démographique à moyen et long terme.</li> <li>Avoir recours à une fiscalité qui soit relativement moins préjudiciable à la croissance économique, notamment à la TVA, pour financer l'augmentation des dépenses sociales.</li> <li>Redéployer la dépense publique au profit de la protection sociale, ainsi qu'il est prévu.</li> </ul>
La dette des ménages s'établit désormais à 180 % de leur revenu disponible. Le taux de croissance des prêts bancaires aux ménages s'est replié à environ 7 %, avec la diminution des prêts hypothécaires leur étant accordés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Envisager un nouveau durcissement des critères de quotité de financement et de ratio dette/revenu appliqués aux prêts hypothécaires, en fonction de l'impact des modifications introduites récemment.</li> </ul>
<b>Réformer les grands conglomérats</b>	
Parmi les entreprises affiliées à des conglomérats, l'écart entre les droits aux flux de trésorerie et les droits de vote de la famille fondatrice – qui lui permet d'user de son influence dans son propre intérêt – est plus limité dans le cas des entreprises qui exercent leurs activités sur des marchés concurrentiels, dans la mesure où cela exerce un effet dissuasif sur la recherche de rente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la concurrence sur les marchés de produits en réduisant les obstacles aux importations et aux entrées d'investissement direct étranger (IDE) et en libéralisant la réglementation des marchés de produits.</li> </ul>
Depuis 2001, les administrateurs extérieurs doivent représenter plus de la moitié des membres des conseils d'administration des entreprises dont les actifs représentent plus de 2 000 milliards KRW. Cependant, les votes dissidents sont rares en conseil d'administration, en particulier lorsque les administrateurs entretiennent des liens avec les dirigeants de l'entreprise. Dans les quatre premiers conglomérats, le portefeuille d'actions détenu par les familles fondatrices ne représente plus que 2.0 % du capital, mais ces dernières conservent leur pouvoir de contrôle par le jeu des participations qu'elles détiennent dans les entités affiliées au groupe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le rôle des administrateurs extérieurs en imposant des critères d'indépendance plus stricts, réduire le rôle des dirigeants d'entreprise dans la nomination des administrateurs extérieurs et imposer que les administrateurs extérieurs représentent plus de la moitié des membres des conseils d'administration dans toutes les sociétés cotées en bourse.</li> <li>Éliminer progressivement les participations circulaires détenues par des sociétés appartenant au même conglomérat.</li> </ul>
Le vote cumulatif a été mis en place en 1999, mais la plupart des sociétés ont modifié leurs statuts pour l'interdire. Le vote électronique, qui existe depuis 2010, est utilisé par plus d'un tiers des sociétés cotées en bourse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre obligatoires le vote cumulatif (qui permettrait aux actionnaires minoritaires d'élire des administrateurs) et le vote électronique (qui aiderait les actionnaires minoritaires à exercer leur droit de vote).</li> </ul>
La concentration du pouvoir et de la richesse dans les grands conglomérats a généré de la corruption, reposant sur leurs liens avec les responsables politiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner suite à la promesse faite par les autorités de ne pas accorder de grâce présidentielle aux dirigeants d'entreprises reconnus coupables de corruption.</li> </ul>
<b>Renforcer le dynamisme du secteur des PME pour réaliser des gains de productivité et parvenir à une croissance inclusive</b>	
La réglementation des marchés de produits en Corée figurait au quatrième rang des plus restrictives de l'OCDE en 2013. L'incertitude, la complexité et l'incohérence pèsent plus lourdement sur les entreprises de taille plus modeste.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un système réglementaire complet reposant sur le principe des « listes négatives » et permettre aux entreprises exploitant de nouvelles technologies et opérant dans de nouveaux secteurs de tester leurs produits et leur modèle économique sans devoir se conformer à toutes les obligations prévues par la loi (principe du « bac à sable » réglementaire).</li> </ul>
L'accès au financement pénalise également la création et le développement des entreprises. Les PME sont tributaires des prêts et garanties accordés par des établissements financiers publics.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître le volume des prêts accordés en fonction des investissements des entreprises dans les technologies, en multipliant les institutions publiques capables de fournir des analyses technologiques aux établissements financiers privés.</li> </ul>
Les études menées par des instituts de recherche publics montrent que les PME qui perçoivent des aides publiques affichent une productivité inférieure, mais des taux de survie supérieurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à ce que les aides fournies aux PME améliorent leur productivité en surveillant attentivement leurs performances et en mettant en place un système progressif.</li> </ul>
Plus de 80 % des PME font état de pénuries de main-d'œuvre. La part des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui fréquentent un établissement d'enseignement professionnel a reculé à 19 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître l'offre de services d'enseignement professionnel et améliorer sa qualité, afin de réduire les problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail et les pénuries de main-d'œuvre auxquelles sont confrontées les PME.</li> </ul>
<b>Relever les grands défis du bien-être</b>	
Le taux d'emploi des femmes demeure inférieur à la moyenne de l'OCDE, car celles-ci ont tendance à quitter le marché du travail à la naissance de leurs enfants, ce qui tient en partie à des déficits dans l'offre de structures de qualité pour l'accueil et l'éducation de jeunes enfants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les normes d'agrément des structures d'accueil et d'éducation des jeunes enfants et rendre leur application obligatoire.</li> <li>Relever le niveau d'exigences pour la qualification des enseignants.</li> <li>Assouplir le plafonnement de la tarification des structures privées et la réglementation à l'entrée.</li> </ul>
Les travailleurs non réguliers ne gagnent que les deux tiers environ de la rémunération horaire des travailleurs réguliers, alors que leur niveau de qualification serait globalement équivalent, en moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>En finir avec le dualisme du marché du travail en assouplissant la législation de protection de l'emploi des travailleurs réguliers et en améliorant sa transparence, tout en développant la couverture sociale et l'accès à la formation des travailleurs non réguliers.</li> </ul>
Le salaire minimum doit être porté à 10 000 KRW – ce qui correspond à une augmentation de 54 % en termes cumulés par rapport à 2017. À 45.7 %, le taux de pauvreté relative parmi les personnes âgées est le plus élevé de l'OCDE ; il est largement supérieur à la moyenne de 12.9 % observée dans l'OCDE. L'État verse une pension de base, dont le montant est de 200 000 KRW (185 USD) par mois, à 70 % de la population des personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer l'impact de la revalorisation de 16.4 % du salaire minimum prévue pour 2018 avant de procéder à d'autres revalorisations.</li> <li>Revaloriser la pension de base et en accorder le bénéfice exclusif aux personnes âgées en situation de pauvreté absolue.</li> </ul>
Mesurées par habitant, les émissions de gaz à effet de serre dépassent désormais la moyenne de l'OCDE. La Corée ambitionne de réduire ses émissions totales de 37 % d'ici à 2030 par rapport au scénario au fil de l'eau, en partie grâce à son système d'échange de quotas d'émission. La qualité moyenne de l'air en Corée est la pire qui soit dans la zone OCDE et continue de se dégrader.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir progressivement à la hausse la proportion des permis d'émission négociée aux enchères et le degré de sévérité du plafond global d'émissions dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission.</li> <li>Relever le barème des taxes liées à l'environnement, en partie pour combler l'écart entre la fiscalité du gazole et celle de l'essence, et pour donner un coup d'accélérateur aux tarifs de l'électricité.</li> </ul>



# ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

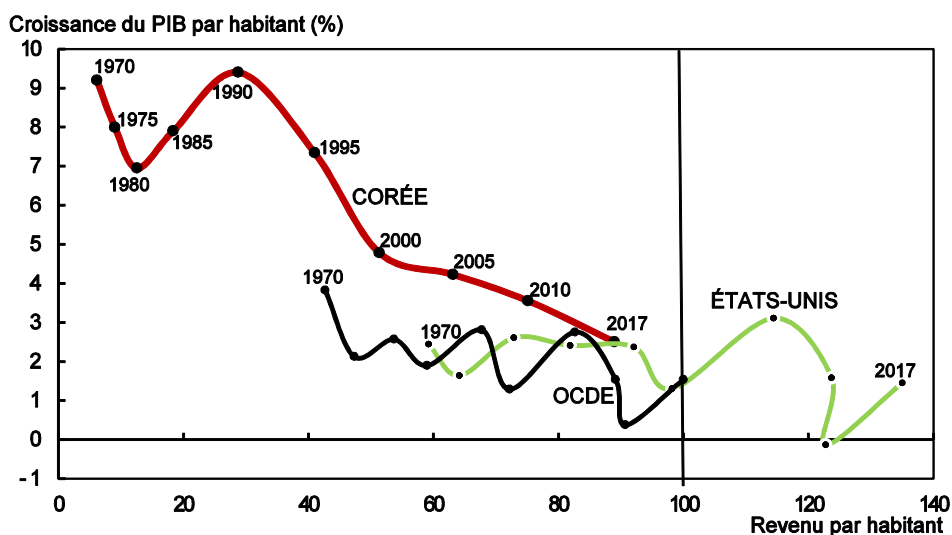
- *Évolutions macroéconomiques récentes et perspectives à court terme*
- *Mettre les politiques budgétaire et financière au service de la stabilité et du bien-être*
- *Relever les défis à plus long terme en matière de bien-être*
- *Évaluation de la stratégie économique du gouvernement coréen*

## PRINCIPAUX ÉCLAIRAGES SUR L'ACTION PUBLIQUE

La transformation de la Corée, l'un des pays les plus pauvres du monde dans les années 1950, en une puissance industrielle membre de l'OCDE, a été exceptionnellement rapide, ce qui tient à la qualité de ses politiques publiques, notamment à des politiques budgétaire et monétaire saines, à des niveaux élevés d'investissement en capital humain et physique, et à une ouverture sur l'extérieur qui lui a permis d'accroître sa part des échanges mondiaux. Le revenu par habitant est passé de 6 % de la moyenne de l'OCDE en 1970, à 89 % en 2017 (graphique 1). Ce développement rapide a été porté par les exportations, les grands conglomérats coréens, que l'on appelle *chaebols*, érigeant la Corée au rang de 6<sup>ème</sup> exportateur mondial. Cependant, il semble que son modèle de croissance traditionnel perde de son efficacité puisque la croissance du revenu a ralenti pour approcher la moyenne de l'OCDE. La faible productivité du travail en Corée, inférieure de 46 % à celle de la moitié supérieure des pays de l'OCDE, indique que des marges de convergence sont encore possibles. Cette faiblesse de la productivité du travail est compensée par des durées du travail très longues, aux dépens du bien-être et de l'emploi des femmes. La diminution de la population d'âge actif, amorcée en 2017, va peser sur la croissance du revenu par habitant.


Graphique 1. Le revenu par habitant de la Corée converge vers celui des pays les plus avancés<sup>1</sup>

Revenu par habitant de la zone OCDE en 2017 = 100



1. Les chiffres correspondent au revenu par habitant (taux de change à parités de pouvoir d'achat de 2017) en pourcentage du revenu moyen dans la zone OCDE en 2017, qui est fixé à 100, pour la Corée, les États-Unis et l'OCDE. Les données sont présentées à intervalles de cinq ans de 1970 à 2010 et en 2017.

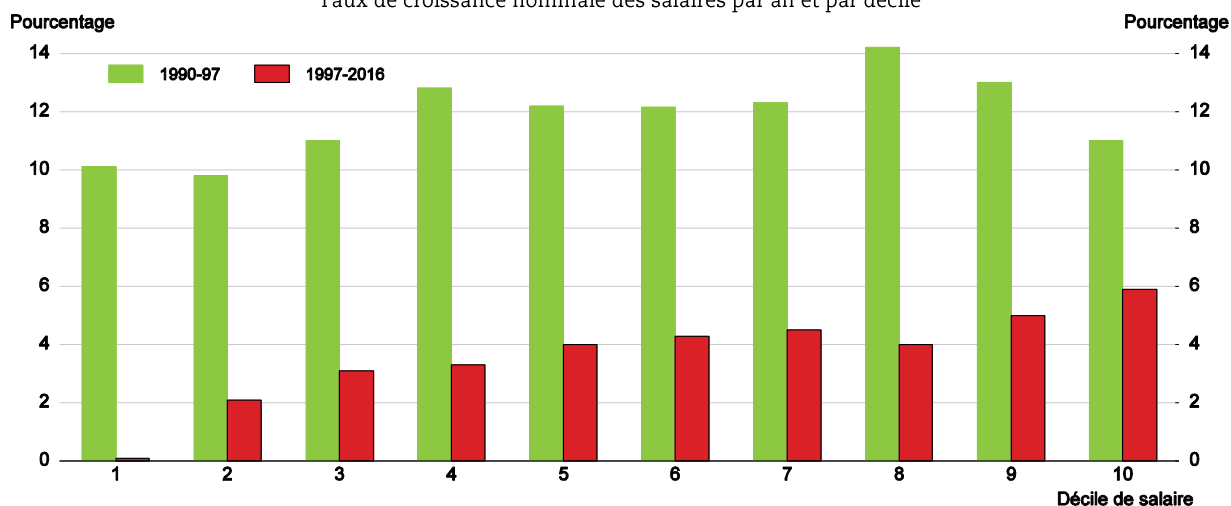
Source : OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933738540>


S'il est habituel que la croissance décélère en phase de développement économique, la rapidité de cette décélération interroge sur la viabilité du modèle traditionnel coréen. La croissance en volume des exportations s'est repliée d'un taux annuel de 11.4 % en 2010-11 à 2.6 % sur la période 2011-17, soit moins que la croissance des échanges mondiaux. Qui plus est, les retombées positives des exportations sur la demande intérieure et l'emploi se sont atténuées, les grands groupes s'étant de plus en plus internationalisés et concentrés sur des produits à forte intensité capitaliste et technologique. Le modèle traditionnel a également entraîné un phénomène de polarisation entre les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises (PME), ainsi qu'entre l'industrie et les services. La productivité du travail dans les PME de l'industrie a, de fait, reculé d'un tiers par rapport à celle des grandes entreprises, en dépit des aides publiques massives dispensées aux petites entreprises. La focalisation de la Corée sur l'industrie explique également l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et les niveaux élevés de pollution. De fait, la pollution de l'air pose un problème de santé publique majeur (OECD, 2017e).

Cette polarisation s'est traduite par une montée de la pauvreté relative et des inégalités de revenu en Corée, qui s'était démarquée par le faible niveau des inégalités pendant sa période de forte croissance, de 1961 à 1996 (OCDE, 2013a). Les 10 % d'actifs du bas de la distribution des salaires n'ont quasiment pas vu leurs rémunérations augmenter depuis une vingtaine d'années (graphique 2). Si l'on peut observer des tendances comparables dans certains autres pays de l'OCDE, le phénomène est amplifié en Corée par le dualisme qui s'accroît sur le marché du travail et par une productivité qui stagne dans les PME. En 2015, la part dans le revenu des 10 % les plus aisés était 4.4 fois supérieure à celle des 10 % les plus modestes, soit le 12<sup>ème</sup> ratio le plus élevé de la zone OCDE.

Graphique 2. Les inégalités salariales se sont creusées au cours des vingt dernières années  
Taux de croissance nominale des salaires par an et par décile



Source : Byeon et al. (2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933738559>

Le gouvernement vise à faire des revenus le moteur d'une croissance portée par la création d'emplois, et affirme : « Nous devons changer de paradigme et abandonner l'idée que des emplois se créent quand il y a de la croissance, pour celle d'une croissance qui est au rendez-vous quand le nombre d'emplois augmente » (Korea.net, 2017). Pour obtenir rapidement des résultats, « il faut que le secteur public montre le chemin ». En plus de développer l'emploi public, il s'agit aussi de donner un coup de pouce au revenu des ménages en revalorisant très fortement le salaire minimum et en augmentant les dépenses sociales. Le Président a inscrit la réforme des conglomérats en tête de ses priorités d'action visant à instaurer une « économie équitable ». Il entend également faire des PME le fer de lance de l'innovation en soutenant la quatrième révolution industrielle et en entretenant un terreau fertile pour la création d'entreprises innovantes. L'objectif officiel de maintien d'une croissance de la production autour de son rythme actuel de 3 % nécessite de doper la croissance de la productivité. L'ampleur des investissements coréens dans l'éducation et la R-D, qui se classent au 2<sup>ème</sup> rang des pays de l'OCDE en proportion du PIB, donne à penser que le potentiel de gains de productivité est important.

Dans ce contexte, les principaux messages de la présente *Étude économique* sont les suivants :

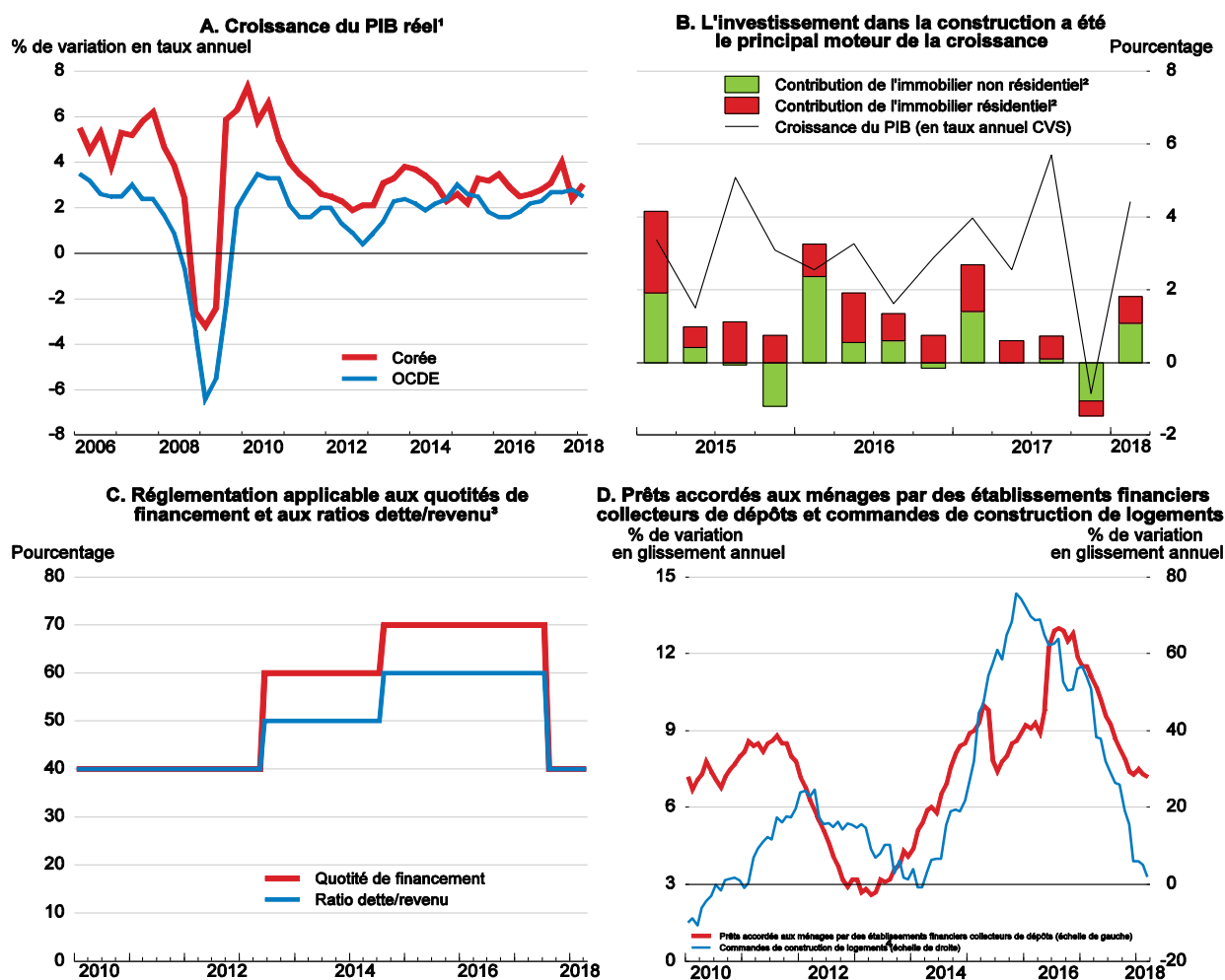
- La Corée doit abandonner son modèle de croissance traditionnel au profit d'une approche plus équilibrée, qui favorise une croissance inclusive par des réformes visant à améliorer la productivité à la fois dans les grands conglomérats et dans les PME.
- Des réformes du marché du travail, dans le but d'accroître l'emploi des femmes, des jeunes et des seniors et d'en finir avec le dualisme de ce marché, sont essentielles au bien-être et à la cohésion sociale, en même temps qu'elles atténuent l'impact du vieillissement rapide de la population.
- Il est primordial d'apporter des réponses aux problèmes environnementaux et de promouvoir la croissance verte pour améliorer la santé et le bien-être, et pour assurer la viabilité de la croissance.

## Évolutions macroéconomiques récentes et perspectives à court terme

### La Corée a connu une croissance lente et déséquilibrée ces toutes dernières années

Entre le dernier trimestre de 2014 et la mi-2017, la croissance annualisée du PIB a reculé à 3 % (graphique 3, partie A), l'investissement dans la construction représentant plus de la moitié des gains de production (graphique 3, partie B). Porté par l'investissement dans l'immobilier résidentiel, le secteur de la construction est monté en flèche pour atteindre une croissance annualisée de 23 % pendant cette période, alimentée par l'assouplissement de la réglementation du crédit hypothécaire (graphique 3, partie C). La progression des prêts aux ménages (graphique 3, partie D) a gonflé la dette des ménages, qui a atteint 180 % de leur revenu disponible en 2016 (voir plus bas). Le taux d'épargne des ménages est monté, de moins de 4 % de leur revenu en 2012 à plus de 9 % en 2015-16, les consommateurs réussissant à gérer un endettement plus lourd et devant préparer leur retraite. Ce taux d'épargne en hausse a pesé sur la consommation privée, laquelle est inférieure à la croissance de la production chaque année depuis 2006.

Graphique 3. La croissance de la production a été portée par le secteur de la construction





Les exportations, qui représentent la moitié environ du PIB, ont également connu un certain marasme entre le dernier trimestre de 2014 et la mi-2017, ne progressant qu'au rythme de 1 % (graphique 4, partie A). Les résultats à l'exportation de la Corée (mesurés en volume) se sont dégradés depuis leur niveau record de 2012 (graphique 4, partie B). L'atonie des exportations se reflète dans un repli en valeur de 2.2 % (en USD), durant la période 2014-17, des expéditions vers la Chine, premier partenaire commercial de la Corée. La décision de la Chine, en 2016, de réduire ses importations de produits coréens et d'interdire les voyages en groupe de touristes chinois en Corée, en représailles à la décision de cette dernière de déployer un système de défense anti-missile, explique le recul de la part de la Chine dans les exportations coréennes par rapport à leur pic de 2015 (tableau 1). Dans le même temps, la part du Viet Nam et de Hong Kong, Chine dans les exportations coréennes a augmenté.

**Tableau 1. Principaux marchés et produits d'exportation de la Corée**

A. En pourcentage des exportations totales de biens par pays

	2014, en valeur ajoutée	2014	2015	2016	2017	Variation depuis 2014
Chine	21.7	25.4	26.0	25.1	24.8	-0.6
États-Unis	16.7	12.3	13.3	13.4	12.0	-0.3
Viet Nam	1.6	3.9	5.3	6.6	8.3	4.4
Hong Kong, Chine	0.9	4.8	5.8	6.6	6.8	2.0
Japon	6.7	5.6	4.9	4.9	4.7	-0.9
Australie	1.7	1.8	2.1	1.5	3.5	1.7
Inde	2.7	2.2	2.3	2.3	2.6	0.4
Taipei chinois	1.6	2.6	2.3	2.5	2.6	0.0
Singapour	0.6	4.1	2.8	2.5	2.0	-2.1
Mexique	1.5	1.9	2.1	2.0	1.9	0.0
<b>Total</b>	<b>56.8</b>	<b>64.6</b>	<b>66.7</b>	<b>67.4</b>	<b>69.2</b>	<b>4.6</b>

B. En pourcentage des exportations totales de biens par produit

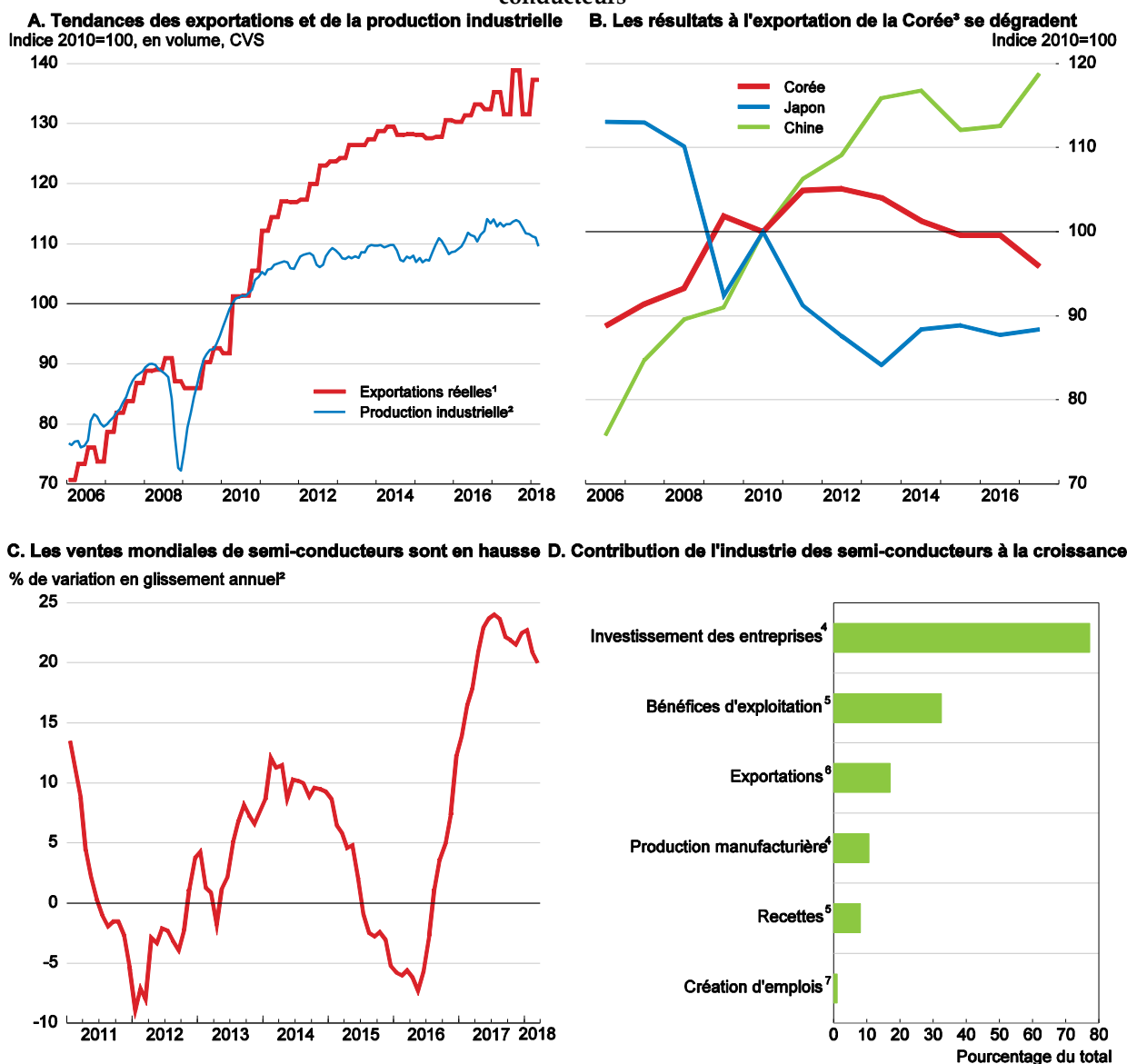
	2014	2015	2016	2017	Variation depuis 2014
Semi-conducteurs	10.9	11.9	12.6	17.1	6.2
Navires	7.0	7.6	6.9	7.4	0.4
Automobiles	8.5	8.6	8.1	7.3	-1.2
Produits pétroliers	8.9	6.1	5.3	6.1	-2.8
Écrans plats et capteurs	5.8	5.7	5.1	4.8	-1.0
Équipements automobiles	4.9	5.1	5.2	4.0	-0.9
Équipements de communication sans fil	5.2	6.2	6.0	3.9	-1.3
Résines synthétiques	3.8	3.5	3.5	3.6	-0.2
Produits en acier laminé	3.3	3.1	3.1	3.2	-0.2
Ordinateurs	1.3	1.5	1.7	1.6	0.3
<b>Total</b>	<b>59.6</b>	<b>59.4</b>	<b>57.5</b>	<b>58.9</b>	<b>-0.7</b>

Sources : Association coréenne pour le commerce international (KITA, Korea International Trade Association) ; calculs OCDE.

La croissance de la production a rebondi à la mi-2017, à la faveur d'une embellie des échanges mondiaux et de mesures de relance budgétaire. Le sursaut des ventes mondiales de semi-conducteurs (graphique 4, partie C) a joué un rôle essentiel, la Corée détenant 58 % du marché mondial des mémoires à semi-conducteurs en 2016. En 2017, les exportations coréennes dans ce secteur ont fait un bond de 57 % (en glissement annuel, sur la base des statistiques douanières), représentant 17.1 % des exportations totales (tableau 1, partie B). Le secteur comptait pour un tiers dans les bénéfices d'exploitation réalisés dans l'industrie et pour plus des trois quarts dans l'investissement total des entreprises sur les huit premiers mois de 2017 (graphique 4, partie D). Toutefois, ces exportations florissantes, dans un secteur très automatisé, n'ont eu qu'un effet limité sur l'emploi puisque 1 % seulement des créations d'emplois leur était imputable au premier semestre de 2017. Parmi les autres produits dont la part a augmenté dans les exportations coréennes en 2017 figurent les produits pétroliers et les navires (tableau 1, partie B). Par contre, le poids relatif des automobiles, des équipements automobiles et des équipements de

communication sans fil dans les exportations a sensiblement diminué. La prospérité du secteur des semi-conducteurs masque les faiblesses d'autres pans de l'économie. En effet, le coefficient d'exploitation dans le secteur manufacturier a reculé, de 74,5 % en 2015 à 71,9 % en 2017, soit bien en deçà de sa moyenne historique de 80 %.

Graphique 4. La croissance des exportations est portée par des secteurs clés, notamment celui des semi-conducteurs



1. Statistiques d'exportations de biens et services établies sur la base des comptes nationaux, en volume.

2. Moyenne mobile sur trois mois.

3. Les résultats à l'exportation sont mesurés par la croissance des exportations, rapportée à la croissance des marchés d'exportation du pays considéré, qui est calculée dans le cas de la Corée comme la moyenne pondérée des taux de croissance des importations de ses 53 principaux partenaires commerciaux. En d'autres termes, les résultats à l'exportation de la Corée s'améliorent si la croissance de ses exportations est plus rapide que la croissance des importations de ses 53 partenaires commerciaux.

4. De janvier à août 2017.

5. Dans le secteur manufacturier au premier semestre de 2017.

6. Part des exportations en valeur (USD) en 2017.

7. Au premier semestre de 2017.

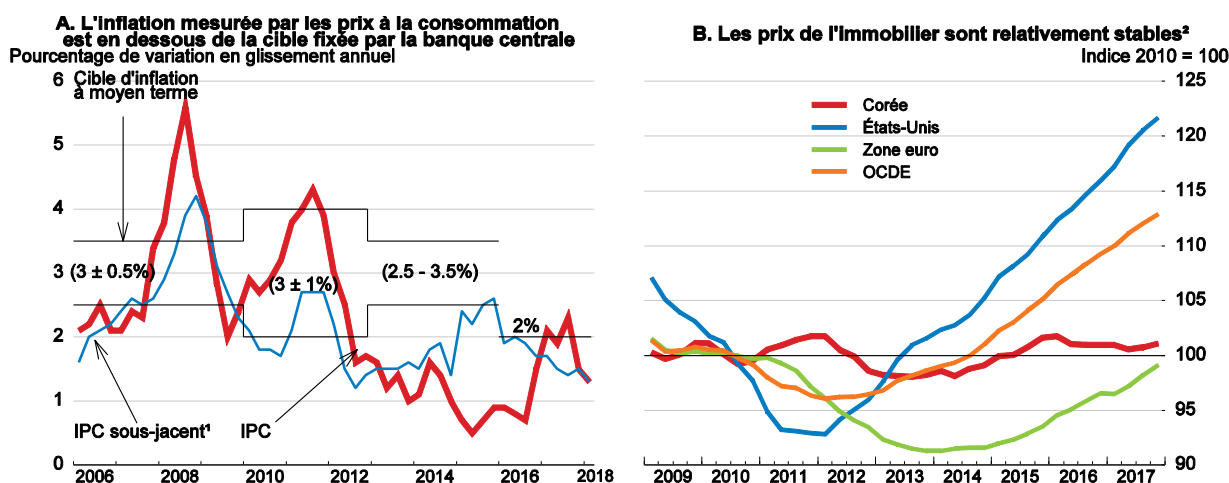
Sources : Office statistique de la Corée (Statistics Korea) ; Banque de Corée ; OCDE, Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données) ; WSTS, World Semi-Conductor Statistics ; et Nomura Global Economics.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933738597>

En juillet 2017, le gouvernement a adopté une loi de finances rectificative représentant au total 11 000 milliards KRW (0.6 % du PIB annuel), soit une enveloppe pratiquement aussi importante qu'en 2016. Ce budget a été consacré en priorité aux dépenses de protection sociale. Il a été dépensé à 70 % au troisième trimestre de 2017, propulsant la croissance de la production à 5.7 % en taux annuel corrigé des variations saisonnières, soit l'accélération la plus rapide enregistrée depuis 2010 au cours d'un troisième trimestre.

L'inflation mesurée par les prix à la consommation est repartie à la hausse, passant de moins de 1 % en 2015 et pendant une bonne partie de 2016 à 1.9 % en 2017, soit près de la cible d'inflation de 2 % fixée par la Banque de Corée (graphique 5). L'inflation a été nourrie par le renchérissement des prix du pétrole et par une hausse à deux chiffres des prix agricoles à l'été 2017, en raison des conditions météorologiques. L'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors alimentation et énergie, demeure bien en-deçà de 2 %. Les prix de l'immobilier d'habitation montent lentement, à un rythme annuel inférieur à 1 % (en données corrigées de l'inflation) depuis la fin de 2013, ce qui tranche avec les hausses massives observées ailleurs dans la zone OCDE, notamment aux États-Unis et dans la zone euro (graphique 5, partie B).

Graphique 5. La hausse des prix à la consommation s'est accélérée, tandis que les prix des logements sont relativement stables



1. Mesure de l'inflation sous-jacente, qui exclut l'alimentation et l'énergie. L'objectif de la banque centrale se rapporte à l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC).

2. Données corrigées de la hausse des prix à la consommation.

Source : OCDE, Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données).

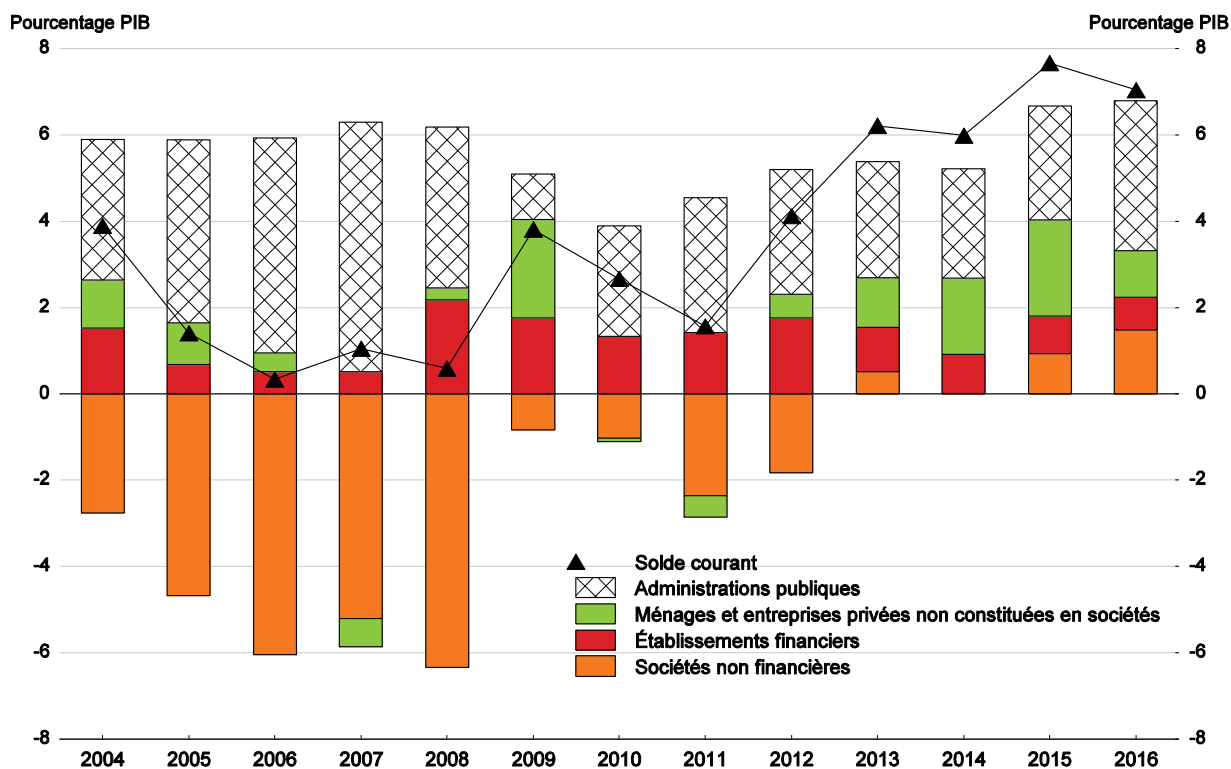
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933738616>

D'un montant de 78 milliards USD en 2017, l'excédent des paiements courants de la Corée est l'un des plus importants du monde. Il a bondi de 1.6 % du PIB en 2011 à 7.7 % en 2015 (graphique 6), avant de revenir autour de 5.1 % en 2017. Même si des excédents confortables sont moins préoccupants que des déficits, ils n'en génèrent pas moins d'importants risques de crédit, de change et de taux d'intérêt (OECD, 2017d).

L'augmentation de l'excédent des paiements courants de la Corée, passé de moins de 2 % du PIB en moyenne entre 2001 et 2011 à 6.0 % entre 2012 et 2017, s'explique par divers facteurs. *Premièrement*, le solde épargne-investissement est passé du déficit à l'excédent dans le secteur des entreprises non financières, signe d'un repli de l'investissement intérieur dû à plus grande prudence de la part des entreprises. Il n'en demeure pas moins qu'en pourcentage du PIB, l'investissement des entreprises demeure l'un des plus élevés de l'OCDE. *Ensuite*, le solde épargne-investissement du secteur des ménages a augmenté compte tenu de ce qu'une grande fraction de la population dans ses premières années d'épargne prépare sa retraite. L'endettement élevé des ménages n'est pas non plus étranger à ce résultat. Un autre facteur ayant également joué sur l'épargne du secteur privé tient à la baisse des prix pétroliers, qui a contribué à une diminution de la facture des importations de pétrole, de 7 % du PIB en 2012 à 2.9 % en 2016. Le renchérissement de ces mêmes prix en 2017 a diminué l'excédent courant. *Enfin*, le solde épargne-investissement national s'explique aussi par un excédent des administrations publiques – de 1.7 % en moyenne sur la période 2012-17 – témoignant de ce que les autorités se préparent au vieillissement de la société et au coût potentiel de la réunification avec la Corée du Nord (Annexe A1).

Par son ampleur et sa durée, l'excédent courant de la Corée est équivalent au déséquilibre du solde épargne-investissement (Han and Shin, 2016). Des mesures dynamisant la demande intérieure par une relance macroéconomique et des réformes structurelles pourraient, en principe, réduire cet excédent. En particulier, le renforcement du filet de protection sociale aurait pour effet de faire diminuer l'épargne de précaution des ménages. De telles mesures peuvent avoir des retombées positives sur l'économie mondiale et aider à résorber les déséquilibres mondiaux.

Graphique 6. L'excédent courant de la Corée s'explique par l'évolution tendancielle du solde épargne-investissement



Source : Banque de Corée.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933738635>

### Perspectives et risques

Malgré le recul de la production observé au dernier trimestre de 2017, la croissance économique devrait se maintenir aux alentours de 3 % en 2018-19 (tableau 2), soit à un niveau conforme à son taux potentiel, le dynamisme des échanges mondiaux dopant les exportations. La demande intérieure va être freinée par le repli de l'investissement dans la construction, les carnets de commandes se remplissant de moins en moins vite (en glissement annuel) depuis la mi-2017. Le brusque coup de frein des mises en chantier de logements en 2017 et la diminution des emprises foncières fournies par les pouvoirs publics pour construire des logements vont se traduire par un ralentissement majeur de la construction dans l'immobilier résidentiel en 2018-19 (J. Oh, 2017). Sans compter qu'un tour de vis a été donné aux quotités de financement et aux ratios dette/revenu en août 2017 (graphique 3, partie C). Cela étant, l'augmentation prévue de l'emploi dans le secteur public et la hausse des dépenses de protection sociale (voir plus bas), ainsi que la revalorisation de 54 % du salaire minimum d'ici à 2022 que le gouvernement s'est fixée pour objectif, devraient soutenir le revenu des ménages et la consommation privée, et compenser la décélération de l'investissement dans la construction.

Tableau 2. Indicateurs et prévisions macroéconomiques

Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire, volumes au prix de 2010

	En pourcentage du PIB de 2014 à prix courants	2015	2016	2017	2018	2019
<b>PIB</b>	100.0	2.8	2.9	3.1	3.0	3.0
Consommation privée	50.3	2.2	2.5	2.6	2.9	2.7
Consommation publique	15.1	3.0	4.5	3.4	6.0	3.9
Formation brute de capital fixe	29.2	5.1	5.6	8.6	4.0	2.3
Logement	4.2	18.9	20.3	14.9	4.0	0.6
Entreprises	20.6	2.4	1.9	7.7	1.7	2.7
Administrations publiques	4.3	4.3	7.3	5.6	3.4	2.3
Demande intérieure finale	94.6	3.2	3.8	4.7	3.8	2.7
Variation des stocks <sup>1</sup>	0.1	0.7	0.0	0.4	0.2	0.0
Demande intérieure totale	94.7	3.9	3.8	5.1	3.9	2.7
Exportations de biens et services	50.3	-0.1	2.6	1.9	3.5	4.3
Importations de biens et services	45.0	2.1	4.7	7.0	5.5	3.7
Solde extérieur <sup>1</sup>	5.3	-1.0	-0.7	-1.7	-0.6	0.4
Croissance du PIB nominal		5.3	5.0	5.4	4.0	5.4
PIB potentiel		3.3	3.2	3.2	3.2	3.1
Écart de production <sup>2</sup>		-1.1	-1.4	-1.5	-1.7	-1.7
Emploi		1.3	1.1	1.2	0.9	1.0
Taux de chômage <sup>3</sup>		3.6	3.7	3.7	3.8	3.7
Défateur du PIB		2.4	2.0	2.3	1.0	2.3
Indice des prix à la consommation (IPC)		0.7	1.0	1.9	1.6	2.0
IPC sous-jacent <sup>4</sup>		2.4	1.9	1.5	1.5	2.0
Taux d'épargne des ménages <sup>5</sup>		9.3	8.7	8.9	8.9	8.9
Résultats à l'exportation		-1.6	0.0	-3.7	-1.6	-0.5
Solde des paiements courants <sup>6</sup>		7.7	7.0	5.1	4.0	4.5
Solde budgétaire de l'administration centrale <sup>6,7,8</sup>		-3.0	-2.4	-1.7	-1.6	-1.8
Croissance des dépenses de l'administration centrale <sup>8</sup>		8.1	3.6	2.9	4.6	5.7
Solde budgétaire des administrations publiques <sup>6</sup>		1.3	2.4	2.8	2.1	1.9
Solde budgétaire sous-jacent des administrations publiques <sup>2,6</sup>		1.7	2.9	3.4	2.8	2.6
Solde budgétaire primaire sous-jacent des administrations publiques <sup>2,6</sup>		1.7	2.6	3.0	2.2	2.1
Dette brute des administrations publiques <sup>6</sup>		45.7	45.1	44.5	44.2	44.5
Taux du marché monétaire à trois mois		1.8	1.5	1.4	1.7	2.0
Rendement des obligations d'État à dix ans		2.3	1.7	2.3	2.8	3.1

1. Contribution aux variations du produit intérieur brut (PIB) en volume (en pourcentage du PIB en volume de l'année précédente).

2. En pourcentage du PIB potentiel.

3. En pourcentage de la population active.

4. Mesure de l'inflation sous-jacente, qui exclut l'alimentation et l'énergie. L'objectif de la banque centrale se rapporte à l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC).

5. En pourcentage du revenu disponible.

6. En pourcentage du PIB.

7. Solde budgétaire consolidé de l'administration centrale, hors excédent de la sécurité sociale, dans l'optique des statistiques de finances publiques (SFP).

8. Incluant les lois de finances rectificatives. Les chiffres pour 2017-19 correspondent aux objectifs fixés dans le plan de gestion budgétaire à moyen terme du gouvernement pour 2017-21.

Source : OCDE (2018), Perspectives économiques de l'OCDE (mai), Publication OCDE, Paris.

La Corée, cinquième importateur mondial de pétrole, est touchée de plein fouet par les cours du pétrole, lesquels devraient passer de 54 USD (le baril de Brent) en 2017 à 70 USD en 2018-19. Cependant, le pays y est moins vulnérable que par le passé grâce à une efficacité énergétique accrue. En effet, son intensité énergétique (à savoir, le rapport entre sa consommation d'énergie et son PIB réel) a diminué de près d'un quart depuis 1997. Pour autant, le renchérissement des prix pétroliers en 2018 pourrait faire gagner 0.4 point de pourcentage à la hausse des prix à la consommation, mais son impact négatif sur la

production sera atténué du fait d'une demande accrue d'exportations coréennes dans les pays exportateurs de pétrole.

Les risques extérieurs l'emportent sur les risques intérieurs. La dépendance de la croissance vis-à-vis de l'industrie des semi-conducteurs et de quelques autres secteurs clés rend l'économie vulnérable aux chocs. En outre, le ralentissement de la demande de la Chine, qui est le principal partenaire commercial de la Corée, dans le contexte de la stratégie de relocalisation des chaînes de valeur mise en œuvre par la Chine, pourrait avoir un impact négatif. Une reprise des exportations reposant sur une assise multisectorielle plus diversifiée, allant au-delà des secteurs clés, atténuerait les risques pesant sur la croissance. Un bilan positif des mesures prises par le gouvernement en faveur de l'innovation entraînerait une accélération de la croissance de la production. En revanche, une hausse des coûts salariaux résultant des augmentations du salaire minimum, sous réserve qu'elles se concrétisent, pourrait fragiliser la compétitivité de la Corée si elle n'allait de pair avec des gains de productivité. L'obligation de rémunération au salaire minimum en Corée n'est, toutefois, guère respectée étant donné le laxisme observé dans les mesures d'exécution et l'absence de sanctions en cas d'infraction (OECD, 2016). Les autorités coréennes ont cependant renforcé les contrôles réalisés auprès des entreprises depuis 2015, afin de garantir l'application des dispositions relatives au salaire minimum. D'après les estimations des pouvoirs publics, 1.1 million de salariés (7.3 % du total) percevaient en 2016 une rémunération inférieure au salaire minimum.

Un autre risque à la baisse réside dans l'éventualité d'une atonie de l'investissement des entreprises consécutive à l'alourdissement de la fiscalité des sociétés (voir plus bas), aux hausses de salaires pesant sur la rentabilité des petites entreprises et à l'incertitude engendrée par l'engagement des autorités de réformer les grands conglomérats qui jouent un rôle majeur dans l'économie. Les nombreuses mesures concernant le secteur du logement pourraient transformer le ralentissement de l'investissement résidentiel en un véritable recul. Outre ces risques, la vulnérabilité de la Corée à d'importants chocs potentiels demeure forte (tableau 3).

Tableau 3. Chocs que pourrait subir l'économie coréenne

Facteur de vulnérabilité	Impact possible
Nouvel emballement de l'endettement des ménages	Un endettement croissant des ménages, sur fond de montée des taux d'intérêt, risquerait d'entraîner une progression dramatique du nombre d'emprunteurs défaillants, avec des effets négatifs sur le bilan des banques.
Montée des protectionnismes	Compte tenu de ce que les exportations représentent la moitié du PIB et de la présence sans cesse plus massive de la Corée dans les chaînes de valeur mondiales, la multiplication des obstacles au commerce porterait un coup aux secteurs en pointe de l'économie coréenne.
Intensification des tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne	Des sanctions de plus en plus sévères pourraient déclencher des troubles politiques en Corée du Nord. Des turbulences financières en Corée du Sud et des fuites de capitaux pourraient occasionner une forte dépréciation du won et une baisse des cours sur les marchés d'actions mondiaux.

## Mettre les politiques budgétaire et financière au service de la stabilité et du bien-être

*La politique budgétaire peut jouer un plus grand rôle, tout en préparant le pays à relever de futurs défis*

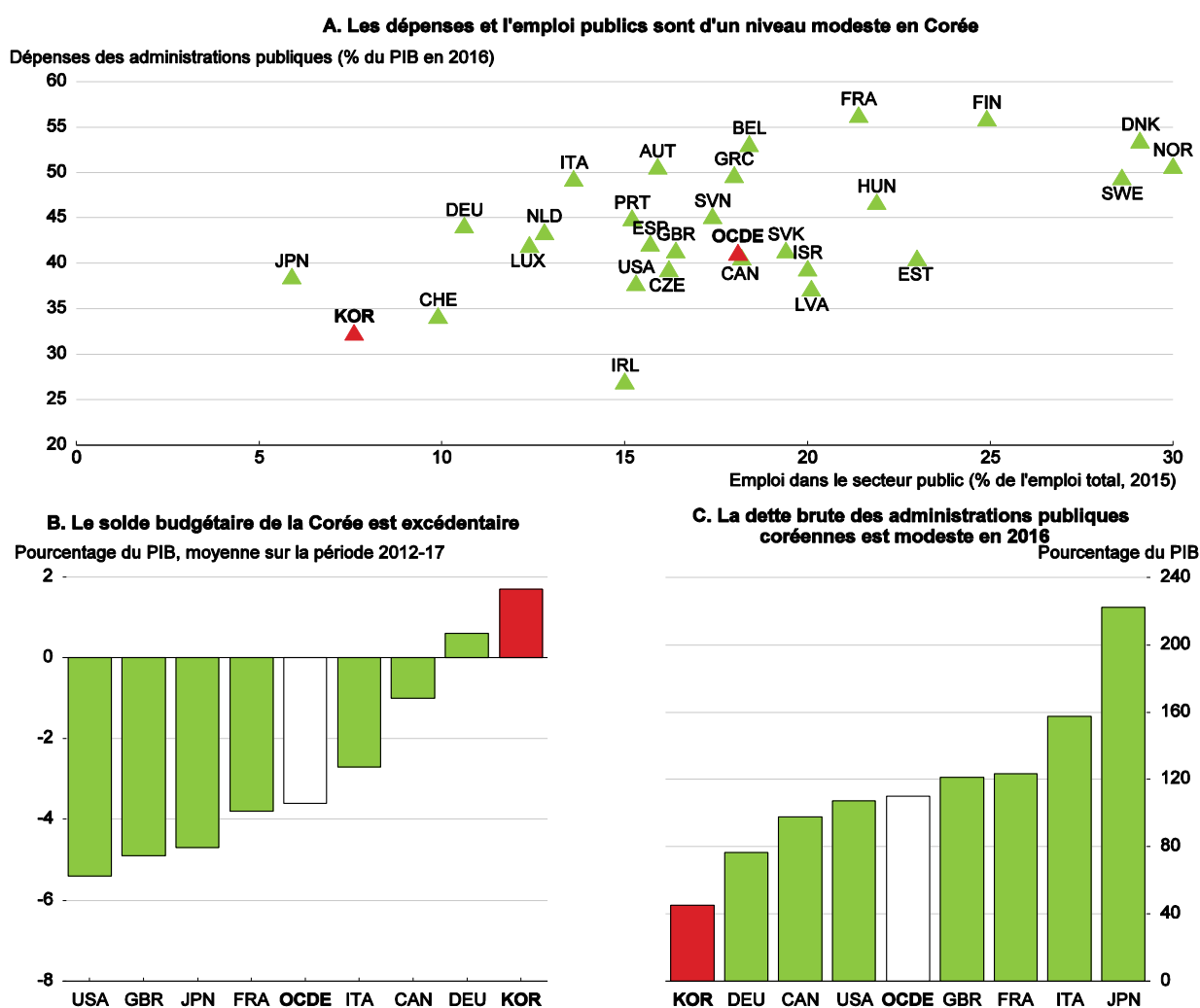
La Corée se distingue par sa situation budgétaire à divers égards, compte tenu de son attachement à l'équilibre du budget depuis les années 80 :

- Les dépenses et l'emploi publics sont d'un niveau modeste et stable : les dépenses des administrations publiques s'établissaient à 32.4 % du PIB en 2016, soit au même niveau qu'en 2011 et nettement en deçà des 40 % du PIB correspondant à la moyenne de la zone OCDE (graphique 7). Quant à l'emploi public, il représentait 8 % de l'emploi total en 2015, ce qui plaçait la Corée à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE classés à l'aune de cet indicateur.
- Le solde budgétaire de la Corée est systématiquement excédentaire : le solde budgétaire moyen des administrations publiques depuis 2012 est excédentaire à hauteur de 1.7 % du PIB en Corée, alors qu'il s'agit d'un déficit de 3.6 % du PIB pour la zone OCDE (graphique 7, partie B).
- La dette brute des administrations publiques est modeste : à 45.1 % du PIB en 2016, la dette brute de la Corée était inférieure à la moitié de la moyenne de l'OCDE, qui s'établissait à 110 % du PIB (graphique 7, partie C).

- La position nette des administrations publiques est créditrice : la Corée fait partie des sept pays de l'OCDE où les actifs des administrations publiques sont supérieurs à leurs engagements, ce qui tient aux réserves gérées par le Service national des retraites (SNR), qui ont atteint 30 % du PIB. Or, les pensions versées au titre du régime national de retraite (RNR) ne représentent que 1 % du PIB, compte tenu de la jeunesse de la population coréenne et de la mise en place relativement récente du RNR, en 1988.

La composition des dépenses publiques de la Corée diffère également de celle de la zone OCDE. La part consacrée à l'investissement en 2016 était de 16 %, soit la plus élevée de la zone OCDE. Les budgets ont favorisé les affaires économiques, qui ont représenté 16.2 % des dépenses publiques en 2015, contre 9.3 % dans la zone OCDE (tableau 4). Cette forte proportion tient au rôle actif joué par les pouvoirs publics en matière de politique industrielle. Si les dépenses consacrées à l'enseignement par la Corée sont relativement importantes, les dépenses de protection sociale (20.1 % des dépenses totales) sont nettement plus faibles que dans la zone OCDE (32.5 %). En outre, les dépenses de santé sont modestes, ce qui tient à la jeunesse de la population.

Graphique 7. Les dépenses, l'emploi et la dette publics sont d'un niveau modeste en Corée



Sources : OCDE (2017b) ; Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933738654>

Tableau 4. Les dépenses publiques consacrées aux affaires économiques sont relativement importantes en Corée

Dix catégories de premier niveau de la Classification internationale des fonctions des administrations publiques (CFAP) en 2015

	Protection sociale	Santé	Services généraux des administrations publiques	Enseignement	Affaires économiques <sup>1</sup>	Défense	Ordre et sécurité publics	Logements et équipements collectifs	Loisirs, culture et culte	Protection de l'environnement
France	43.1	14.3	11.0	9.6	10.0	3.1	2.9	1.9	2.3	1.8
Allemagne	43.1	16.3	13.5	9.6	7.1	2.3	3.6	0.9	2.3	1.4
Italie	42.5	14.1	16.6	7.9	8.1	2.4	3.7	1.2	1.5	1.9
Japon	40.7	19.4	10.4	7.9	9.5	2.3	3.2	1.7	0.9	2.5
<b>Corée</b>	<b>20.1</b>	<b>12.8</b>	<b>15.8</b>	<b>16.2</b>	<b>16.2</b>	<b>7.6</b>	<b>4.1</b>	<b>2.5</b>	<b>2.3</b>	<b>2.4</b>
Royaume-Uni	38.4	17.8	10.6	12.0	7.1	5.0	4.7	1.1	1.5	1.8
États-Unis	20.8	24.2	13.8	16.2	8.7	8.8	5.4	1.4	0.7	0.0
OCDE	32.5	18.7	13.2	12.6	9.3	5.1	4.3	1.4	1.5	1.3

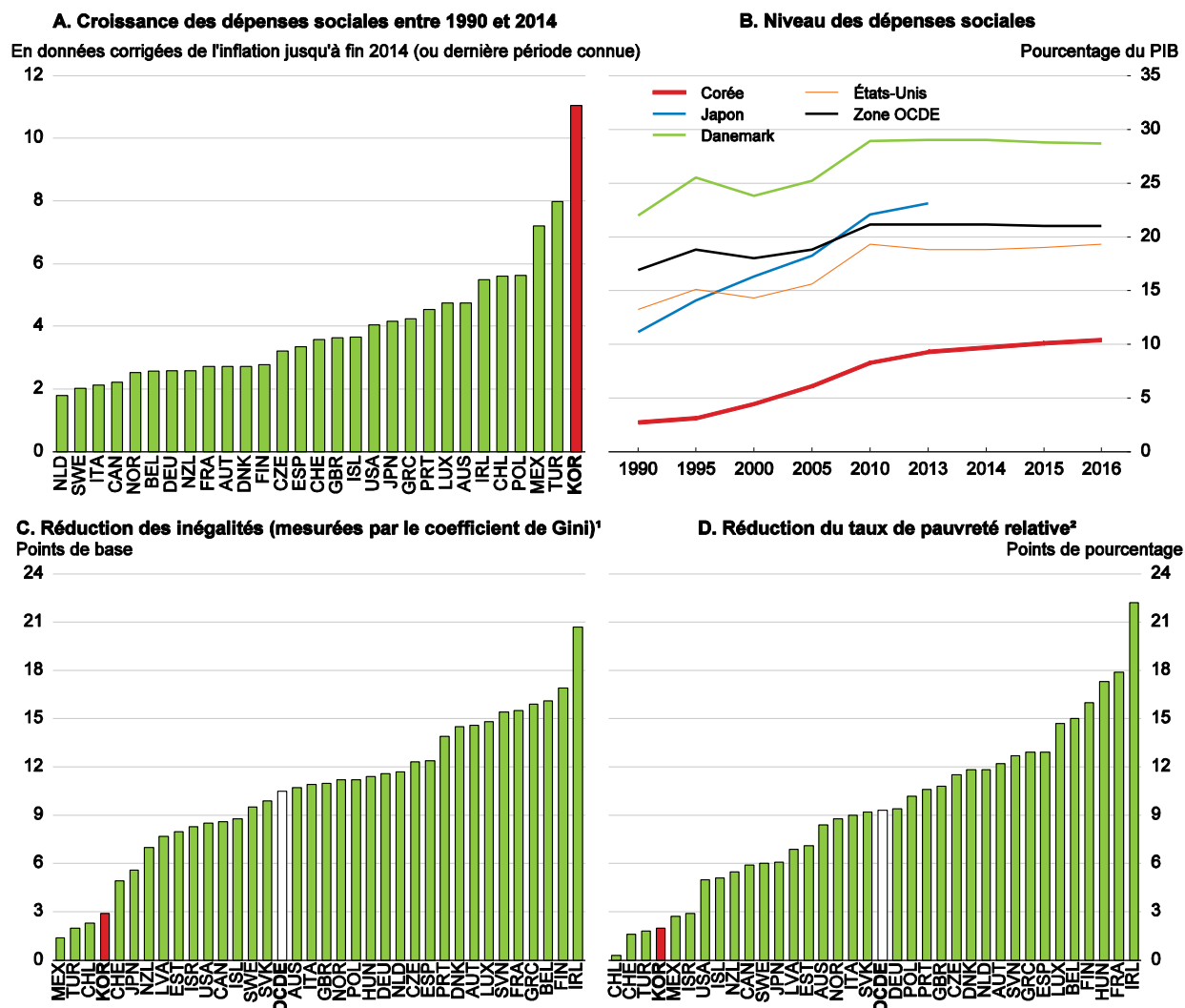
1. Cette catégorie englobe les activités de recherche-développement (R-D), la tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi ainsi que des secteurs spécifiques, tels que l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse, les combustibles et l'énergie, les industries extractives et manufacturières et la construction, les transports et les communications.

Source : OCDE (2017b).

Les dépenses sociales publiques ont augmenté de 11 % en rythme annuel (en données corrigées de l'inflation) depuis 1990, ce qui constitue l'augmentation la plus rapide de la zone OCDE (graphique 8). Néanmoins, leur niveau en proportion du PIB (10.4 %) en 2016 était inférieur de moitié à la moyenne de l'OCDE (graphique 8, partie B), ce qui s'expliquait en partie par la relative jeunesse de la population coréenne. Compte tenu de la modestie des dépenses sociales, l'impact redistributif du système de prélèvements et de prestations au regard des inégalités de revenu (graphique 8, partie C) et de la pauvreté relative (graphique 8, partie D) est un des plus limités de la zone OCDE, même s'il s'est accentué au cours des dernières années. En outre, la progressivité du système de prélèvements et de prestations est faible, dans la mesure où une proportion relativement importante des prestations bénéficie aux ménages à revenus moyens ou élevés (OECD, 2016).



Graphique 8. Les dépenses sociales publiques augmentent rapidement en Corée, à partir d'un niveau initialement faible



1. Variation du coefficient de Gini des revenus après impôts et transferts en 2015 ou la dernière année connue. Le coefficient de Gini varie sur une échelle de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité parfaite).

2. Variation du taux de pauvreté relative après impôts et transferts en 2015 ou la dernière année connue. Le taux de pauvreté relative est le pourcentage de ménages dont les revenus sont inférieurs à la moitié du revenu médian.

Sources : Statistiques de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté (base de données) ; Statistiques de l'OCDE sur les dépenses sociales (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933738673>

### Le plan de gestion budgétaire 2017-21

Le gouvernement a mis en œuvre des lois de finances rectificatives en 2016 et en 2017 pour soutenir la croissance économique (tableau 5). Au début de 2018, il a adopté un autre collectif budgétaire renforçant les aides octroyées aux PME qui embauchent de jeunes actifs (âgés de moins de 34 ans) ainsi que les déductions d'impôt sur le revenu des personnes physiques appliquées aux jeunes employés par des PME. Le plan de gestion budgétaire 2017-21 annoncé en août 2017 fixe le taux de croissance annuelle des dépenses à 5.1 % sur cinq ans (en incluant la loi de finances rectificative de 2017), alors que le taux annuel d'augmentation du PIB nominal prévu est de 5½ pour cent au cours de la période 2017-19 (tableau 2). Il serait judicieux de laisser les dépenses publiques augmenter en proportion du PIB, compte tenu des tensions sur les dépenses découlant du vieillissement démographique à moyen et long terme.

Tableau 5. **Recommandations antérieures concernant la politique budgétaire**

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises ou prévues depuis l'Étude de 2016
Utiliser la politique budgétaire pour entretenir la croissance en 2016-17, tout en inscrivant cette politique dans un cadre qui garantisse la viabilité des finances publiques coréennes à long terme.	Des lois de finances rectificatives ont été mises en œuvre en 2016, 2017 et 2018. Le plan de gestion budgétaire 2017-21 a rehaussé le taux de croissance des dépenses, qui a été porté à 5.1 % par an en moyenne.

Tableau 6. **Le plan de gestion budgétaire 2017-21**

## A. Recettes et dépenses publiques (milliards de milliards KRW)

	2017	2018	2019	2020	2021	Taux de croissance annuelle moyenne, 2017-21 (%)
Recettes <sup>1</sup>	423.1	447.1	471.4	492.0	513.5	5.0
Dépenses <sup>1</sup>	410.1	429.0	453.3	476.7	500.9	5.1

## B. Solde budgétaire et dette publique brute (en pourcentage du PIB)

	2017	2018	2019	2020	2021
Solde budgétaire consolidé <sup>2</sup>	0.8	1.0	1.0	0.8	0.6
Excédent de la sécurité sociale	2.5	2.6	2.8	2.8	2.7
Solde budgétaire consolidé <sup>2</sup> , hors excédent de la sécurité sociale	-1.7	-1.6	-1.8	-2.0	-2.1
Dette publique brute	39.7	39.6	39.9	40.3	40.4

1. Les chiffres relatifs aux années 2017 et 2018 reposent sur les budgets qui ont été votés par l'Assemblée nationale (y compris la loi de finances rectificative). Si l'on excluait la loi de finances rectificative de 2017, les taux de croissance annuelle des recettes et des dépenses sur la période 2017-21 s'établiraient respectivement à 5.5 % et 5.8 %.

2. Il s'agit des recettes et des dépenses de l'administration centrale. Les prévisions de l'OCDE, qui se rapportent aux administrations publiques dans leur ensemble, sont présentées dans le tableau 2.

Source : Ministère de la Stratégie et des Finances.

La politique budgétaire de la Corée vise de longue date à équilibrer le budget consolidé de l'administration centrale hors excédent de la sécurité sociale. Le nouveau plan est loin de permettre d'atteindre cet objectif, puisqu'il prévoit que le déficit public mesuré pour ce périmètre augmentera légèrement, pour passer de 1.7 % du PIB en 2017 à 2.1 % en 2021 (tableau 6). Néanmoins, le solde budgétaire consolidé de l'administration centrale resterait excédentaire, et la dette brute des administrations publiques demeurerait stable en proportion du PIB. S'agissant du solde des administrations publiques dans leur ensemble, l'OCDE prévoit qu'il restera excédentaire aux alentours de 2% pour cent du PIB jusqu'à la fin de 2019 (tableau 2). Laisser cet excédent diminuer dans une certaine mesure en permettant aux dépenses d'augmenter un peu plus rapidement contribuerait à entretenir la croissance de la production en cas de choc.

Le nouveau plan de gestion budgétaire se traduit également par un glissement des priorités en matière de dépenses du domaine des affaires économiques vers celui de la protection sociale. Le gouvernement a lancé quatre grandes initiatives dont on estime le coût à 178 000 milliards KRW (environ 2 % du PIB annuel) au cours du quinquennat, en tenant compte de son projet de renforcement des effectifs dans le secteur public et des dépenses publiques (tableau 7). Les dépenses de protection sociale devraient augmenter au rythme de 9.3 % par an au cours de la période 2017-21, ce qui devrait porter à 28.7 % leur part dans les dépenses totales (tableau 7, partie B). Les dépenses sociales seront gonflées en partie par de nouvelles aides, telles que le montant de 100 000 KRW (93 USD) par mois versé aux parents jusqu'à ce que leur enfant ait atteint l'âge de cinq ans et les 300 000 KRW par mois versés aux jeunes chômeurs. Les dépenses affectées à l'emploi devraient enregistrer une croissance annuelle de 14.5 % au cours de la période 2017-21. Élargir le filet de protection sociale favoriserait un renforcement de la flexibilité du marché du travail (voir ci-après). En revanche, les dépenses consacrées aux affaires économiques vont diminuer. L'investissement en infrastructures, en particulier, devrait reculer de 5.5 % des dépenses totales à 3.2 % entre 2017 et 2021, tandis que les dépenses de recherche-développement (R-D) diminueront de 4.9 % à 4.0 % du PIB. S'il est nécessaire de renforcer les dépenses sociales pour favoriser une croissance inclusive, il importe de ne pas négliger les programmes de dépenses qui étayent le potentiel de croissance de la Corée.

## Renforcer l'emploi public

Le nouveau gouvernement s'est fixé pour objectif de créer 814 000 emplois dans le secteur public d'ici à 2021, ce qui se traduirait par une augmentation de l'emploi public de l'ordre de 34 % en quatre ans. Environ 340 000 de ces postes doivent être créés dans les services sociaux, contribuant ainsi au renforcement des dépenses de protection sociale mis en avant par le gouvernement. Par ailleurs, les autorités créeront 300 000 emplois en réduisant le temps de travail dans le secteur public et en employant directement des personnes travaillant indirectement pour l'État. Outre ces nouveaux emplois, le gouvernement prévoit de convertir 205 000 travailleurs non réguliers du secteur public en travailleurs permanents. Les créations d'emplois devraient concerner essentiellement les domaines dans lesquels les services publics sont loin de répondre aux attentes des citoyens. Ainsi, à l'aune de la proportion de la population qui s'est déclarée satisfaite du système éducatif en 2016, la Corée occupait le septième rang des pays de l'OCDE classés par ordre croissant (graphique 9), malgré les excellents résultats des jeunes Coréens de 15 ans aux tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE. Cela tient à une certaine insatisfaction à l'égard des méthodes pédagogiques classiques fondées sur l'apprentissage par cœur, mais des classes de taille plus réduite pourraient permettre une approche plus créative adaptée aux besoins individuels des élèves. De fait, en termes d'effectif moyen par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la Corée arrivait en 2015 au quatrième rang des pays de l'OCDE classés par ordre décroissant, avec 30 élèves par classe, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui était égale à 23 (OECD, 2017a).

Tableau 7. On observe un glissement des priorités en matière de dépenses des affaires économiques vers la protection sociale

A. Dépenses affectées aux grandes initiatives du gouvernement (milliards de milliards KRW et pourcentage du PIB)<sup>1</sup>

Initiatives (devant être mises en œuvre par le biais de 100 actions)	Dépenses sur la période 2018-22	Montant moyen par an	Pourcentage du PIB de 2017
<b>Une économie en quête de coprosperité</b> : augmentation de l'emploi public (810 000 emplois) ; soutien des entreprises réalisant des activités de subsistance ; quatrième révolution industrielle ; recherche-développement (R-D) dans les petites et moyennes entreprises (PME).	42.3	8.5	0.5
<b>Une nation qui assume la responsabilité de la vie de chaque individu</b> : mettre en place une allocation pour enfant à charge et augmenter la pension de base ; améliorer l'enseignement ; régler le problème des travailleurs non réguliers.	77.4	15.5	0.9
<b>Un développement équilibré pour toutes les régions</b> : renforcement de l'autonomie des collectivités locales ; système garantissant un développement régional équilibré ; stabilisation du prix du riz.	7.0	1.4	0.1
<b>Une péninsule coréenne pacifiée et prospère</b> : capacité de réaction aux menaces telles que les armes nucléaires de la Corée du Nord ; création d'une nouvelle carte économique de la péninsule coréenne.	8.4	1.7	0.1
<b>Financements transférés aux collectivités locales et projets futurs.</b>	42.9	8.5	0.5
Total	178.0	35.6	2.1

B. Ventilation des dépenses par catégorie (en %) et taux de croissance annuel moyen des dépenses nominales, 2017-21

	2017	2018	2019	2020	2021	Taux de croissance annuel moyen sur la période 2017-21 (%)
Protection sociale	25.1	26.0	27.0	27.7	28.7	9.3
Emploi	4.6	5.5	5.6	5.9	6.3	14.5
Santé	2.6	2.5	2.6	2.6	2.6	5.8
Éducation	14.3	14.3	14.3	14.3	14.3	7.0
Culture, sports et tourisme	1.7	1.5	1.4	1.4	1.3	-1.0
Recherche-développement (R-D)	4.9	4.6	4.3	4.2	4.0	0.7
Industrie, PME et énergie	4.0	3.7	3.5	3.2	3.0	-1.5
Investissement en infrastructures	5.5	4.1	3.8	3.5	3.2	-7.5
Agriculture, sylviculture, pêche et alimentation	4.9	4.6	4.3	4.1	3.8	-0.5
Environnement	1.7	1.6	1.5	1.4	1.3	-1.6
Défense nationale	10.1	10.0	10.0	10.0	10.1	5.8
Diplomatie et réunification	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	2.3
Ordre social et sécurité	4.5	4.4	4.2	4.0	3.9	1.9
Administration publique et collectivités locales	15.8	16.2	16.4	16.3	16.2	6.5
<b>Dépenses totales</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>5.1</b>

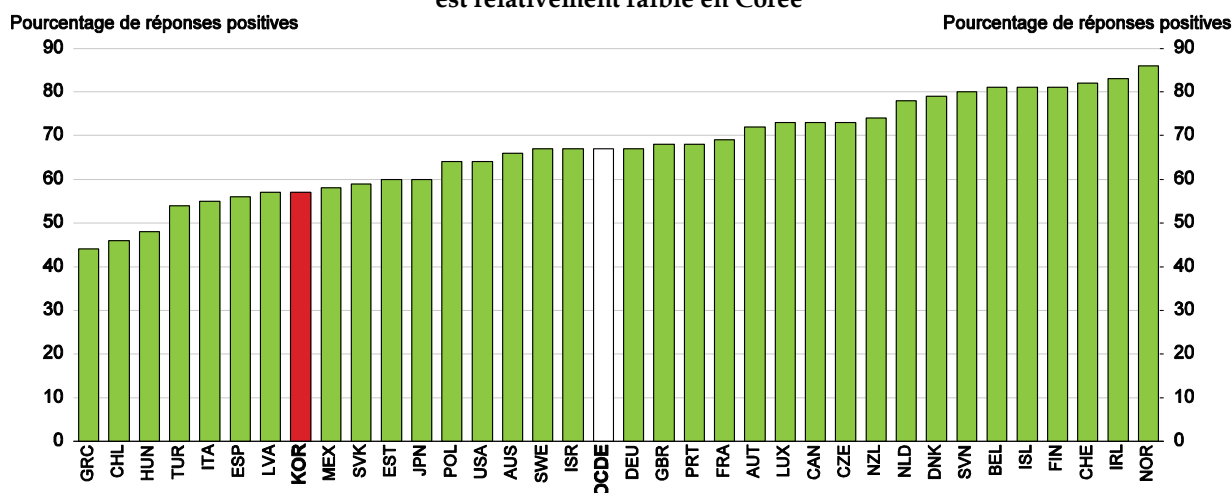
1. Les dépenses consacrées à ces initiatives ont représenté un montant total de 81 200 milliards KRW (4.7% du PIB) en 2017. Les 35 600 milliards KRW supplémentaires dépensés en moyenne sur la période 2018-22 viendront s'ajouter au montant de base de 81 200 milliards KRW.

Source : Ministère de la Stratégie et des Finances.

Un autre objectif du gouvernement est de créer des emplois pour les jeunes, dans la mesure où ils sont confrontés à un risque de chômage plus aigu. Au second semestre de 2017, le taux de chômage des personnes âgées de 15 à 24 ans s'établissait aux alentours de 9 %, alors que le taux de chômage national était de 3,4 %. En 2016, les jeunes (c'est-à-dire les 18-34 ans) représentaient 9 % de l'emploi dans l'administration centrale, soit une proportion inférieure de moitié à la moyenne de l'OCDE, qui était de 18 % (OCDE, 2017b).

Le niveau de l'emploi public est certes exceptionnellement bas en Corée par rapport aux autres pays de l'OCDE, mais il faudrait que les créations d'emplois dans le secteur public correspondent à des besoins clairement définis. Les avantages de l'augmentation prévue de 34 % de l'emploi public devraient être mis en balance avec leur coût à long terme. Une telle hausse pourrait avoir des répercussions négatives en termes de pénurie de main-d'œuvre, dans le contexte de la diminution de la population coréenne d'âge actif, et de tensions salariales. Cette augmentation durable de l'emploi public tendra à entraîner une montée inexorable des dépenses publiques et à rendre plus difficile l'absorption des coûts liés au vieillissement démographique. En outre, l'augmentation de l'emploi dans le secteur public devrait s'accompagner de mesures destinées à faciliter les créations d'emplois dans le secteur privé, en partie pour réduire les graves pénuries de main-d'œuvre auxquelles sont confrontées les PME (chapitre 2). Remédier au problème d'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail constitue une priorité à cet égard (2016 *OECD Economic Survey of Korea*).

Graphique 9. La satisfaction des citoyens à l'égard du système éducatif et des établissements d'enseignement est relativement faible en Corée

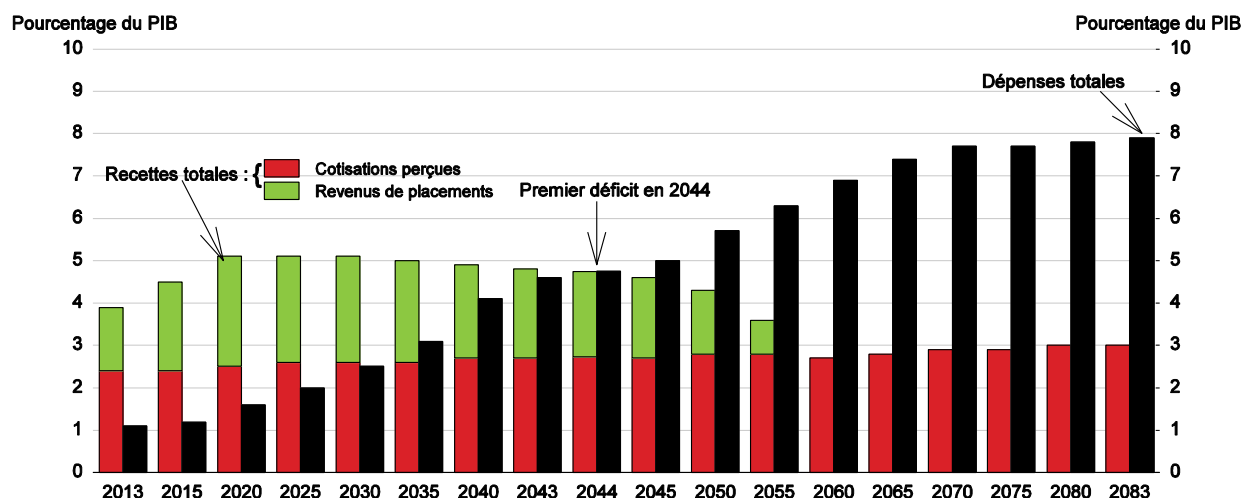


Note : Les données correspondent au pourcentage de réponses positives données en 2016 à la question : « Dans la ville ou la zone que vous habitez, êtes-vous satisfait(e) du système éducatif ou des établissements d'enseignement ? ».  
Source : OCDE (2017b).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933738692>

D'après les prévisions du gouvernement, dans le cadre actuel, les dépenses sociales publiques atteindront 25,8 % du PIB en 2060, soit un niveau supérieur à la moyenne actuelle de 21 % de l'OCDE (graphique 8, partie B). Les dépenses de retraite au titre du régime national de retraite (RNR) devraient notamment augmenter de près de 7 points de PIB d'ici à 2060 à paramètres inchangés (graphique 10). L'ample excédent du RNR, qui représente aujourd'hui 3½ pour cent du PIB, permet aux administrations publiques de conserver un solde budgétaire excédentaire et d'accumuler des actifs. Le fait que le RNR affichera un solde déficitaire de l'ordre de 4 % du PIB en 2060 sera lourd de conséquences pour la viabilité des finances publiques coréennes. En l'absence d'augmentation des recettes, la montée des dépenses de retraite ainsi que de soins de santé et de longue durée réduirait à néant la position créditrice nette des administrations publiques, qui représente actuellement 42 % du PIB environ, d'ici à 2040. Les engagements financiers nets des administrations publiques atteindraient un niveau proche de 200 % du PIB en 2060 (annexe A2).

Graphique 10. Les dépenses du régime public de retraite devraient augmenter rapidement



Source : Institut national de recherche sur les retraites (NPRI, National Pension Research Institute) (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739509>

Compte tenu des problèmes budgétaires auquel la Corée va être confrontée à long terme, il est prioritaire de conserver une situation budgétaire saine, ce qui suppose que les recettes publiques augmentent parallèlement aux dépenses. Une façon de financer l'augmentation des dépenses consisterait à rehausser le taux de cotisation au RNR, qui s'établit à 9 % depuis 1998, soit nettement en deçà de la moyenne de 20 % observée dans la zone OCDE. Un taux de 14.1 % serait suffisant pour préserver l'équilibre financier du RNR jusqu'en 2083, à supposer que le taux de remplacement soit ramené comme prévu à 40 % et que l'âge d'ouverture des droits à pension soit relevé de 61 à 65 ans d'ici à 2033. Il n'est pas possible de réduire encore le taux de remplacement, qui est déjà bas, mais l'âge d'ouverture des droits à pension pourrait être repoussé au-delà de 65 ans, comme dans un certain nombre d'autres pays de l'OCDE. D'autres sources de recettes sont nécessaires pour financer l'augmentation des dépenses, notamment en matière de soins de santé et de longue durée.

### Comment financer la croissance des dépenses publiques

Pour financer en partie ses quatre grandes initiatives nationales, dont le coût représentera environ 2 % du PIB par an au cours de la période 2018-21, le gouvernement a annoncé une hausse des taux d'imposition en août 2017 :

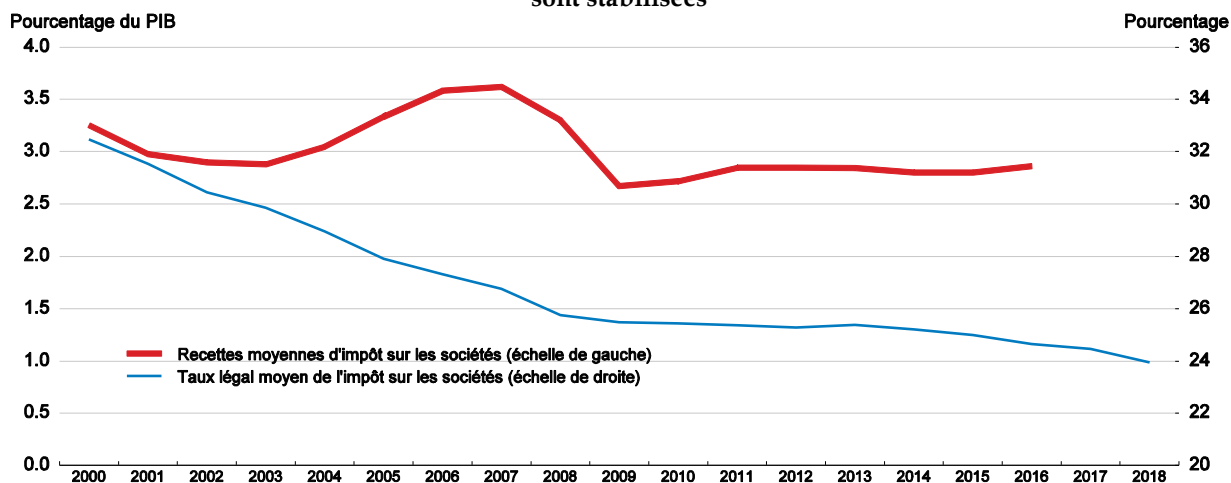
- Le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques applicable aux contribuables dont le revenu imposable est supérieur à 500 millions KRW (463 000 USD) a été relevé de 40 % à 42 %, tandis que les personnes situées dans la nouvelle tranche d'imposition de 300-500 millions KRW sont assujetties à un taux de 40 %. Cette modification devrait se traduire par un surcroît de recettes de 1 000 milliards KRW (0.06 % du PIB) par an.
- Le taux de l'impôt sur les sociétés applicable aux entreprises dont le bénéfice imposable est supérieur à 300 milliards KRW (278 millions USD) a été légèrement relevé et porté à 25 %. Cela devrait se traduire par des recettes supplémentaires de 2 300 milliards KRW (0.1 % du PIB) par an. Les taux appliqués aux entreprises ayant des bénéfices inférieurs à ce seuil restent inchangés : 22 % sur les bénéfices compris entre 20 milliards et 300 milliards KRW, 20 % sur les bénéfices compris entre 200 millions et 20 milliards KRW, et 10 % sur les bénéfices inférieurs ou égaux à 200 millions KRW (185 millions USD).

Compte tenu du caractère limité du surcroît de recettes résultant de cette hausse des taux d'imposition, son effet macroéconomique sera limité et l'essentiel des dépenses supplémentaires sera financé via la réduction d'autres postes de dépenses, comme indiqué précédemment.


En 2016, les recettes d'impôt sur les sociétés ont représenté 3.6 % du PIB en Corée, soit un niveau supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui était de 2.9 % (graphique 11). La hausse du taux de l'impôt coréen

sur les sociétés, qui vise à favoriser une croissance plus inclusive, intervient dans un contexte de concurrence fiscale internationale exacerbée en matière de réduction des taux d'imposition des entreprises. Six pays de l'OCDE ont revu à la baisse le taux normal de leur impôt sur les sociétés en 2016 passant à sept pays en 2017 et 2018, ce qui prolonge la baisse tendancielle de la moyenne de l'OCDE, passée de 32.5 % en 2000 à 23.9 % en 2018.

Graphique 11. Les taux des impôts sur les sociétés diminuent dans la zone OCDE tandis que leurs recettes se sont stabilisées



Source : OCDE (2017g) ; Statistiques de l'OCDE sur les taxes (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739528>

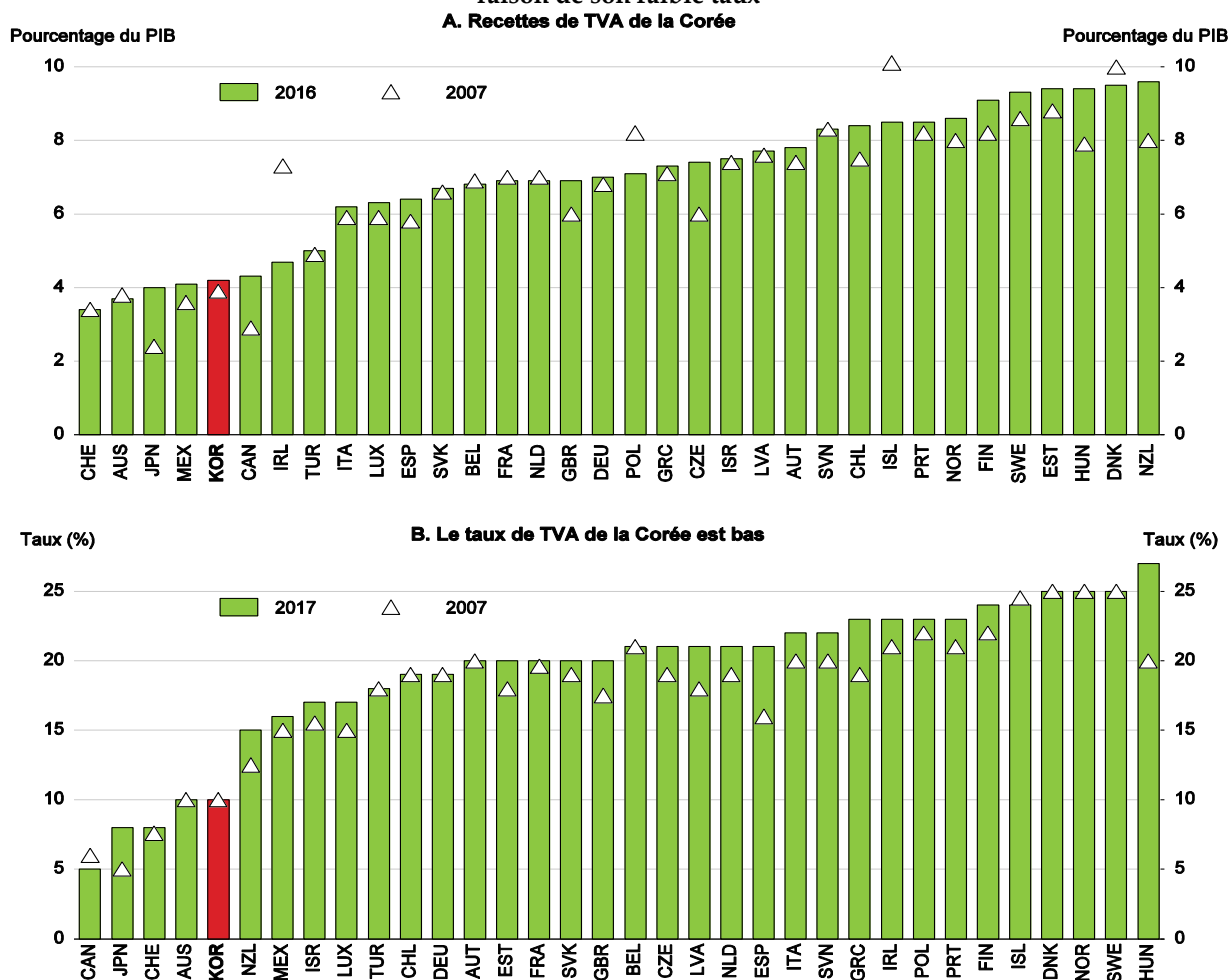
La tendance internationale à la baisse des taux des impôts sur les sociétés constitue une réaction à l'atonie de l'investissement, qui est également liée à une multitude d'autres facteurs (OECD, 2017g). Un taux de 25 % est proche de la moyenne de l'OCDE, mais il est supérieur à ceux observés dans d'autres économies d'Asie, comme Hong Kong, Chine (16.5 %) et Singapour et le Taipei chinois (17.0 % dans les deux cas). Or, des taux élevés d'imposition des sociétés tendent à freiner l'investissement des entreprises, les entrées d'investissement direct étranger (IDE) et la création d'entreprises (Brys *et al.*, 2016). D'après une étude de l'OCDE portant sur 34 pays membres au cours de la période 1980-2014, la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés et du coin fiscal sur le revenu des personnes physiques a entraîné une hausse de la production par habitant (Akgun *et al.*, 2017). Selon une autre étude de l'OCDE, l'impôt sur les sociétés constituait le prélèvement le plus préjudiciable à la croissance économique, par rapport aux impôts sur le patrimoine, sur les biens et services – tels que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (graphique 12) – et sur le revenu des personnes physiques (OECD, 2010).

L'effet de la hausse de l'impôt coréen sur les sociétés est limité par le fait qu'elle ne s'applique qu'aux 77 plus grandes entreprises. Néanmoins, celles-ci représentaient 30.5 % des bénéficiaires nets et 39.0 % des recettes d'impôt sur les sociétés en 2016. Cela aura cependant aussi des répercussions sur d'autres entreprises, notamment sur les sous-traitants des entreprises soumises à ces hausses d'impôt, compte tenu du pouvoir de négociation généralement limité dont elles disposent vis-à-vis des grandes entreprises (Chang and Woo, 2015). La hausse de l'impôt sur les sociétés s'accompagne d'une diminution des crédits d'impôt pour investissement dans la R-D destinés aux grandes entreprises. En outre, le dispositif fiscal visant à inciter les grandes entreprises à investir et à augmenter les salaires et les versements de dividendes a été modifié. Suivant le « système fiscal visant à favoriser l'investissement et une croissance partagée » qui est entré en vigueur en 2018, les grandes entreprises qui ne respectent pas certains seuils en matière d'investissement, de salaires et de dépenses destinés à favoriser une croissance partagée avec les PME sont assujetties à un impôt de 20 % sur leurs bénéfices.


Une façon plus efficace de collecter des recettes supplémentaires consiste à relever les impôts indirects, notamment la TVA (Jones, 2009). Si les recettes d'impôt sur le revenu de la Corée sont supérieures à la moyenne de l'OCDE, ses recettes de TVA représentaient moins de 4 % du PIB en 2016, ce qui plaçait la Corée au cinquième rang des pays de l'OCDE classés par ordre croissant (graphique 12). Le taux moyen de TVA dans la zone OCDE était supérieur à 19 % en 2017, alors que celui de la Corée est resté à 10 % depuis sa mise en place en 1977, ce qui la place au quatrième rang des pays de l'OCDE classés par

ordre croissant (graphique 12, partie B). Les pays recourent de plus en plus à la TVA pour rendre leur structure fiscale plus propice à la croissance et favoriser les créations d'emplois.

Graphique 12. Les recettes de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sont relativement modestes en Corée, en raison de son faible taux



Source : OCDE (2017g).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739547>

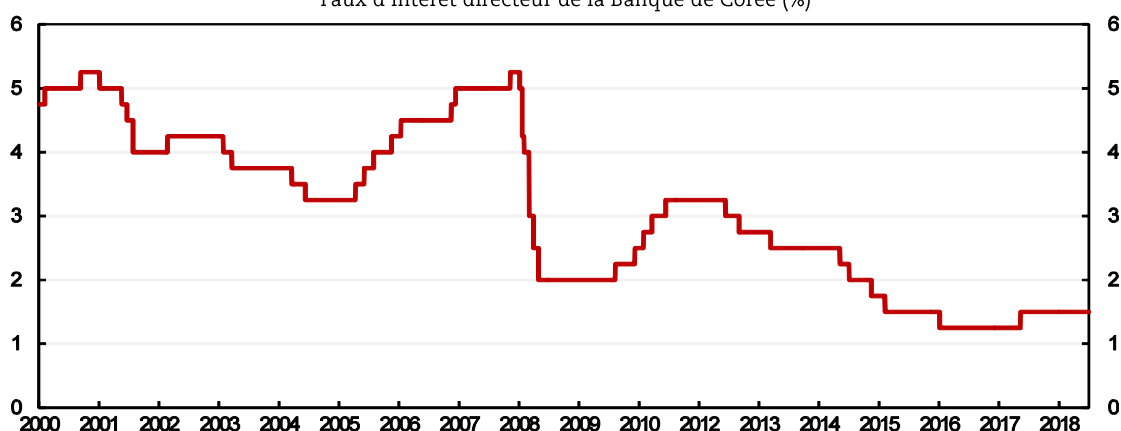
Bien que la TVA soit souvent considérée comme un impôt régressif, cela n'est vrai que si l'on mesure les paiements de TVA par rapport au revenu courant. Cette régressivité peut être limitée si l'on mesure les versements de TVA par rapport au revenu sur le cycle de vie, étant donné que les individus tendent à lisser leur consommation sur la durée de leur existence, de sorte qu'une forte proportion de leurs versements de TVA a lieu pendant leur jeunesse et leur vieillesse, périodes au cours desquelles leurs revenus sont plus faibles (OECD/Korea Institute of Public Finance, 2014). En outre, comme cela a été souligné, la TVA est moins préjudiciable à la croissance que les impôts directs, de sorte que les gains de production résultant d'un recours accru à la TVA peuvent être utilisés pour compenser les pertes subies par ceux qui en pâtissent, de manière à éviter des effets redistributifs négatifs, par le biais de mesures ciblées, notamment d'un élargissement du champ d'application du crédit d'impôt sur les revenus du travail. Il importe cependant de conserver un taux normal de TVA. La taxe sur la valeur ajoutée constitue par ailleurs une source de recettes stable et répartit la charge fiscale entre les générations.

### Politique monétaire et de change


Le cycle d'assouplissement monétaire de la Banque de Corée, qui a débuté en juillet 2012, a pris fin en novembre 2017, lorsqu'elle a relevé son taux d'intérêt directeur d'un point bas historique de 1¼ pour cent à 1½ pour cent (graphique 13). La banque centrale a procédé à cette hausse parce qu'elle considérait que la

reprise économique mondiale se poursuivait et que la croissance de l'économie coréenne était vigoureuse. Dans sa déclaration de novembre, la Banque de Corée s'est engagée à continuer de soutenir la reprise économique et à stabiliser l'inflation au niveau de l'objectif à moyen terme (Bank of Korea, 2017). La hausse des prix à la consommation est inférieure à l'objectif d'inflation de 2 % (graphique 5), ce qui laisse à penser que l'orientation accommodante de la politique monétaire peut être réduite progressivement. Comme l'a déclaré la banque centrale, les décisions de politique monétaire doivent prendre en compte les risques qui pèsent sur la stabilité financière, notamment ceux résultant de la dette des ménages et des mouvements de capitaux. Cela tend également à indiquer qu'il serait judicieux de réduire peu à peu l'orientation expansionniste de la politique monétaire pour ralentir l'augmentation du crédit hypothécaire et de la dette des ménages (voir ci-après) ainsi que pour limiter les écarts de taux d'intérêt parallèlement au durcissement de la politique monétaire aux États-Unis. La banque centrale devrait également prendre en considération la légère accentuation des tensions inflationnistes à l'échelle mondiale et l'impact de la forte augmentation du salaire minimum.

Graphique 13. Le cycle d'assouplissement monétaire a pris fin en Corée  
Taux d'intérêt directeur de la Banque de Corée (%)

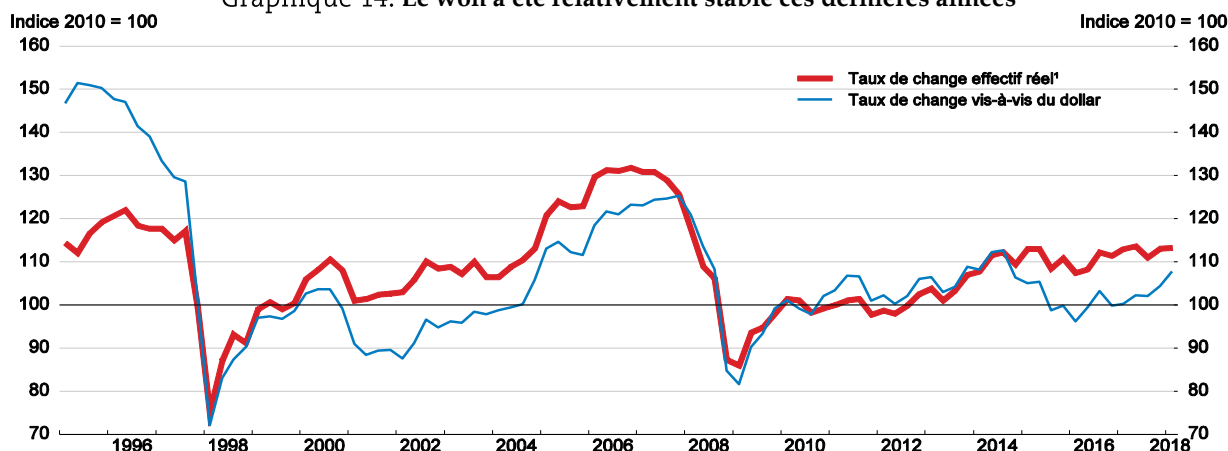


Source : Banque de Corée.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739566>


Les autorités monétaires doivent également tenir compte de l'évolution des taux de change. Le won a été relativement stable au cours des deux dernières années, s'appréciant de 12 % par rapport au dollar et de 5 % en termes effectifs réels (graphique 14). La politique de change de la Corée, qui est axée sur le lissage des fluctuations excessives, est classée par le Fonds monétaire international (FMI) dans la catégorie « flottement » depuis 2009. La préservation de la flexibilité du taux de change est essentielle pour amortir les chocs extérieurs.

Graphique 14. Le won a été relativement stable ces dernières années



1. Taux de change pondéré en fonction des échanges avec 53 partenaires commerciaux, et corrigé des écarts d'inflation à l'aide des indices de prix à la consommation (IPC).

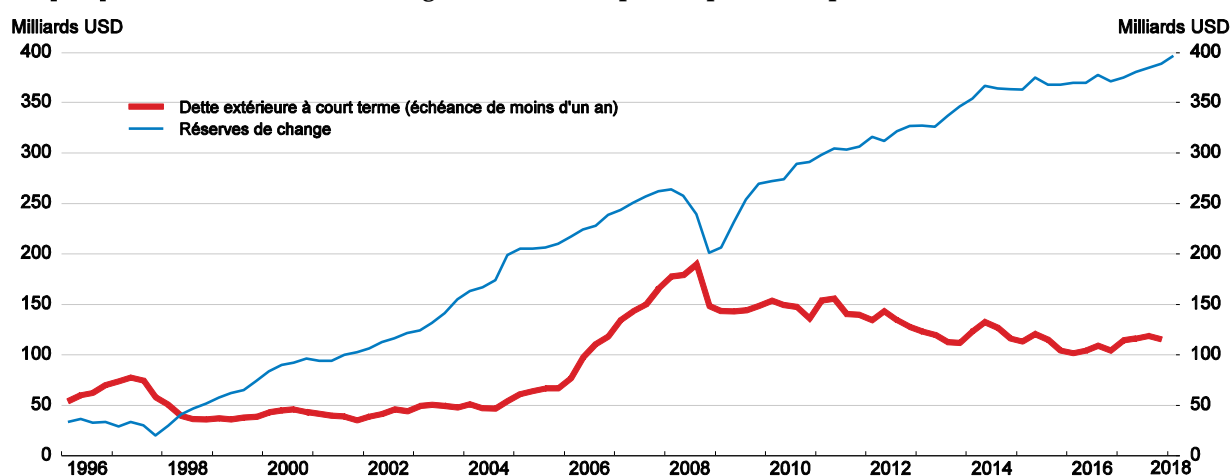
Sources : OCDE, Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données) ; et Banque de Corée.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739585>



La Corée est exposée à des chocs externes, qui ont provoqué une fuite des capitaux et une dépréciation rapide de sa monnaie en 1997 et 2008. Elle semble néanmoins nettement plus résiliente aujourd'hui, sa dette extérieure à court terme ayant reculé de 190 milliards USD en septembre 2008 à 116 milliards USD à la fin de 2017 (graphique 15). Dans le même temps, les réserves de change sont passées de 240 milliards USD à 397 milliards USD en mars 2018, soit l'équivalent de 24 % du PIB annuel, ce qui place la Corée au neuvième rang mondial en termes de réserves de change et représente plus du triple de sa dette extérieure à court terme. Cela contribue à protéger la Corée contre les futures crises et réduit le coût des emprunts extérieurs. Néanmoins, ces réserves représentent également un coût budgétaire considérable et impliquent un risque de change. Les accords d'échange de devises, qui avaient joué un rôle clé dans la résolution du problème de manque de devises auquel avait été confrontée la Corée en 2008, peuvent compléter les réserves de change. La Corée a conclu des accords d'échange de devises avec divers pays, parmi lesquels la Chine, le Canada, l'Australie et la Suisse.

Graphique 15. Les réserves de change sont trois fois plus importantes que la dette extérieure à court terme



Note : Les administrations publiques représentaient 2.4 % de cette dette à court terme en 2016.  
Source : Banque de Corée.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739604>

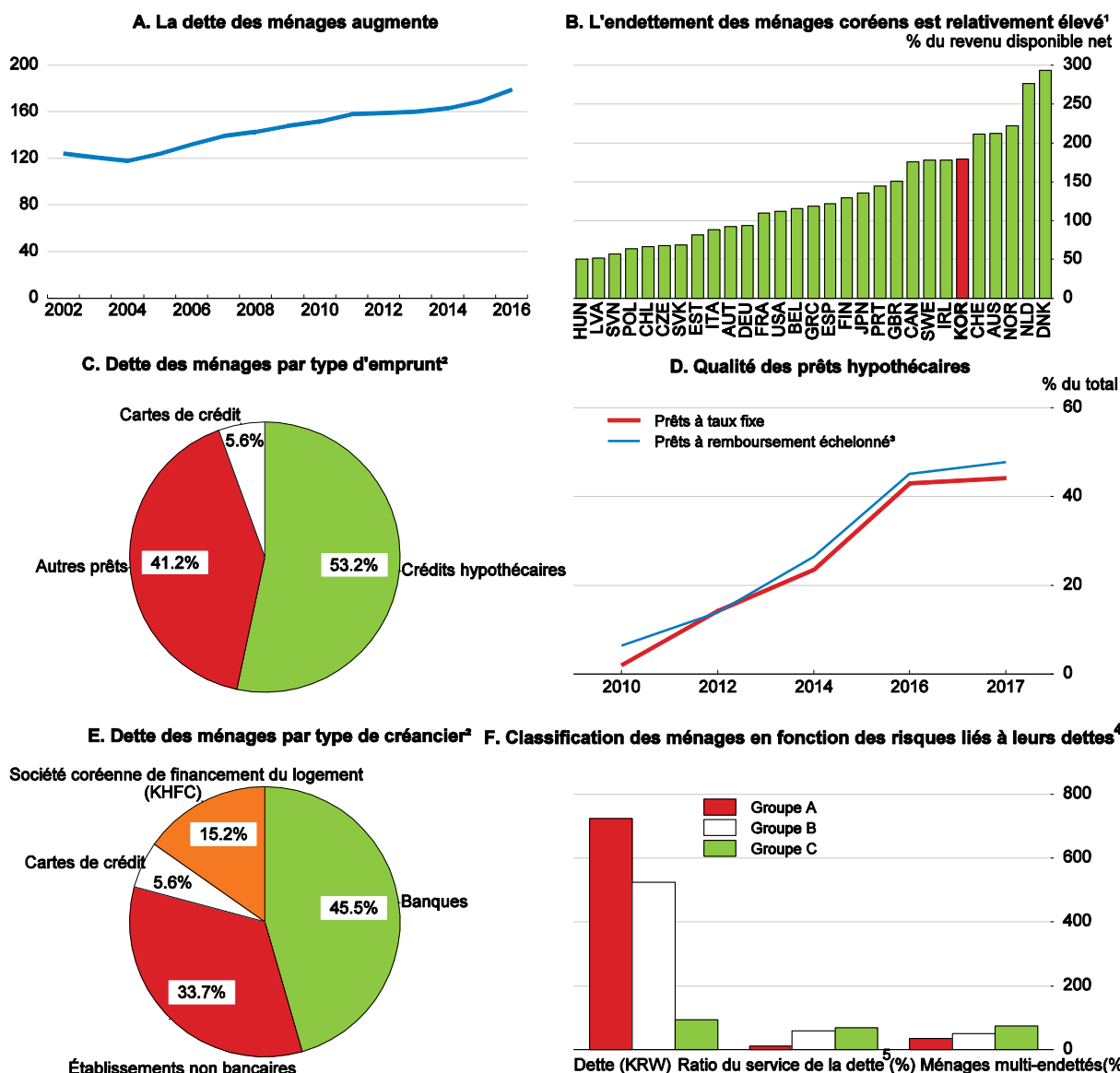
### Dette des ménages et stabilité financière

Si la dette publique et celle des entreprises sont modestes en termes de comparaison internationale, la dette des ménages est passée de 124 % du revenu disponible net des ménages en 2002 à 180 % en 2016 (graphique 16) et a encore augmenté en 2017. Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui s'établissait à 132 % (graphique 16, partie B) et avait plus modestement augmenté par rapport à son niveau de 105 % en 2002. Or, une croissance plus rapide de la dette des ménages va de pair avec une plus forte probabilité de crise bancaire (OECD, 2017c). En Corée cependant, ce risque est atténué par divers facteurs :

- Le taux d'impayés sur les prêts bancaires aux ménages a reculé de 0.8 % en 2012 à 0.25 % en 2017. Dans la mesure où leur ratio de fonds propres s'établissait à 15.4 % en septembre 2017, les banques sont capables de faire face à une hausse du taux de défaillance.
- Étant donné que la dette hypothécaire représentait 53.2 % de la dette des ménages en juin 2017 (graphique 16, partie C), la montée de leur endettement s'est accompagnée d'une augmentation de leur patrimoine.
- Environ 70 % de la dette des ménages sont imputables aux 40 % supérieurs de la distribution des revenus (Ministry of Strategy and Finance, 2017).
- La qualité de la dette hypothécaire s'est améliorée, dans la mesure où les proportions de prêts à taux fixe et de prêts à remboursement échelonné (par opposition aux prêts à remboursement in fine) se sont hissées à près de la moitié (graphique 16, partie D).

- Les autorités ont durci les règles relatives aux établissements non bancaires, qui représentaient 35.7 % de la dette des ménages à la fin de 2017 (notamment en durcissant les exigences de fonds propres applicables aux caisses d'épargne et les obligations de provisionnement imposées à plusieurs catégories d'établissements).
- Néanmoins, l'éventualité d'un affaiblissement des capacités de remboursement de la dette de certains emprunteurs vulnérables et de moins-values sur certains actifs au cours de la phase de montée des taux d'intérêt constitue une source de préoccupation.

Graphique 16. L'ampleur de la dette des ménages est préoccupante en Corée



1. En 2016.  
 2. Fin juin 2017.  
 3. En cas de prêt à remboursement échelonné, le principal restant dû diminue peu à peu. La plupart des prêts hypothécaires sont cependant des prêts à remboursement in fine, c'est à dire le principal est remboursé en un seul versement à l'échéance du crédit.  
 4. Il s'agit de la classification gouvernementale des ménages suivant les facteurs de risque liés à leur endettement.  
 5. Totalité des paiements effectués au titre du remboursement de la dette (intérêts et principal) en pourcentage du revenu brut.  
 Sources : OCDE, Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données) ; ministère de la Stratégie et des Finances ; Nomura Global Economics.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933739623>

Le gouvernement considère que 54 % de la dette des ménages sont sûrs (groupe A dans la partie F du graphique 16), étant donné qu'ils sont attribuables à des ménages dont le ratio dette/actifs est inférieur à 100 % et dont les paiements au titre du service de la dette représentent moins de 40 % de leur revenu. Pour ce groupe, le ratio médian service de la dette/revenu est de 10,3 %. Environ 7 % de la dette des ménages sont imputables au groupe C, dont le ratio dette/actifs est supérieur à 100 % et le ratio service de la dette/revenu excède 40 %. Les ménages du groupe C, dont le ratio médian service de la dette/revenu s'établit à 68,6 %, présentent un risque élevé de défaillance. En outre, près des trois quarts d'entre eux sont endettés à plus d'un titre. Entre ces deux extrêmes se trouve le groupe B, qui réunit les ménages dont le ratio dette-actifs ou le ratio du service de la dette laisse entrevoir un risque de défaillance. Le ratio médian service de la dette/revenu du groupe B, qui représente les 39 % restants de la dette des ménages, s'établit à un niveau élevé de 58 %. Leur situation financière est également précaire compte tenu de la hausse attendue des taux d'intérêt. Il ne sera pas aisé pour le gouvernement d'atteindre son double objectif consistant à ralentir le crédit hypothécaire tout en évitant une contraction de l'investissement en logements.

Les mesures prises pour durcir les règles applicables aux prêts hypothécaires (graphique 3, partie C) ont contribué à ralentir la croissance des prêts accordés aux ménages par des établissements de dépôt (banques, coopératives de crédit, caisses d'épargne, etc.), qui est passée de 11,9 % à la fin de 2016 à 7,3 % à la fin de 2017 (graphique 3, partie D). En octobre 2017, le gouvernement a annoncé une stratégie globale concernant la dette des ménages. Son objectif est de freiner la croissance de l'endettement des ménages au cours des cinq prochaines années, afin qu'elle soit inférieure à la moyenne de 8,2 % observée au cours de la période 2005-14. Dans la mesure où la croissance du PIB nominal devrait rester aux alentours de 5 %, l'objectif du gouvernement implique que le ratio dette/revenu des ménages continuera d'augmenter.

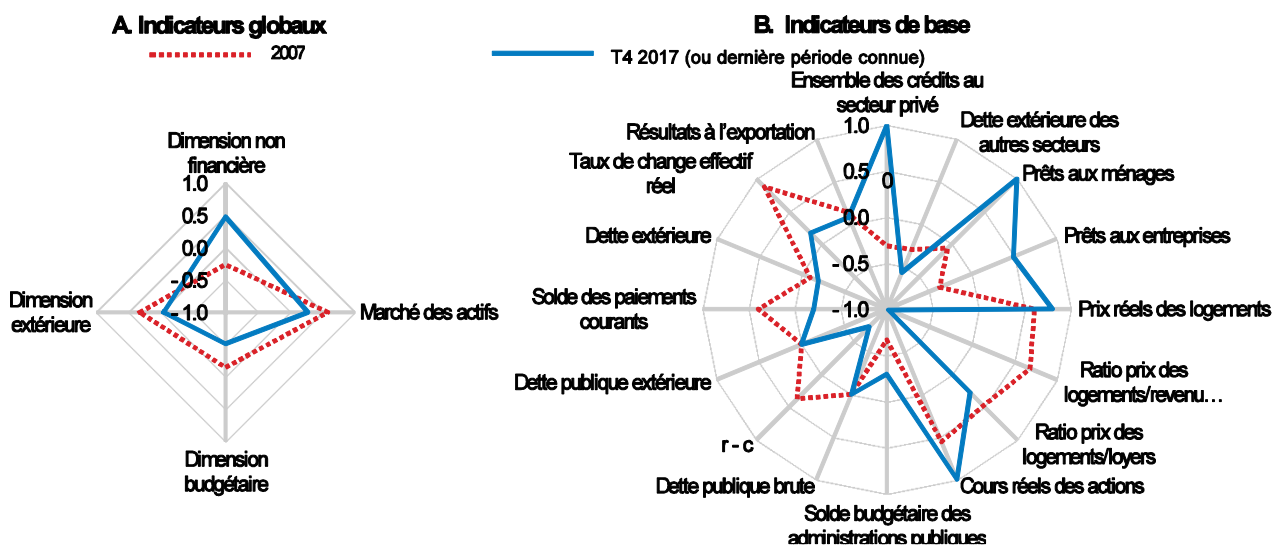
Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a récemment durci les règles applicables aux crédits sollicités par des personnes possédant plusieurs logements, en modifiant les dispositions relatives au ratio dette/revenu pour que soit pris en compte le principal des crédits hypothécaires contractés pour financer les biens immobiliers d'habitation déjà acquis, de sorte qu'il sera plus difficile pour les propriétaires de plusieurs logements d'obtenir un prêt hypothécaire. Outre le fait que cela ralentira la croissance de la dette des ménages, cela contribuera à la réalisation de l'objectif du gouvernement consistant à empêcher les prix des logements d'augmenter dans les « zones de spéculation ». En outre, le gouvernement introduira un nouveau dispositif, le « ratio du service de la dette », afin de plafonner la charge globale de la dette correspondant à l'ensemble des prêts des ménages en proportion de leur revenu. Ce dispositif s'appliquera aux banques à partir du dernier trimestre de 2018 et son périmètre sera progressivement élargi au secteur non bancaire. Enfin, le gouvernement s'attend à ce que ses mesures destinées à renforcer les revenus des ménages (voir ci-avant) améliorent leurs capacités de remboursement de leurs dettes (MOSF, 2017).

Il est également crucial de remédier au problème d'endettement des ménages pour la cohésion sociale de la Corée, dans la mesure où cela prive d'accès au crédit un grand nombre de personnes, de sorte qu'il leur est difficile d'améliorer leur situation économique (Jones and Kim, 2014). La stratégie du gouvernement passe par une assistance spécifiquement adaptée aux ménages confrontés à des problèmes d'endettement : *i)* les emprunteurs qui remboursent leurs dettes en temps voulu mais se sentent en difficulté financière peuvent demander une restructuration préventive de leurs prêts, afin de réduire la charge du remboursement de leur dette ; *ii)* les autorités abaisseront la limite légale relative aux taux des intérêts moratoires appliqués en cas d'arriérés d'intérêts, afin d'alléger le fardeau des emprunteurs défaillants et de contribuer au redressement de leur cote de solvabilité ; et *iii)* pour les emprunteurs dépourvus de toute capacité de remboursement, les pouvoirs publics s'attacheront à annuler les dettes modestes et impayées depuis longtemps, et à les aider à engager une procédure de redressement personnel ou de faillite. Les mesures destinées à aider les ménages en arriérés de paiement à rembourser leur dette favoriseront une croissance plus inclusive, en leur redonnant accès au système financier. Il est important d'encourager les particuliers à utiliser ces dispositions, étant donné que certains emprunteurs défaillants préfèrent le rester. Cela dit, la restructuration des dettes soulève un problème d'aléa moral.

L'augmentation du crédit au secteur des ménages qui a alimenté la montée de son endettement constitue le facteur de vulnérabilité macro-financière le plus grave en Corée, tandis que la croissance du crédit au secteur des entreprises a été moins dynamique (graphique 17). Les marchés d'actifs connaissent, quant à eux, des évolutions divergentes : alors que les ratios prix des logements/revenu et prix des logements/loyers ont diminué, les cours réels des actions se sont hissés à des niveaux records. Enfin, les facteurs de vulnérabilité macro-financière d'ordre budgétaire et externe sont très faibles.

Graphique 17. Évolution des facteurs de vulnérabilité macro-financière

Indice variant sur une échelle de -1 à 1, de la vulnérabilité la plus faible à la plus forte, 0 correspondant au niveau moyen sur longue période, c'est-à-dire depuis 2000 ; la ligne rouge correspond à 2007 et la ligne bleue à T4 2017



Note : On calcule chaque indicateur global de vulnérabilité macro-financière en agrégeant (sous la forme d'une moyenne simple) des indicateurs de base normalisés tirés de la base de données de l'OCDE sur la résilience. Ces indicateurs de base sont normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de -1 à 1 : l'intervalle de -1 à 0 correspond aux observations inférieures au niveau moyen sur longue période de l'indicateur considéré (sachant que cet écart positif entre moyenne sur longue période et observation dénote une vulnérabilité plus faible), 0 au niveau moyen sur longue période, et l'intervalle de 0 à 1 aux observations supérieures au niveau moyen sur longue période (sachant que cet écart négatif entre moyenne sur longue période et observation dénote une vulnérabilité plus forte). La dimension non financière recouvre les indicateurs de base suivants : l'ensemble des crédits au secteur privé (en % du revenu national brut [RNB]), la dette extérieure des autres secteurs (en % du RNB), les prêts aux ménages (en % du RNB) et les prêts aux entreprises (en % du RNB). Le marché des actifs recouvre les indicateurs de base suivants : les prix réels des logements, le ratio prix des logements/revenu, le ratio prix des logements/loyers et les cours réels des actions. La dimension budgétaire recouvre les indicateurs de base suivants : le solde budgétaire des administrations publiques (en % du RNB) (échelle inversée), la dette publique brute (en % du RNB), le rendement réel des obligations – le taux de croissance potentiel ( $r - c$ ) et la dette publique extérieure. La dimension extérieure recouvre les indicateurs de base suivants : le solde des paiements courants (échelle inversée), la dette bancaire extérieure (en % du RNB), le taux de change effectif réel et les résultats à l'exportation.

Source : Calculs fondés sur la Base de données de l'OCDE sur la résilience.

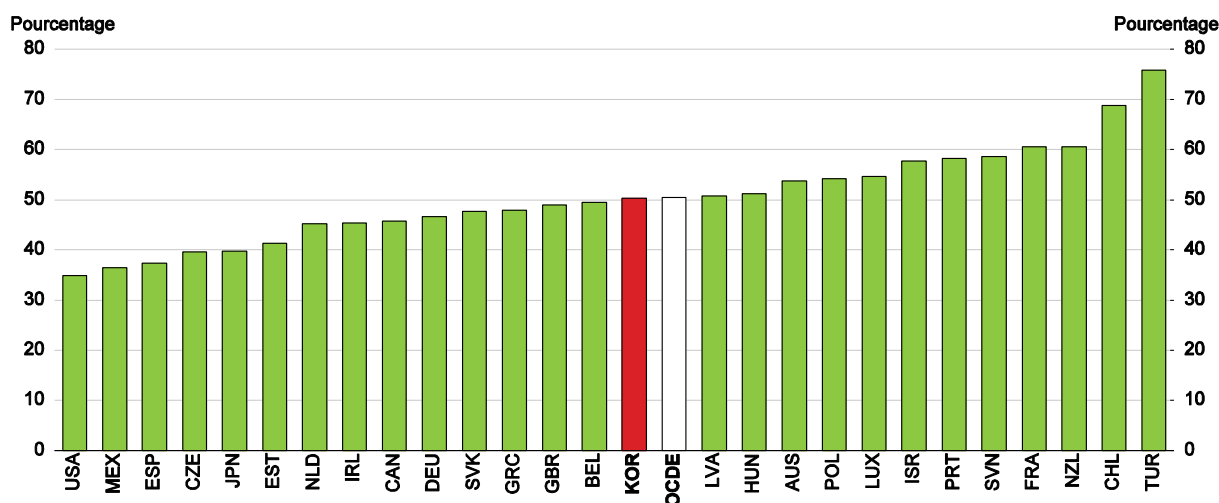
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739642>

### La hausse du salaire minimum


La hausse du salaire minimum est un des facteurs qui influenceront sur le revenu des ménages. Elle est déterminée chaque année par le Conseil du salaire minimum, qui est composé de représentants des travailleurs, des employeurs et des pouvoirs publics. La Corée a relevé son salaire minimum de 29 % du salaire médian en 2000 à 50 % en 2016, ce qui correspond à la moyenne de l'OCDE (graphique 18). À la mi-2017, le Conseil a décidé de le revaloriser de 16,4 % en 2018. Si le salaire minimum est encore relevé et porté à 10 000 KRW (9,26 USD), comme l'envisageait initialement le nouveau gouvernement, son augmentation cumulée par rapport à 2017 atteindrait 54 %. La hausse du salaire minimum vise à remédier au creusement des inégalités de revenu, à garantir une existence décente aux travailleurs faiblement rémunérés et à obtenir une croissance tirée par les revenus. Le gouvernement compensera cette augmentation pour les entreprises comptant moins de 30 employés, en couvrant la différence entre la hausse de 2018 du salaire minimum et la croissance moyenne du salaire minimum au cours des cinq dernières années (7,4 %), et en instaurant des allègements compensés de cotisations d'assurance sociale. En outre, il accordera des réductions de frais pour les cartes bancaires et réduira la charge que représente la TVA pour les petites entreprises, afin d'amortir l'impact de la hausse du salaire minimum. Les entreprises comptant 30 employés ou plus bénéficieront, quant à elles, de « fonds pour la stabilité de l'emploi » si elles embauchent certains types de salariés, tels que des agents de sécurité ou des concierges. En tout, le gouvernement a préparé 76 mesures de compensation destinées à atténuer l'impact de l'augmentation du salaire minimum. Pour évaluer pleinement leurs effets, un suivi attentif sera nécessaire.

Certains craignent que l'augmentation rapide du salaire minimum ne puisse être particulièrement préjudiciable aux entreprises fragiles et réduire les possibilités d'emplois offertes aux travailleurs peu qualifiés. Pour l'heure, il est difficile d'évaluer l'impact de la hausse du salaire minimum. D'après les conclusions de Lee (2008), une augmentation du salaire minimum n'a pas d'incidence significative sur le niveau global de l'emploi. Néanmoins, d'après les estimations figurant dans une récente étude du marché du travail coréen, une hausse de 1 % du salaire minimum se traduirait par une diminution de 0.14 point de pourcentage du taux d'emploi (Lee and Hwang, 2016).

Graphique 18. Salaire minimum en pourcentage du salaire médian en 2016



Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des salaires.

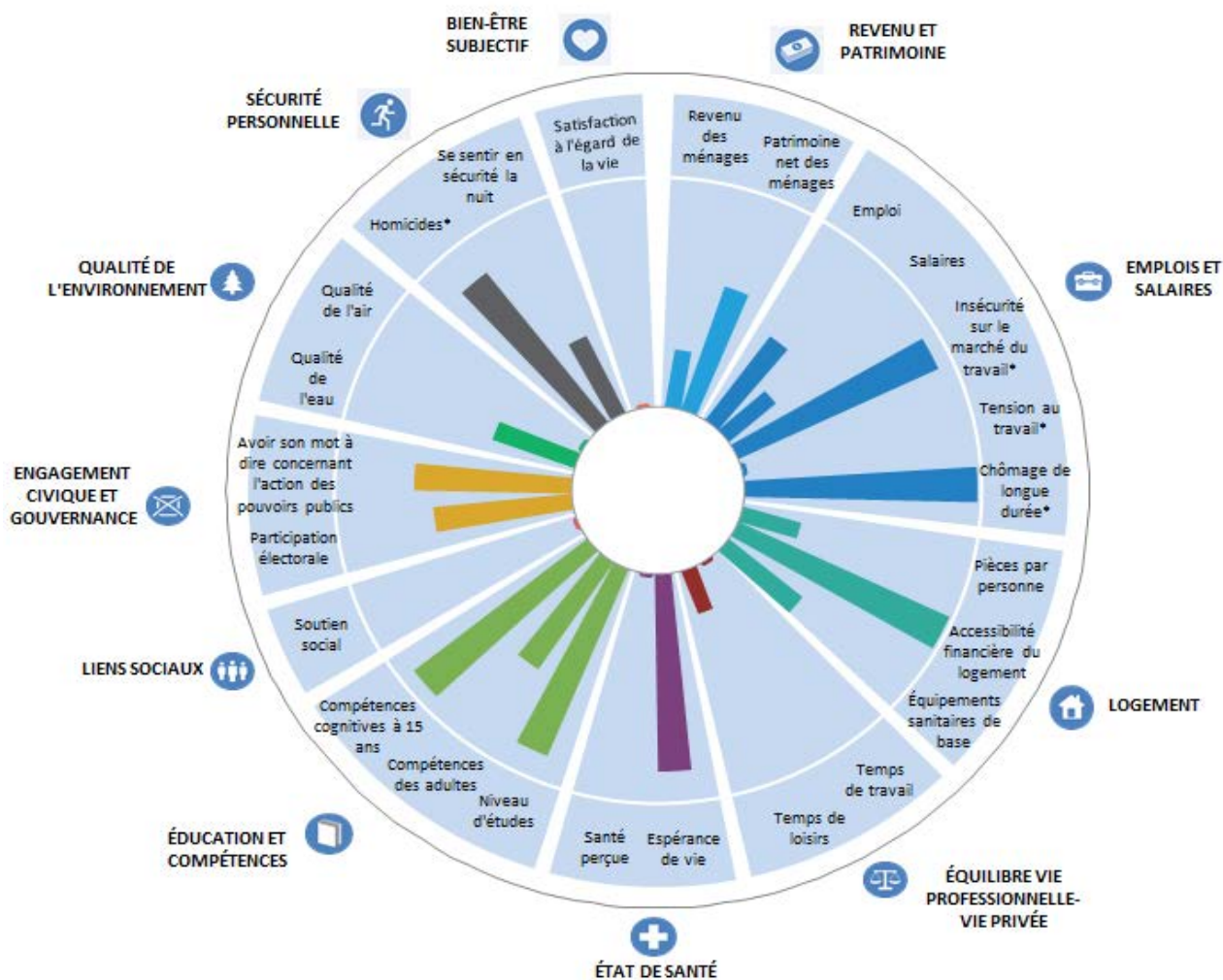
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739661>

La revalorisation du salaire minimum est également destinée à réduire les inégalités. Un institut de recherche public a établi l'existence d'une corrélation entre hausse du salaire minimum et diminution du nombre de travailleurs pauvres (Yoon *et al.*, 2015), et deux autres études tendent à indiquer qu'une hausse du salaire minimum réduit les inégalités salariales entre les travailleurs ayant un niveau de salaire moyen ou bas, et contribuent du même coup à faire reculer les inégalités de revenu (Sung, 2014 ; S. Oh, 2017). Cependant, des travaux réalisés par un autre institut public de recherche montrent que les mesures ciblées sur les ménages aux revenus modestes, telles que le crédit d'impôt sur les revenus du travail, sont plus efficaces pour réduire la pauvreté que les dispositifs visant les travailleurs faiblement rémunérés, comme le salaire minimum (Yun, 2016a).

### Relever les défis à plus long terme en matière de bien-être


La Corée obtient de bons résultats au regard de divers indicateurs du bien-être, notamment dans les domaines de l'éducation et des compétences, du coût du logement et du chômage de longue durée. Néanmoins, le pays se classe largement au-dessous de la moyenne de l'OCDE en ce qui concerne le bien-être subjectif (graphique 19). Par ailleurs, la Corée se situe en bas du classement s'agissant du revenu, de l'emploi, de l'équilibre vie professionnelle-vie privée, de la tension au travail et de la santé perçue. Pour améliorer le bien-être de ses citoyens, la Corée pourrait engager des réformes visant à éliminer les obstacles au travail des femmes et à rompre avec le dualisme du marché du travail, deux problématiques examinées ci-après. Par ailleurs, la Corée doit s'attaquer au taux élevé de pauvreté relative chez les personnes âgées. Enfin, le pays se situe aussi en-deçà de la moyenne de l'OCDE pour ce qui est de la qualité de l'environnement, un enjeu étudié dans la section finale.

Graphique 19. Les indicateurs du bien-être laissent à penser que la Corée peut mieux faire



Note : Ce graphique illustre les points forts et les points faibles de la Corée en termes de bien-être par comparaison avec d'autres pays de l'OCDE. Pour les indicateurs positifs et négatifs (comme les homicides, signalés par un astérisque « \* »), une barre plus longue indique toujours un meilleur résultat (autrement dit, un niveau de bien-être plus élevé), tandis qu'une barre plus courte correspond toujours à un résultat plus mauvais (autrement dit, à un niveau de bien-être moins élevé).

Source : Base de données de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE, [www.oecdbetterlifeindex.org](http://www.oecdbetterlifeindex.org).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739680>

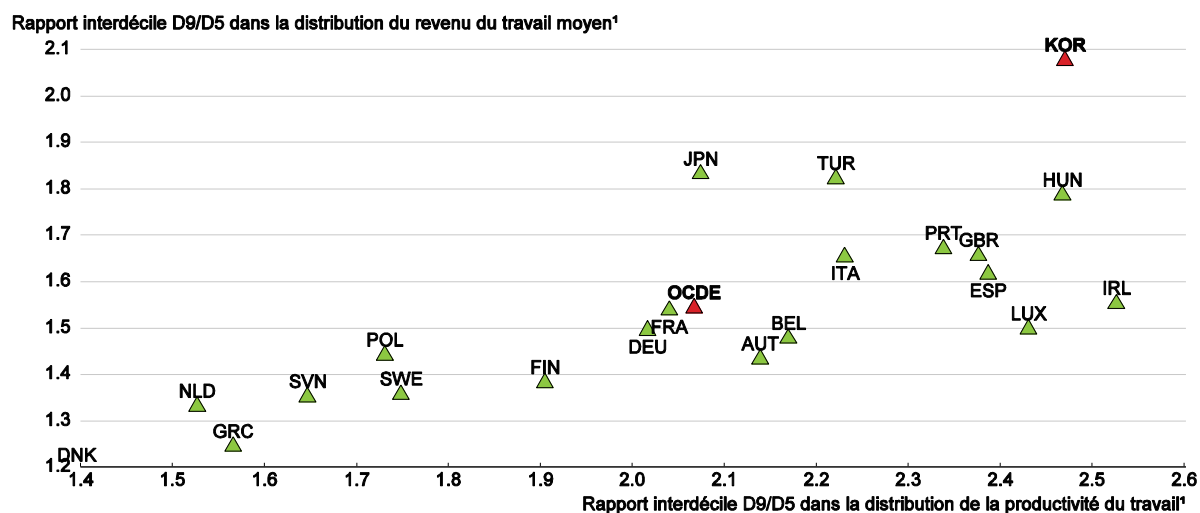
Pour s'assurer que la croissance profite à tous, la Corée doit non seulement améliorer le bien-être mais aussi réduire les écarts de productivité importants constatés entre les grandes entreprises et les PME, ainsi qu'entre le secteur manufacturier et celui des services. En effet, dans la zone OCDE, il existe une corrélation positive entre la dispersion de la productivité des entreprises appartenant au 90<sup>e</sup> centile et au 50<sup>e</sup> centile et la dispersion du salaire moyen (graphique 20). La Corée se classe en deuxième position de l'OCDE s'agissant des écarts de productivité, tandis que le pays se distingue par la plus forte dispersion des salaires, accentuée également par le dualisme du marché du travail.

### Offrir aux Coréennes davantage de débouchés professionnels

En Corée, le taux d'emploi est passé de 64,6 % en 2013 à 66,6 % en 2017, ce qui est proche de la moyenne de l'OCDE mais reste inférieur à l'objectif de 70 % fixé en 2013 (tableau 8). Les faibles taux d'emploi des femmes et des jeunes sont compensés par des taux d'emploi élevés pour les 30-54 ans et les travailleurs plus âgés. Toutefois, près d'un tiers de ces derniers sont contraints d'accepter un départ anticipé non voulu de chez leur employeur avant d'avoir atteint l'âge légal de la retraite et se retrouvent ainsi poussés à exercer une activité indépendante. En 2016, le taux d'emploi des femmes était inférieur de 20 points de pourcentage à celui des hommes en Corée, soit le quatrième écart femmes-hommes le plus

marqué de la zone OCDE, ce qui s'explique par la forte proportion de Coréennes qui quittent le marché du travail lorsqu'elles ont des enfants. Aller plus loin dans l'égalité entre les sexes constitue une priorité importante.

Graphique 20. Les inégalités en termes de revenu du travail sont associées à des écarts de productivité entre les entreprises



1. Ce graphique compare la productivité du travail et les revenus du travail dans une entreprise située dans le 90e centile et dans une entreprise située dans le 50e centile.

Source : OCDE (2016b).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933739699>

Les *Études économiques* précédentes sur la Corée ont mis en évidence la nécessité d'étendre le congé de maternité et le congé parental (tableau 9). Toutes les femmes bénéficient d'un congé de maternité rémunéré de 90 jours, la prestation correspondante étant versée pour partie ou en intégralité par le régime d'assurance chômage. La proportion de femmes qui prennent un congé de maternité par rapport au nombre de naissances est passée de 21 % en 2013 à 22 % en 2016 (graphique 21), ce qui reste faible toutefois en raison de la réticence des entreprises à assurer le remplacement temporaire des femmes en congé de maternité (Yoon, 2014). Le nombre de femmes qui prennent un congé de maternité est inférieur à la proportion de femmes occupant un emploi au moment de la naissance de leur enfant (*Étude économique* de l'OCDE sur la Corée, 2016). La Corée doit donc redoubler d'efforts pour faire respecter le droit de toutes les mères à prendre un congé de maternité, surtout de celles qui occupent un emploi non régulier ou qui travaillent dans une PME. L'extension de la couverture de l'assurance chômage serait aussi utile à cet égard.

Tableau 8. Le taux d'emploi est orienté à la hausse en Corée<sup>1</sup>

	2000	2013	2015	2016	2017	Objectif 2017	Écart	Moyenne OCDE (2016)
Total <sup>2</sup>	61.5	64.6	65.9	66.1	66.6	70.0	-3.4	67.0
Femmes <sup>2</sup>	50.1	54.0	55.7	56.1	56.9	61.3	-4.4	59.4
Jeunes (15-29 ans)	43.4	39.5	41.2	41.7	42.1	46.6	-4.5	51.4
Adultes (30-54 ans)	73.8	76.0	77.1	77.2	77.6	81.2	-3.6	76.9
Personnes plus âgées (55-64 ans)	57.9	64.3	66.0	66.2	67.5	69.3	-1.8	59.2

1. L'objectif d'un taux d'emploi de 70 % a été fixé dans la feuille de route en 2013. La hausse du taux d'emploi est l'une des priorités du gouvernement actuel, même si l'objectif de 70 % a été abandonné.

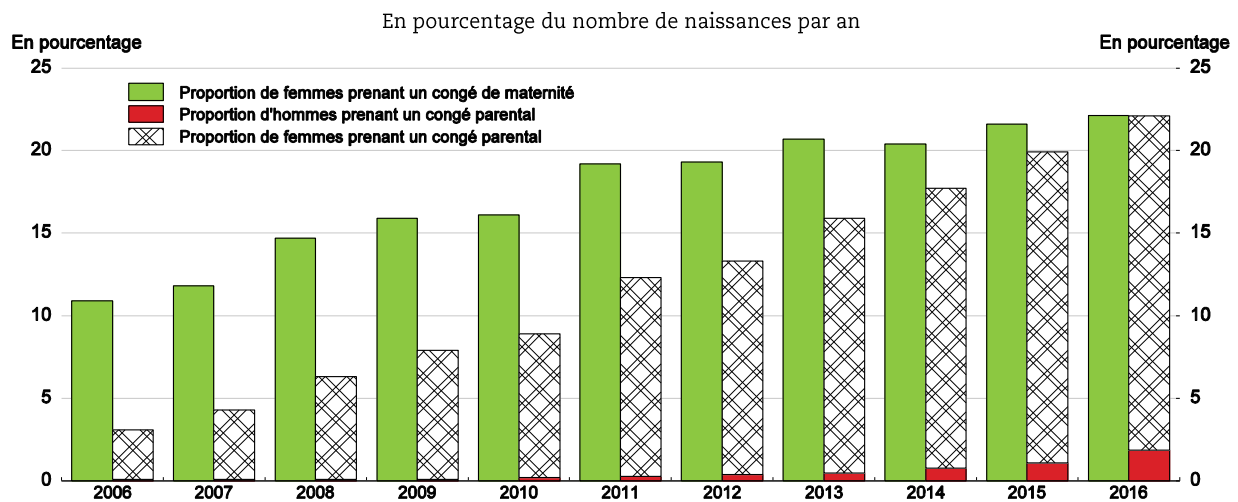
2. Pour la population d'âge actif (15-64 ans).

Sources : Gouvernement de la Corée ; Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail (base de données).

Depuis 2011, les parents qui vivent dans un ménage comptant deux apporteurs de revenu ont droit, chacun, à un an de congé parental ou de temps de travail réduit. La proportion de parents qui utilisent ce congé est passée de 16 % à 22 % entre 2013 et 2016. Ce sont les pères qui ont contribué à cette tendance, puisqu'ils représentaient 8.5 % des parents prenant un congé en 2016, contre 3.3 % seulement en 2013, grâce au dispositif mis en place en 2014 en faveur du congé de paternité.


Tableau 9. **Recommandations antérieures visant à accroître le taux d'activité**

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l'Étude de 2016, ou prévues
Accroître l'utilisation du congé de maternité et du congé parental en veillant à ce que les droits des personnes pouvant y prétendre soient respectés, et en revalorisant les prestations versées dans le cadre du congé parental.	Le gouvernement amorce le croisement des données de l'assurance maladie et de l'assurance chômage, et enquête sur les entreprises soupçonnées de ne pas autoriser le congé de maternité. Le dispositif de prime au congé de paternité a été étendu en 2016 et le plafond de la prestation a été relevé pour les pères de plus de 2 enfants.
Améliorer la qualité des services d'accueil des jeunes enfants en rendant obligatoire l'agrément des structures et en renforçant la concurrence.	Le gouvernement prévoit d'augmenter la proportion d'enfants inscrits dans des structures d'accueil publiques (12,1 % en 2016) et dans des centres en entreprise (3,6 %), pour la porter à plus de 40 % d'ici 2022. Un projet de loi est à l'étude pour rendre obligatoire l'évaluation des structures d'accueil des jeunes enfants.
Encourager un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, notamment en assouplissant les horaires de travail et en réduisant le nombre d'heures travaillées.	Le gouvernement entend réduire le nombre d'heures de travail annuelles à 1 800, en plafonnant la durée de travail hebdomadaire à 52 heures (contre 68 aujourd'hui). Les entreprises qui diminuent le temps de travail sans réduire les salaires bénéficieront d'un traitement spécial dans les marchés publics. Le gouvernement fera adopter une loi imposant aux travailleurs de quitter le travail à l'heure et interdisant le travail le week-end.
Réduire les déséquilibres entre l'offre et la demande sur le marché du travail pour les jeunes, en développant les établissements professionnels de type « Meister » et le système de formation en alternance, en resserrant du même coup les liens entre les établissements d'enseignement et les entreprises, et en fondant les programmes sur les normes nationales de compétences.	Le gouvernement a pour objectif d'accroître la proportion d'élèves dans les filières professionnelles du deuxième cycle du secondaire pour atteindre 29 % d'ici 2022. Les programmes de ces filières ont été modifiés pour tenir compte des normes nationales de compétences. Les établissements professionnels de type « Meister » et les programmes de formation en alternance ont été étendus en 2016-17.
Prolonger de deux à quatre ans la durée limite des contrats à durée déterminée.	Aucune mesure prise ni prévue.
Accroître la couverture et la générosité du crédit d'impôt sur les revenus du travail afin de réduire la pauvreté et de renforcer les incitations au travail.	Le plafond annuel du crédit d'impôt sur les revenus du travail a été relevé de 2,1 millions KRW à 2,5 millions KRW (soit 2 240 USD). Les critères permettant de bénéficier de ce crédit d'impôt ont été assouplis : les célibataires de 30 à 39 ans peuvent désormais y prétendre et le plafonnement des actifs a été relevé de 140 millions KRW à 200 millions KRW.

Graphique 21. **Évolution du congé de maternité et du congé parental**

Note : Sont exclus des statistiques du congé de maternité ou du congé parental les fonctionnaires, les enseignants, et les autres actifs ne relevant pas de l'assurance chômage.

Sources : Ministère de l'Emploi et du Travail ; Office statistique de la Corée (Statistics Korea).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739718>

En moyenne, les Coréennes qui ont un enfant se retirent pendant dix ans environ du marché du travail (Hong and Lee, 2014). En 2016, le salaire médian des femmes était inférieur de 37 % à celui des hommes, soit une modeste amélioration par rapport à 2000 où l'écart s'établissait à 40 %. L'écart de salaire entre les femmes et les hommes en Corée, le plus marqué de la zone OCDE, est bien supérieur à la moyenne de 14 % constatée dans l'OCDE (graphique 22). Compte tenu de la forte corrélation entre l'ancienneté et les salaires, toute absence du marché du travail a d'importantes répercussions sur les revenus d'activité. L'écart de salaire entre hommes et femmes pour la classe d'âge 25-29 ans est proche de la moyenne de l'OCDE de l'ordre de 10 %, mais il atteint 42 % pour la tranche d'âge 40-44 ans contre une moyenne de 24 % dans la zone OCDE. Cet écart tient aussi à la forte représentation des femmes dans les emplois non réguliers et faiblement rémunérés, et à leur sous-représentation aux postes de direction. En



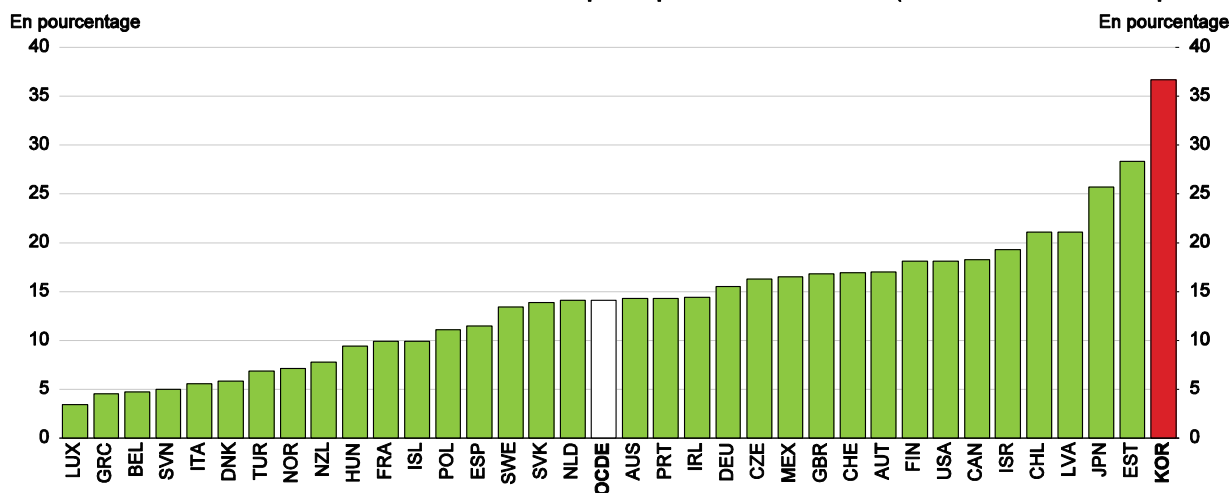
2015, les femmes occupaient 6 % seulement des postes de direction dans l'administration centrale, contre une moyenne de 32 % à l'échelle de l'OCDE (partie B).

Un tel écart de salaire dissuade les Coréennes, notamment celles qui sont le plus qualifiées, de travailler. Dans la zone OCDE, c'est en effet en Corée que le taux d'emploi des diplômées de l'enseignement supérieur est le plus bas, tandis que celui des femmes qui n'ont pas achevé leurs études secondaires est supérieur à la moyenne de l'OCDE. Une réforme du système de rémunération visant à mettre l'accent sur les performances et les types d'emplois, plutôt que sur l'ancienneté, permettrait de combler l'écart femmes-hommes en matière de salaire.

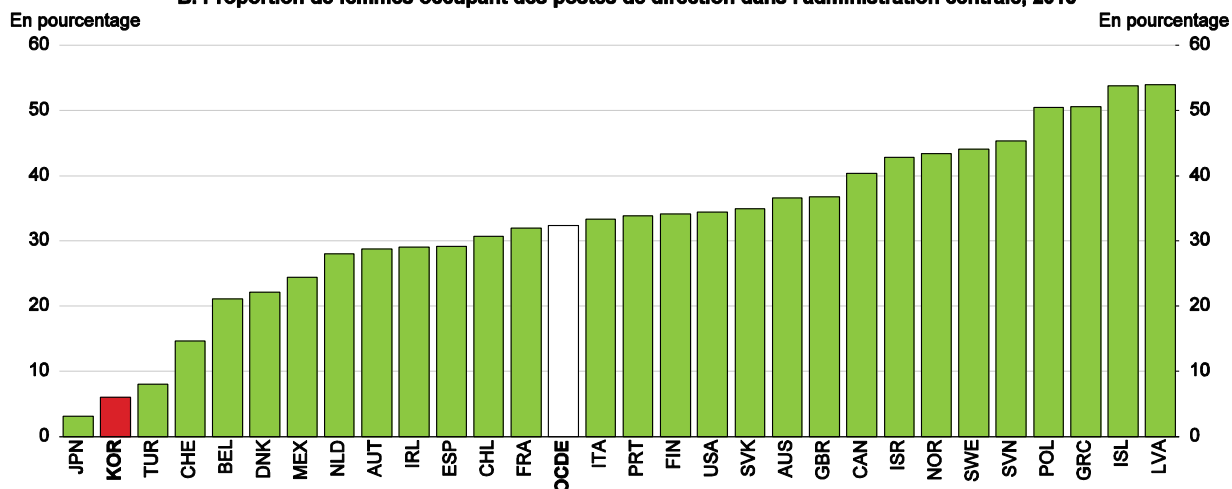
En 2016, le temps de travail en Corée était le deuxième plus long de la zone OCDE, à 2 052 heures par an, soit 20 % au-dessus de la moyenne de l'OCDE, avec des répercussions négatives sur le taux d'activité, la qualité de vie, le taux de fécondité et la productivité. L'apport de main-d'œuvre en Corée (rapporté à sa population) est le deuxième plus élevé de l'OCDE tandis que la productivité de sa main-d'œuvre par heure de travail n'équivaut qu'à 46 % de celle des pays de l'OCDE les plus productifs (moitié supérieure) (graphique 23). On estime que la réduction de la durée hebdomadaire normale du travail de 44 heures à 40 heures entre 2004 et 2011 a augmenté de 1.5 % la production annuelle par travailleur dans les entreprises du secteur manufacturier, grâce aux gains d'efficacité dans les processus de production, ce qui signifie que le temps de travail était inutilement long auparavant (Park and Park, 2016).

Graphique 22. Les Coréennes ont des salaires peu élevés et sont peu représentées aux postes de direction

**A. L'écart de salaire entre hommes et femmes en Corée est le plus important de la zone OCDE (2016 ou dernière année disponible)<sup>1</sup>**



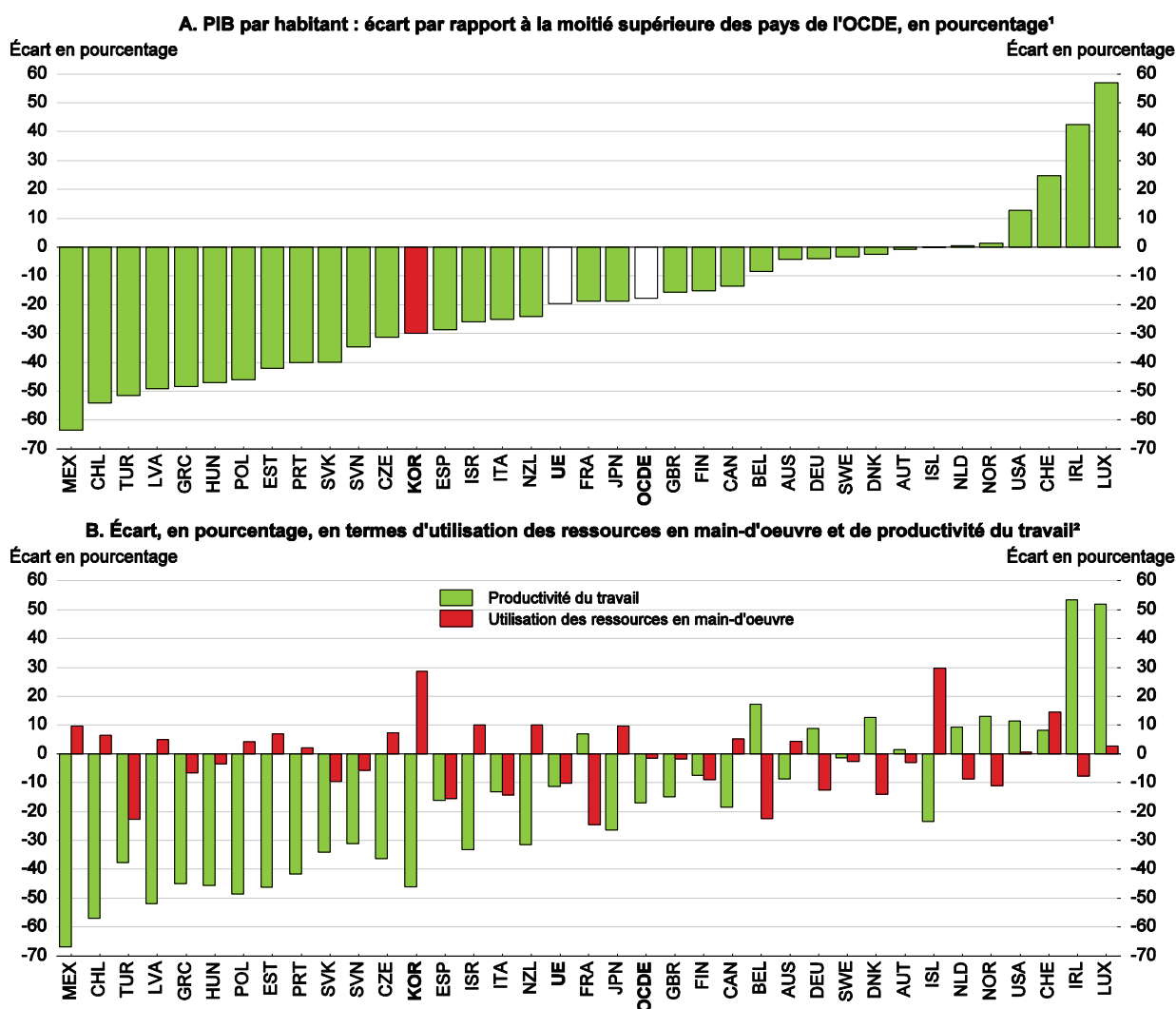
**B. Proportion de femmes occupant des postes de direction dans l'administration centrale, 2015**



1. Différence entre le salaire médian des hommes et des femmes et celui des hommes, pour les salariés à temps plein.  
Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des salaires.

Le gouvernement entend diminuer le temps de travail annuel à 1 800 heures environ d'ici 2022, ce qui implique de traiter les causes sous-jacentes des horaires de travail très longs. Tout d'abord, les entreprises préfèrent répondre à une hausse de la demande au moyen des heures supplémentaires et de l'embauche de travailleurs non réguliers afin d'éviter le coût élevé induit par le licenciement de travailleurs réguliers. Ensuite, les travailleurs sont attirés par la prime salariale de 50 % appliquée aux heures supplémentaires. La réduction de cette prime devrait entraîner une diminution du temps de travail. C'est dans les PME que les salariés travaillent le plus ; or ces dernières sont confrontées à une pénurie de main-d'œuvre, c'est pourquoi il est capital de remédier au déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail (voir ci-après). En bref, il faut remplacer, dans les entreprises, la tradition des longues heures de travail par une véritable culture du travail productif.


Graphique 23. La Corée se distingue par une productivité faible et un apport de main-d'œuvre élevé



1. Par rapport à la moyenne pondérée par la population des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de PIB par habitant en 2016, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2016.

2. L'utilisation des ressources de main-d'œuvre se mesure sur la base du nombre total d'heures travaillées par habitant.

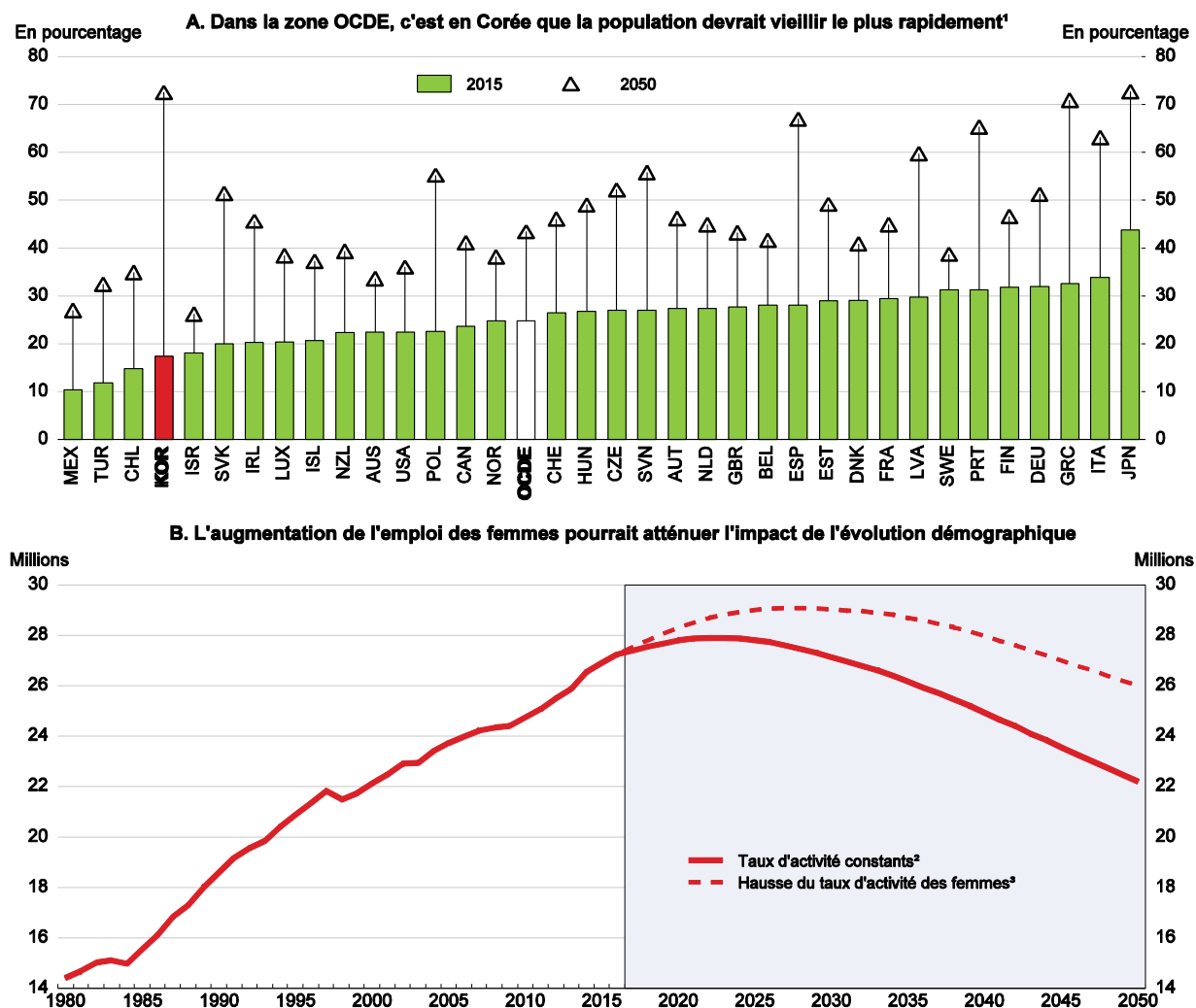
Sources : OCDE, Statistiques sur les comptes nationaux (base de données) ; OCDE, Statistiques sur la productivité (base de données) ; OCDE, Statistiques sur l'emploi et le marché du travail (base de données) ; OCDE, Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739756>

En résumé, pour que la croissance profite à tous, la Corée doit réduire l'écart de salaire entre hommes et femmes, diminuer le temps de travail et faire respecter les droits de toutes les femmes à prendre un congé de maternité et des parents à prendre un congé parental. Une hausse de l'emploi des femmes permettrait aussi de compenser les effets du vieillissement de la population, qui devrait être plus

rapide en Corée que dans n'importe quel autre pays de l'OCDE (graphique 24), signe d'un taux de fécondité extrêmement bas et d'une espérance de vie plus longue. Si les taux d'activité se maintiennent à leur niveau actuel pour chaque classe d'âge et pour chaque sexe, la population active culminera à 27.9 millions de personnes en 2022, pour ensuite reculer de 20 % et s'établir à 22.2 millions de personnes environ d'ici 2050 (graphique 24, partie B). À l'inverse, si le taux d'activité des femmes de chaque classe d'âge rejoint celui des hommes d'ici 2050, la population active s'établira à 26.0 millions de personnes, soit un niveau supérieur de 17 % à celui constaté dans l'hypothèse d'une stagnation des taux d'activité. Un taux d'activité supérieur des femmes et des seniors (voir plus bas) serait un moyen de soutenir le potentiel de croissance.

Graphique 24. Le vieillissement de la population en Corée sera plus rapide que dans n'importe quel autre pays de l'OCDE, avec à la clé une contraction de la main-d'œuvre



1. Population âgée de 65 ans et plus, en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans.

2. On suppose que les taux d'activité des hommes et des femmes se maintiennent à leurs niveaux actuels pour chaque classe d'âge.

3. On suppose que le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes pour chaque classe d'âge d'ici 2050.

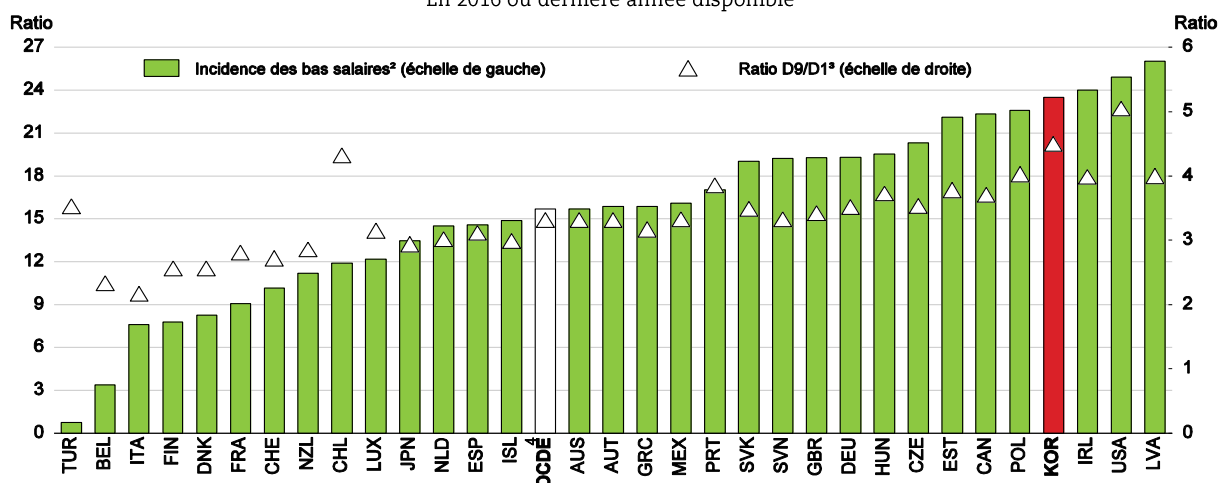
Sources : Office statistique de la Corée, *Population Projection for Korea (2015)* et *Economically Active Population Survey* ; OCDE, *Statistiques sur la démographie et la population (base de données)* ; calculs de l'OCDE.

### Mettre un terme au dualisme du marché du travail

Le marché du travail de la Corée est divisé entre travailleurs réguliers et travailleurs non réguliers, c'est-à-dire les travailleurs en contrat à durée déterminée, à temps partiel et intérimaires, qui représentent un tiers des salariés (tableau 10). Les travailleurs non réguliers perçoivent un salaire horaire inférieur d'un tiers à celui des travailleurs réguliers, même si les compétences des travailleurs temporaires correspondent, en moyenne, à celles des travailleurs permanents d'âge très actif (OCDE, 2016). Ce dualisme a différentes incidences négatives :

- Il constitue une source importante d'inégalités de revenus et de pauvreté. La Corée est le deuxième pays de l'OCDE où la dispersion des salaires est la plus importante ; en 2016, près d'un quart des travailleurs à temps plein gagnaient moins de deux tiers du salaire médian (graphique 25).
- Le dualisme du marché du travail contribue aux inégalités entre hommes et femmes, dans la mesure où 41.1 % des femmes occupaient un emploi non régulier en 2016 contre 26.4 % seulement des hommes (graphique 26).
- L'écart de revenu est encore accentué par le fait que l'accès des travailleurs non réguliers au régime d'assurance sociale et aux prestations versées par les entreprises est plus limité (tableau 11).
- Le dualisme du marché du travail favorise l'emploi temporaire, avec des répercussions négatives sur la formation en entreprise. En 2016, la part des travailleurs temporaires s'élevait à 22 %, soit la cinquième plus élevée de l'OCDE et plus du double de la moyenne de l'OCDE. 1.8 % seulement des possibilités de formation offertes par les employeurs profitent aux travailleurs non réguliers, alors qu'ils représentent un tiers des salariés (Yun, 2016b).
- La segmentation entre emploi régulier et emploi non régulier freine la mobilité sociale. À profil comparable, les travailleurs temporaires et à temps partiel ont moins de chance que les chômeurs de décrocher un emploi régulier au cours de l'année qui suit en Corée (OCDE, 2015a), ce qui témoigne de la stigmatisation des travailleurs non réguliers.
- Le dualisme a des implications cruciales pour les générations futures sur le plan de l'équité, étant donné que les dépenses consacrées à l'éducation dans les ménages où vivent des travailleurs non réguliers sont inférieures de moitié environ à celles consenties dans les ménages où vivent des travailleurs réguliers (Étude économique de l'OCDE sur la Corée, 2016).

Graphique 25. La Corée se distingue par une forte dispersion des salaires et une proportion élevée de travailleurs faiblement rémunérés  
En 2016 ou dernière année disponible<sup>1</sup>



1. N'inclut que les pays pour lesquels les deux indicateurs sont disponibles.

2. Proportion de travailleurs à temps plein gagnant moins de deux tiers du salaire médian, primes comprises.

3. Rapport de la valeur supérieure du 9e décile à celle du premier décile pour les travailleurs à temps plein.

4. Moyenne non pondérée des pays présentés ci-dessus.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des salaires.

Tableau 10. Les travailleurs non réguliers, qui représentent un tiers environ des salariés, sont beaucoup moins bien rémunérés

## A. Actifs occupés, selon leur situation au regard de l'emploi

Année	Travailleurs réguliers	Travailleurs non réguliers		Dont <sup>1</sup>					
				Travailleurs d'appoint (temporaires)			Travailleurs à temps partiel	Travailleurs atypiques	
				Travailleurs sous contrat à durée déterminée	Travailleurs sous contrat à durée indéterminée <sup>2</sup>			Intérimaires	Autres
	En milliers	En milliers	%	En milliers	%	%	%	%	%
2007	15 882	5 703	35.9	2 531	44.4	17.8	21.1	3.1	35.7
2009	16 479	5 754	34.9	2 815	48.9	12.0	24.8	2.9	36.8
2011	17 510	5 995	34.2	2 668	44.5	12.9	28.4	3.3	37.2
2014	18 776	6 077	32.4	2 749	45.2	12.5	33.4	3.2	31.6
2016	19 627	6 444	32.8	2 930	45.5	11.3	38.5	3.1	31.4
2017	19 883	6 542	32.9	2 925	44.7	12.0	40.7	2.8	29.2

## B. Salaire horaire des travailleurs non réguliers par rapport aux travailleurs réguliers (travailleurs réguliers = 100)

Année	Travailleurs réguliers	Travailleurs non réguliers		Dont <sup>1</sup>					
				Travailleurs d'appoint (temporaires)			Travailleurs à temps partiel	Travailleurs atypiques	
				Travailleurs sous contrat à durée déterminée	Travailleurs sous contrat à durée indéterminée <sup>2</sup>			Intérimaires	Autres
	100.0								
2007	100.0	56.5		64.4	58.0		47.1	46.9	n.d.
2009	100.0	56.3		65.5	53.2		46.8	47.9	n.d.
2011	100.0	61.3		69.4	51.8		53.9	51.9	n.d.
2014	100.0	62.2		64.4	53.8		63.0	49.7	n.d.
2016	100.0	66.3		66.0	49.2		61.9	52.2	n.d.

1. La somme des différentes catégories de travailleurs non réguliers est supérieure à 100 % en raison de doubles comptabilisations.

2. Travailleurs ayant un contrat de travail à durée indéterminée, dont l'emploi peut être prolongé au moyen du renouvellement du contrat ou ne devrait pas se poursuivre pour des raisons non volontaires.

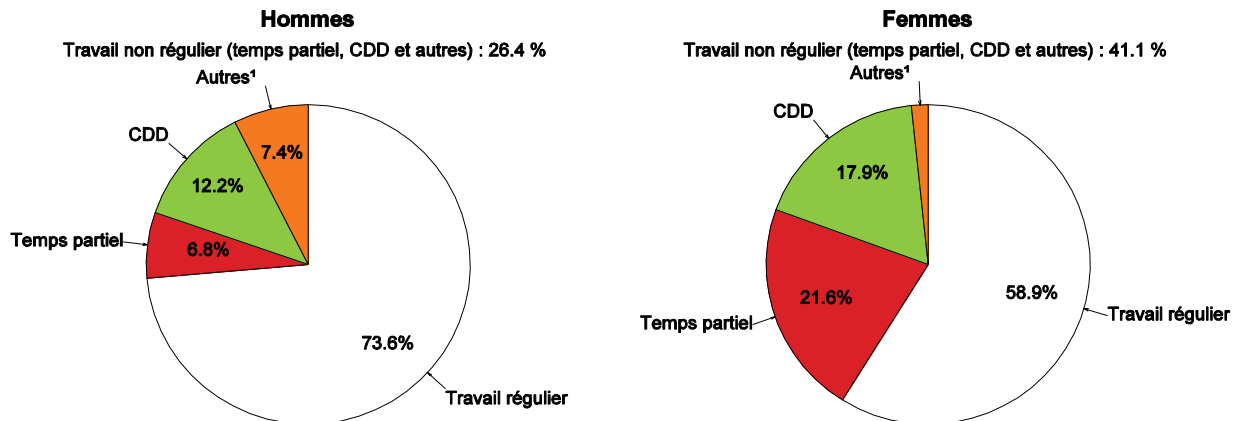
Sources : Office statistique de la Corée, ministère de l'Emploi et du Travail.

Une flexibilité accrue sur le marché du travail permettrait non seulement de promouvoir l'inclusion sociale mais aussi de stimuler la croissance économique en permettant à la Corée de prendre part à la quatrième révolution industrielle (chapitre 2). Par ailleurs, la protection de l'emploi limite les entrées d'IDE et l'expansion des entreprises étrangères en Corée (Cho, 2016). Il a été démontré que l'assouplissement de la législation sur la protection de l'emploi aboutit à un meilleur redéploiement des emplois entre les secteurs, avec à la clé des gains de productivité (Cournède et al., 2016).

La priorité accordée à la protection de l'emploi a échoué à assurer stabilité de l'emploi et sécurité des revenus à une grande partie de la population active. Pour rompre avec le dualisme du marché du travail, il faut que les entreprises soient moins incitées à embaucher des travailleurs non réguliers, ce qui suppose : i) de renforcer la flexibilité de l'emploi et d'éviter les coûts associés au licenciement de travailleurs réguliers ; et ii) de réduire les coûts de main-d'œuvre. Une entreprise qui choisit d'embaucher un travailleur non régulier par rapport à un travailleur régulier couvert par les trois principaux programmes d'assurance sociale réduit de 8-9 % ses cotisations sociales. Dans les précédentes Études économiques de la Corée, l'OCDE recommandait la mise en œuvre d'une stratégie globale afin de rompre avec le dualisme du marché du travail en assouplissant la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers et en la rendant plus transparente, et en renforçant la couverture sociale et l'offre de formation pour les travailleurs non réguliers (tableau 12).

### Graphique 26. Les femmes sont particulièrement nombreuses dans les emplois non réguliers faiblement rémunérés

Actifs occupés selon leur situation au regard de l'emploi, en pourcentage de l'emploi total, 2017



1. Comprend les travailleurs temporaires et les travailleurs atypiques (intérimaires, travailleurs à la demande, travailleurs à domicile, entrepreneurs indépendants, etc.).

Source : Office statistique de la Corée, *Economically Active Population Survey*, août 2017.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933739813>

### Tableau 11. Les travailleurs non réguliers sont moins bien couverts par l'assurance sociale et les régimes de prestations d'entreprise

Salariés en fonction de leur situation au regard de l'emploi, 2016

	Régime national de retraite	Régime national d'assurance maladie	Assurance chômage	Moyenne des régimes de protection sociale <sup>1</sup>	Primes <sup>2</sup>	Indemnité de retraite <sup>3</sup>
Total	90.1	89.7	90.7	90.2	55.3	81.2
Emploi régulier	98.2	98.3	95.7	97.4	65.8	93.1
Emploi non régulier	56.7	59.4	72.1	62.7	22.9	45.1
dont :						
Emploi à temps partiel	63.7	65.6	69.0	66.1	19.3	33.3
Emplois atypiques	32.7	37.3	67.4	45.8	8.8	33.6

1. Moyenne simple des prestations reçues au titre du régime national de retraite, du régime d'assurance maladie et du régime d'assurance chômage.

2. Les primes, qui sont payées deux ou trois fois par an, représentent un quart environ de la rémunération des salariés.

3. En 2014. La loi exige le versement d'au minimum un mois de salaire pour chaque année d'ancienneté dans l'entreprise au moment du départ des salariés à la retraite.

Source : Ministère de l'Emploi et du Travail, *Survey on Labour Conditions by Employment Type* (2016).

Pour mettre un terme au dualisme du marché du travail, il faut assouplir la protection de l'emploi des travailleurs réguliers (OECD, 2013a). Ces derniers bénéficient, en particulier dans les grandes entreprises, d'un haut niveau de protection, qui découle du droit du travail, de la jurisprudence, des pratiques dans les entreprises, de traditions collectives et de la représentation syndicale (Koh et al., 2010). Les licenciements économiques sont très encadrés, et les entreprises qui souhaitent y avoir recours doivent surmonter de nombreux obstacles de procédure : consultations avec les travailleurs, adoption de mesures visant à éviter ou limiter au maximum les licenciements, et critères de sélection stricts pour les salariés à licencier (Lee, 2015). Par ailleurs, les licenciements économiques doivent être dictés par des « motifs impérieux de gestion », un critère qui n'est pas précisément défini et qui est difficile à démontrer devant les tribunaux. Lorsqu'ils vérifient si les licenciements respectent ce critère, les tribunaux examinent la situation financière de l'entreprise et sa compétitivité ainsi que la situation du marché. C'est pourquoi le coût des licenciements, qui est difficile à anticiper, peut être très élevé étant donné la lenteur et la complexité des décisions de justice, ce qui incite les entreprises à recruter des travailleurs non réguliers (OECD, 2016). En 2017, la Corée se situait en 106<sup>e</sup> position du classement de l'Indice de compétitivité globale en termes de flexibilité du marché du travail et en 112<sup>e</sup> position concernant le coût des licenciements (World Economic Forum, 2017).

Tableau 12. **Recommandations antérieures visant à rompre avec le dualisme du marché du travail**

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l'Étude de 2016, ou prévues
Rompre avec le dualisme du marché du travail en assouplissant la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers et en la rendant plus transparente, et en renforçant la couverture sociale et l'offre de formation pour les travailleurs non réguliers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le gouvernement convertira les contrats de 205 000 travailleurs non réguliers dans le secteur public en contrats réguliers.</li> <li>La loi sera modifiée afin de limiter le nombre de conditions autorisant le recours à des travailleurs non réguliers.</li> <li>La subvention allouée aux entreprises qui convertissent les contrats des travailleurs non réguliers en contrats réguliers sera relevée de 600 000 KRW par mois à 800 000 KRW (741 USD).</li> <li>L'encadrement des licenciements sera renforcé pour protéger les emplois des travailleurs âgés de 40 à 60 ans.</li> <li>Le système visant à lutter contre la discrimination à l'encontre des travailleurs non réguliers sera réformé.</li> </ul>

On sait depuis longtemps que les réformes qui assouplissent la protection de l'emploi ont un impact positif sur la productivité, mais cela ne les rend ni populaires ni faciles à mettre en œuvre (Cournède *et al.*, 2016). En Europe, plusieurs pays ont tenté de mettre en place un contrat de travail unique. Une autre possibilité consiste à assouplir la protection de l'emploi pour les nouvelles embauches, les salariés existants continuant de bénéficier d'une protection inchangée en vertu d'une clause d'antériorité. Certains pays d'Europe du Sud semblent avoir adopté cette stratégie avec succès. Une autre approche, incarnée par le Danemark, est celle de la « flexicurité », qui conjugue flexibilité de l'emploi, protection sociale et politiques actives du marché du travail. Indépendamment de l'approche retenue, un transfert de la protection de l'emploi vers l'individu implique de renforcer le filet de protection sociale. Comme indiqué ci-dessus, les dépenses sociales sont peu élevées en Corée et elles influent relativement peu sur les inégalités de revenu et la pauvreté relative (graphique 8). Il convient d'améliorer les grands programmes destinés à la population d'âge actif :

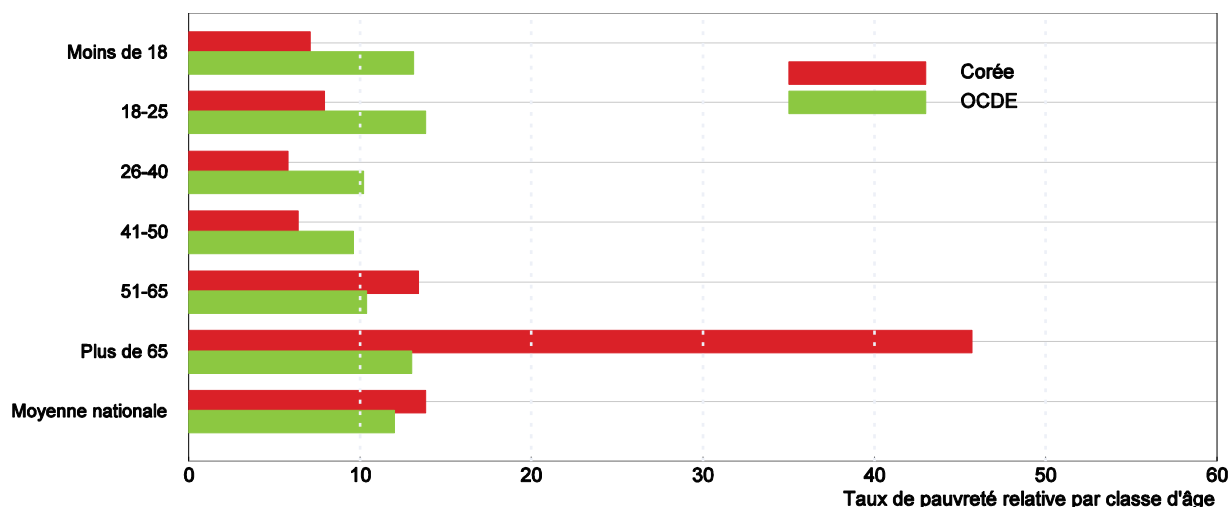
- Assurance chômage : Un tiers seulement environ des chômeurs sont indemnisés. La couverture plus limitée des travailleurs non réguliers (72.1 %) est problématique compte tenu de la précarité des emplois qu'ils occupent (tableau 11).
- Crédit d'impôt sur les revenus du travail : Il ne s'applique qu'à 8 % environ des ménages, notamment en raison des critères ouvrant droit à ce dispositif, et les dépenses y afférentes représentaient 0.1 % du PIB en 2015.
- Programme de garantie du minimum de subsistance : Ce dispositif, principal programme d'aide publique, cible les ménages très pauvres. Son montant maximum était égal à 28 % du salaire médian en 2015, classant le pays dans le dernier tiers de l'OCDE, et seule 3 % environ de la population en bénéficie en raison de stricts critères d'admissibilité.

## Remédier aux problèmes rencontrés par les travailleurs âgés et les seniors

### *Prolonger l'activité des travailleurs âgés*


En 2017, le taux d'emploi des 55-64 ans en Corée s'élevait à 67.5 %, ce qui est largement supérieur à la moyenne de 59.2 % constatée dans la zone OCDE (tableau 8). Pourtant, le taux de pauvreté passe de 6 % pour la classe d'âge 41-50 ans à 13 % pour les 51-65 ans, contre 10 % en moyenne dans l'OCDE (graphique 27). Le problème majeur réside donc dans la qualité des emplois occupés par les travailleurs âgés. Avant 2016, l'âge de départ à la retraite obligatoire fixé par les entreprises s'élevait à 58 ans en moyenne. Dans la pratique, il était sensiblement inférieur, à 46 ans en moyenne pour ceux qui quittaient volontairement leur emploi principal et à 53 ans pour ceux qui étaient licenciés, selon une enquête réalisée en 2016 par l'État auprès de 6.9 millions de personnes âgées de 55 à 64 ans. Le faible niveau d'études et de compétences, couplé à un système de rémunération axé sur l'ancienneté, provoque un écart considérable entre les salaires et la productivité à mesure que les travailleurs vieillissent, ce qui aboutit à un départ précoce à la retraite. Nombre d'entre eux travaillent ensuite à leur compte, ce qui contribue à une faible productivité dans le secteur des services. Ceux qui parviennent à trouver du travail occupent généralement un emploi temporaire faiblement rémunéré.

Graphique 27. Le taux de pauvreté relative des plus de 50 ans est très élevé en Corée

En 2015<sup>1</sup>

1. On mesure la pauvreté relative en fonction de la proportion de population dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian national, sans prendre en compte les actifs et les dettes des ménages.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739832>

En 2016-17, l'âge minimum obligatoire de départ à la retraite que les entreprises peuvent fixer a été relevé à 60 ans. Néanmoins, certaines entreprises continuent d'obliger leurs salariés à partir avant, dans le cadre du dispositif de « retraite volontaire ». Le gouvernement prévoit de prendre des mesures afin d'empêcher les abus dans ce domaine et au regard d'autres questions liées aux licenciements.

Cependant, le relèvement de l'âge de la retraite va aggraver le fossé entre productivité et salaires. Pour résoudre ce problème, il faut renforcer la flexibilité du système de rémunération en limitant le poids de l'ancienneté. L'OCDE a recommandé, dans de précédentes *Études économiques* sur la Corée, d'adopter un système de « pic des salaires », qui gèle ou réduit progressivement le salaire au cours des quelques années qui précèdent l'âge de la retraite obligatoire (tableau 13). Il s'agit d'une démarche qui profite à tous, puisqu'elle réduit la charge qui pèse sur les entreprises tout en allongeant la période d'activité professionnelle des travailleurs. La proportion d'entreprises ayant adopté le système de « pic des salaires » est passée de 9 % en 2009 à 17,5 % en 2016, mais un déploiement à plus grande échelle se heurte à l'opposition de certains travailleurs qui préfèrent le système de rémunération en fonction de l'ancienneté. La Corée doit s'efforcer de mettre en place un système de rémunération flexible fondé sur les performances et les types d'emplois, tout en supprimant le droit qu'ont les entreprises de fixer elles-mêmes un âge de départ obligatoire à la retraite.

Tableau 13. Recommandations antérieures visant à allonger l'activité professionnelle des seniors et réduire leur taux de pauvreté

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l'Étude de 2016, ou prévues
Accélérer l'adoption du système de « pic des salaires » et développer les services de formation destinés aux seniors ayant un faible niveau de compétences afin de prolonger leur vie professionnelle dans les entreprises.	Le gouvernement développe les programmes de formation destinés aux travailleurs âgés. Les subventions allouées en cas de réduction du temps de travail ont été étendues pour couvrir la formation des travailleurs âgés.
Recentrer le dispositif de retraite de base sur les personnes âgées aux revenus les plus faibles afin de faire reculer le taux élevé de pauvreté des plus de 65 ans.	Le gouvernement entend relever la pension de retraite de base de 200 000 à 300 000 KRW (278 USD) par mois, tout en conservant sa couverture étendue.
Élargir le champ d'application du régime national de retraite pour réduire la pauvreté à long terme.	Le gouvernement : i) a autorisé les personnes qui interrompent leur activité professionnelle après la naissance d'un enfant ou pour s'occuper d'un enfant à reporter leurs cotisations au régime national de retraite ; ii) a mis en place des subventions portant sur 75 % des cotisations au régime national de retraite payées par les chômeurs ; et iii) a instauré le subventionnement de 90 % (ou de 80 %) des cotisations au régime national de retraite pour les travailleurs embauchés récemment dans une entreprise employant moins de cinq (employant entre cinq et neuf) salariés.
Développer les retraites professionnelles et renforcer les plans de pension individuels – l'épargne-retraite individuelle – pour créer un système solide à plusieurs piliers et assurer un revenu suffisant aux personnes âgées.	Étendre le dispositif d'épargne-retraite individuelle pour couvrir les travailleurs indépendants et les fonctionnaires. À compter de 2018, les plus-values sur les investissements en valeurs mobilières réalisés dans le cadre de l'épargne-retraite individuelle seront exonérées d'impôts. Les impôts fonciers sur les prêts viagers hypothécaires ont été diminués de 25 %.

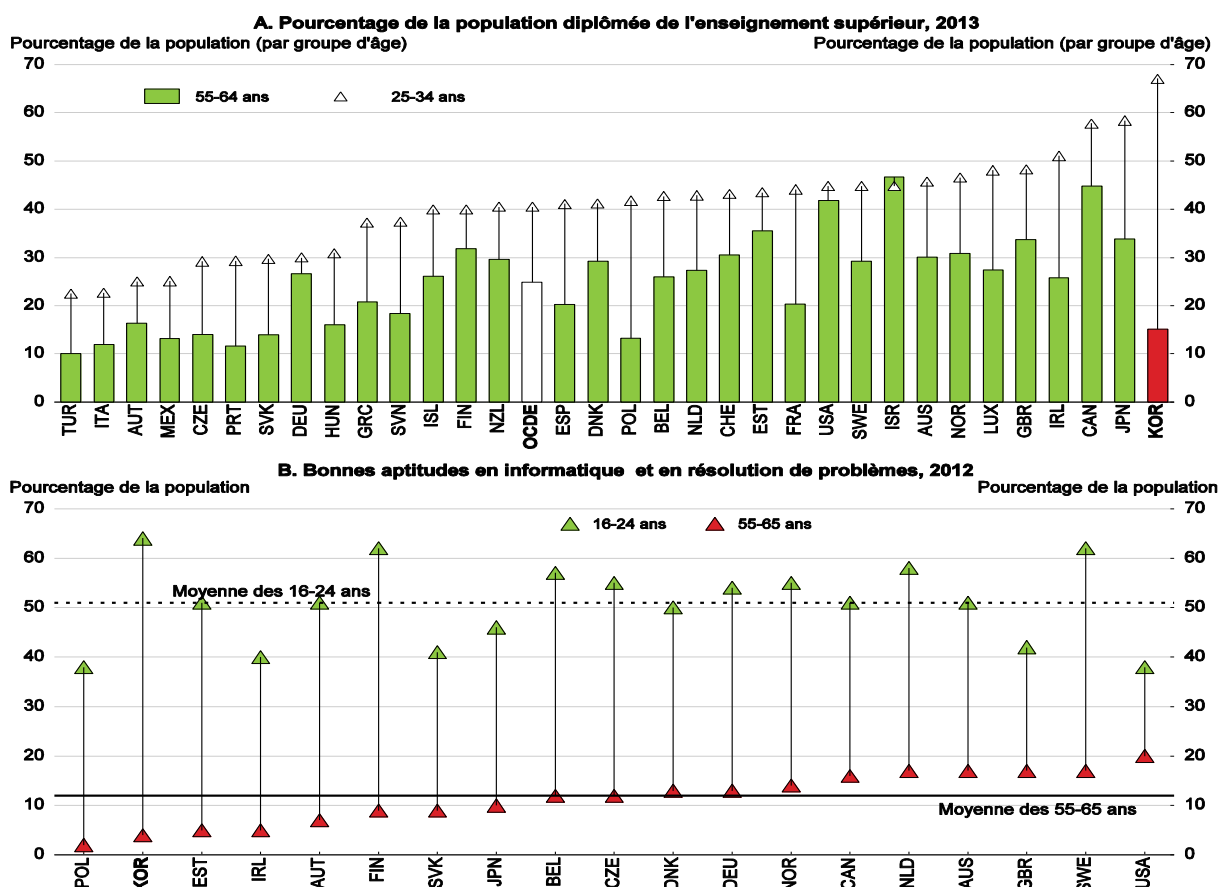


La forte représentation des travailleurs âgés dans les emplois de qualité médiocre tient au fait qu'ils ont un niveau d'études et de compétences inférieur à celui des travailleurs plus jeunes (graphique 28). L'amélioration du capital humain des travailleurs âgés au moyen d'investissements dans la formation continue permettrait de combler l'écart entre leur productivité et leur rémunération, ce qui dissuaderait les entreprises de les contraindre à une retraite précoce. En Corée, 21 % seulement des 55-64 ans avaient suivi une formation formelle ou informelle liée à leur emploi en 2012, contre 30 % en moyenne dans l'OCDE (*Étude économique de l'OCDE sur la Corée de 2016*). L'objectif doit être d'instaurer un cercle vertueux entre la formation continue, la productivité et les salaires. Par ailleurs, il est crucial de mettre un terme au dualisme du marché du travail, qui contraint les travailleurs âgés à occuper des emplois non réguliers, et de réduire le temps de travail afin de permettre à tous les travailleurs de travailler plus longtemps.

### Lutter contre la pauvreté pendant la vieillesse

Une carrière plus longue dans leur emploi principal réduirait la pauvreté des personnes âgées, à la fois pendant l'activité et à la retraite, notamment en allongeant leur période de cotisation au régime de retraite. Il faut toutefois faire plus pour réduire le taux de pauvreté des personnes âgées, lequel s'élevait à 45,7 % en 2015 pour les plus de 65 ans, soit 3,6 fois plus que la moyenne de l'OCDE de 12,6 % (graphique 27). Leur taux de pauvreté absolue – définie comme la part d'individus dont le revenu est inférieur au minimum vital – s'élève à 30 % environ. Les personnes âgées ont non seulement des revenus faibles, mais aussi un niveau d'endettement élevé. Ainsi, l'endettement des ménages de plus de 60 ans correspondait à 73 % de leur patrimoine financier, contre un ratio de 64 % à l'échelon national et de 20 % aux États-Unis (Kim, 2016). La pauvreté explique en partie le taux élevé de suicide chez les personnes âgées, qui s'établissait à 55 pour 100 000 personnes en 2014, bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE, de 22 pour 100 000.

Graphique 28. La Corée se caractérise par de fortes disparités en termes de niveau de formation et de compétences entre les travailleurs jeunes et les seniors



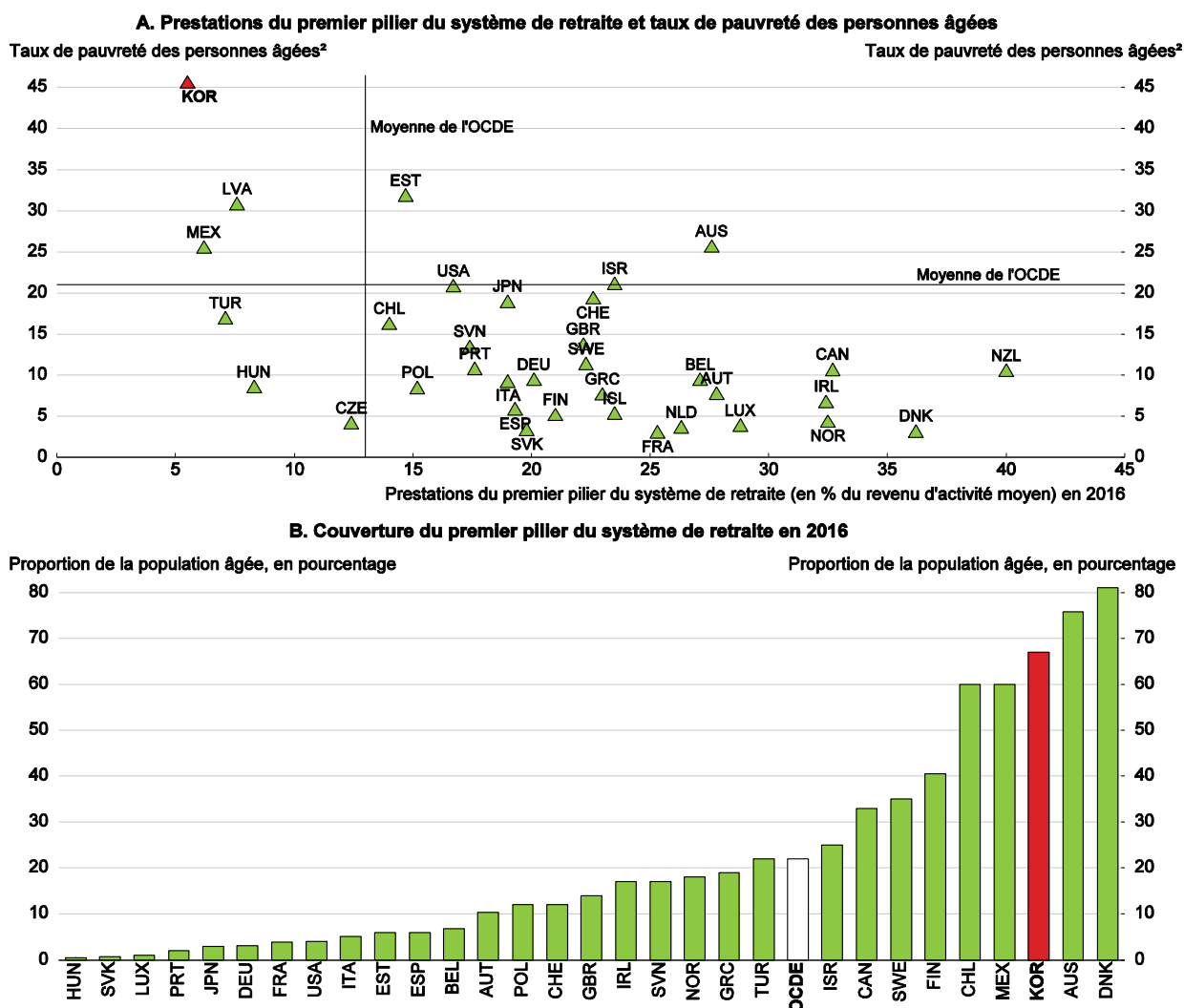
Sources : OCDE, *Statistiques sur l'éducation* (base de données) ; OCDE (2013b).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933739851>

Pensant que leurs enfants allaient subvenir à leurs besoins, de nombreuses personnes âgées n'ont pas préparé leur retraite du point de vue financier. Pourtant, un quart des personnes âgées vivent seules. Le taux de pauvreté élevé des personnes âgées témoigne à la fois du recul de la solidarité familiale et de l'insuffisance des autres sources publiques et privées de garantie de revenu pour les personnes âgées :

- En 2017, le régime national de retraite ne couvrait que 33.8 % de la population âgée. De surcroît, les pensions ne s'élevaient qu'à 23.5 % du salaire moyen.
- La pension de retraite de base a été multipliée par deux en 2014 pour s'établir à 200 000 KRW (soit 5.5 % du salaire moyen en 2016), ce qui place la Corée au dernier rang des pays de l'OCDE (graphique 29). Elle est versée à près de 67 % de la population âgée – ce qui correspond à une couverture très élevée par comparaison avec un taux de couverture moyen de 22 % pour les dispositifs de minimum vieillesse dans l'OCDE (graphique 29, partie B). De ce fait, les ressources sont saupoudrées sur un vaste segment de la population âgée.
- En 2015, le Programme de garantie du minimum de subsistance ne couvrait que 6.7 % de la population âgée, du fait de l'exclusion des personnes âgées susceptibles de bénéficier de la solidarité familiale.
- Le régime de retraite d'entreprise, mis en place en 2005, couvre tous les salariés comptant plus d'une année de service continu, à l'exclusion des travailleurs journaliers et des salariés affiliés à un régime de retraite professionnel public. En 2016, le nombre d'affiliés à un régime de retraite d'entreprise atteignait 5.4 millions, soit la moitié des salariés pouvant y prétendre et un quart environ de l'ensemble des salariés. Le nombre d'affiliés à un régime de ce type correspond à 15 % de la population d'âge actif (15-64 ans).

Dans les pays où le minimum vieillesse est bas, le taux de pauvreté des personnes âgées est généralement élevé. La pension de retraite de base devrait être portée à 250 000 KRW (232 USD) en septembre 2018 puis à 300 000 KRW en 2021, avec un taux de couverture maintenu à 70 % de la population âgée. Selon les estimations du gouvernement, le taux de pauvreté des personnes âgées devrait reculer à 42.4 % en 2021, ce qui reste néanmoins plus de trois fois supérieur à la moyenne de l'OCDE. Le régime de retraite de base comporte deux points faibles : *i*) un tiers des bénéficiaires vivent au-dessus du seuil de pauvreté relative ; et *ii*) les personnes âgées en situation de pauvreté absolue perçoivent une pension identique à celle versée aux personnes qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté absolue. Dans l'immédiat, la priorité consiste à cibler précisément les dépenses sociales afin d'assurer à toutes les personnes âgées un revenu minimum suffisant. Le gouvernement devrait cibler la pension de retraite de base sur les personnes âgées les plus démunies pour éviter qu'elles ne basculent dans la pauvreté absolue (*Étude économique de l'OCDE sur la Corée, 2016*). Il pourrait être nécessaire de revoir à la hausse le montant total des dépenses allouées au minimum vieillesse pour atteindre cet objectif. Une deuxième possibilité consisterait à assouplir encore les critères ouvrant droit à la garantie du minimum de subsistance. Par ailleurs, étant donné que la plus grande part du patrimoine des personnes âgées se compose de biens immobiliers, il pourrait être utile de les aider à le convertir en actifs liquides – par le biais de prêts viagers hypothécaires notamment – afin de leur assurer un revenu supplémentaire (Jones and Urasawa, 2014).

Graphique 29. Les prestations du premier pilier du système de retraite<sup>1</sup> coréen sont très faibles, alors que sa couverture est étendue

1. Il s'agit du minimum vieillesse, c'est-à-dire de la prestation sociale non contributive destinée à assurer un revenu minimal aux personnes âgées. En Corée, il correspond à la pension de retraite de base.

2. Proportion de personnes âgées en situation de pauvreté relative – c'est-à-dire dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian national – en 2015, ou dernière année disponible.

Source : OCDE (2017f), OCDE Panorama des pensions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739870>

Une stratégie en trois volets permettrait au régime national de retraite (RNR) de combattre plus efficacement la pauvreté à long terme. *Tout d'abord*, une plus grande partie de la population devrait cotiser. En 2015, les assurés qui cotisaient au régime national de retraite représentaient 54 % des 18-59 ans, bien moins que dans d'autres pays avancés. *Ensuite*, la période de cotisation, qui devrait s'établir selon les projections du RNR à 20,6 ans en moyenne en 2040, devrait être allongée pour assurer un revenu suffisant aux retraités. *Enfin*, le taux de remplacement visé dans le cadre du RNR devrait être maintenu à son niveau actuel de 45 % (exclusion faite de la retraite de base, qui se caractérise par un taux de remplacement de 5,5 %) au lieu d'être réduit à 40 % comme prévu. Avec 20,6 années de cotisations en moyenne jusqu'en 2040, le taux de remplacement s'établirait aux alentours de 20 %.

Même avec la réduction du taux de remplacement et le recul prévu de l'âge d'ouverture des droits à la retraite de 61 à 65 ans en 2033, les dépenses de retraite dépasseront les recettes d'ici 2044 (graphique 10). Il est par conséquent nécessaire d'accroître ces recettes, par exemple en relevant le taux de cotisation, qui est seulement de 9 % aujourd'hui. Le RNR devrait s'inscrire dans le cadre d'une approche pluridimensionnelle du revenu des personnes âgées, qui consisterait notamment à accroître l'épargne privée en développant le régime de retraite d'entreprise et l'épargne-retraite individuelle.

### Écologisation de la croissance et traitement des problèmes d'environnement

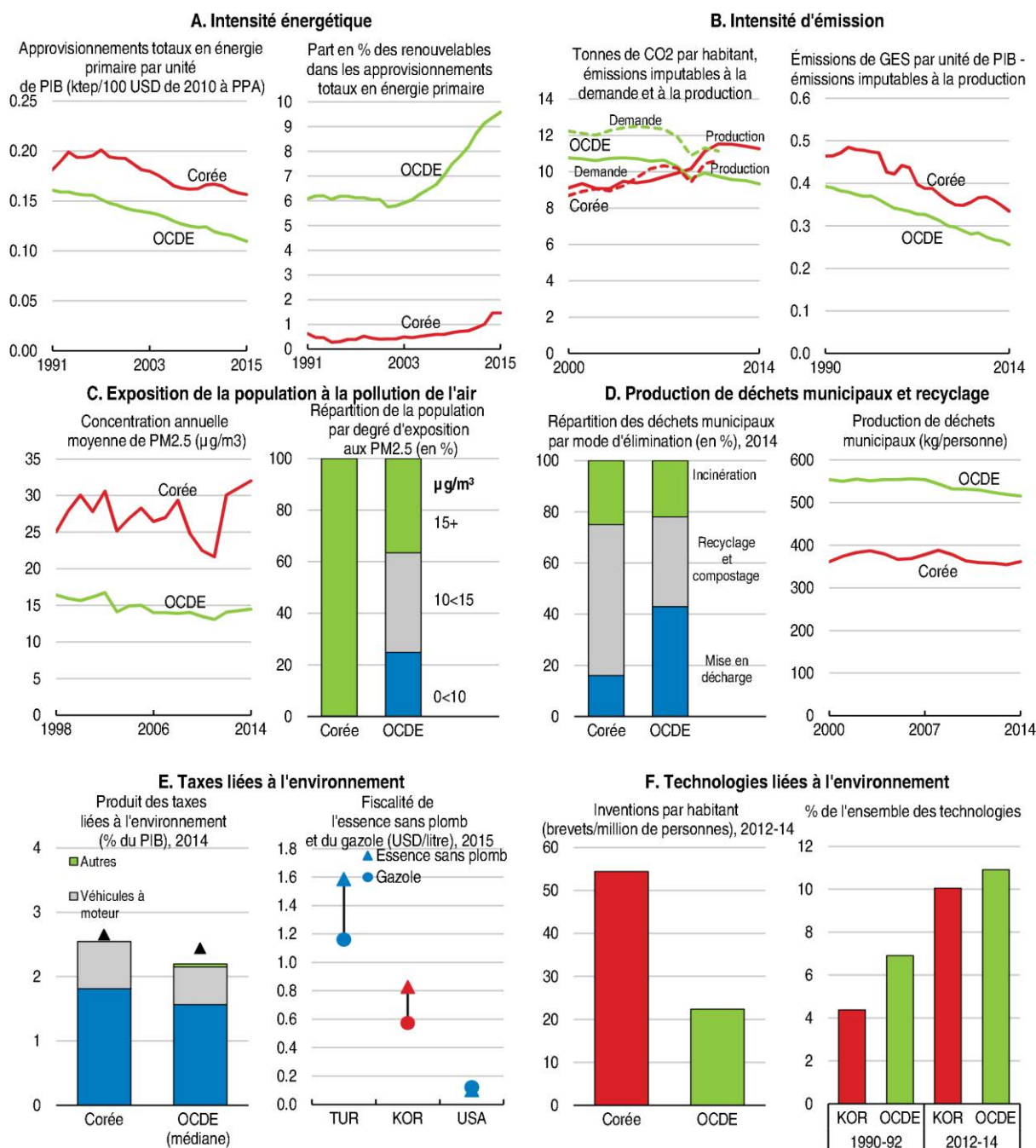
Bien qu'en baisse, l'intensité énergétique de la Corée est l'une des plus fortes de l'OCDE (graphique 30, partie A), ce qui tient à l'importance de l'industrie manufacturière. Les prix de l'électricité sont réglementés, et leur niveau peu élevé compromet les efforts de réduction de la demande d'énergie et fait obstacle au développement des renouvelables. La part de ces derniers dans les approvisionnements en énergie primaire est d'ailleurs la plus faible de l'OCDE. En outre, la Corée subventionne considérablement les énergies fossiles (OCDE, 2017e). Du fait de sa structure industrielle et de son mix énergétique, l'économie affiche une intensité d'émission de carbone qui est relativement élevée, bien qu'elle ait quelque peu diminué depuis 20 ans. La Corée a enregistré la deuxième plus forte croissance des émissions de gaz à effet de serre (GES) depuis 2000, et les émissions par habitant imputables à la production sont passées au-dessus de la moyenne de l'OCDE (partie B). Son objectif est de réduire les émissions de 37 % d'ici à 2030 par rapport au scénario au fil de l'eau, ce qui revient à des émissions en baisse de 22 % par rapport à leur niveau de 2015. Comme l'ont souligné les *Études économiques* antérieures, il importe que la Corée recoure aux instruments économiques pour atteindre les objectifs environnementaux (tableau 14).

Tableau 14. **Recommandations antérieures visant à promouvoir une croissance verte et à améliorer l'environnement**

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l'Étude de 2016 ou prévues
Améliorer les politiques de tarification de l'eau pour réaliser des gains d'efficacité, en veillant à ce que les prix couvrent les coûts de distribution d'eau, ainsi qu'en développant les services de distribution d'eau et en améliorant la gestion de la demande.	Aucune mesure prise.
Il faut réduire la pollution atmosphérique, notamment en coopérant avec d'autres pays de la région et en utilisant des instruments économiques adaptés.	Il est prévu de fermer jusqu'à dix centrales électriques au charbon, et la construction de nouvelles centrales de ce type est interdite. En 2017 est entré en vigueur le « Plan-cadre de lutte contre les particules fines », qui vise à réduire les émissions intérieures de 30 % d'ici à 2022 par des mesures ciblant la production d'électricité, l'industrie et les transports. Il prévoit également de renforcer la coopération avec les pays voisins en vue de réduire la pollution. Le gouvernement ambitionne de porter la part des renouvelables dans la production d'électricité de 6 % à 20 % d'ici à 2030.

En 2015, elle a instauré un système d'échange de quotas d'émission (SEQE) qui s'applique à près de 70 % des émissions de GES. Les prix sont relativement faibles, quoique légèrement supérieurs à ceux relevés dans d'autres systèmes de plafonnement et d'échange aux États-Unis et en Europe. Au cours de la première phase, qui s'est achevée en 2017, les quotas ont été alloués gratuitement et réduits de 2 % par an. Jusqu'en 2025, 90 % des quotas continueront d'être attribués gratuitement, mais l'ampleur de leur réduction n'a pas encore été déterminée.

Pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions, la Corée doit durcir le SEQE et réformer la fiscalité énergétique et la tarification de l'électricité, de façon à envoyer des signaux de prix aux consommateurs d'énergie. Le pays ambitionne de mettre en place une tarification progressive de l'électricité à usage domestique, et une tarification variant selon l'heure et la saison pour les consommateurs industriels et autres. Il est essentiel de compléter cette démarche en renforçant la gestion de la demande énergétique et en développant les énergies renouvelables. Le gouvernement prévoit de porter la part des renouvelables de 6 % à 20 % à l'horizon 2030. La Corée est plus exposée aux conséquences du changement climatique que beaucoup d'autres pays de l'OCDE. Parallèlement aux mesures de réduction des émissions, elle doit continuer d'appliquer des mesures d'adaptation pour faire face aux défis tels que la hausse des précipitations et du niveau de la mer, la multiplication des épisodes météorologiques extrêmes et le recul de la production agricole.

Graphique 30. Indicateurs de croissance verte : Corée<sup>1</sup>

1. Des explications sur ces 3 indicateurs sont disponibles via <http://stats.oecd.org/wbos/fileview2.aspx?IDFile=7ad102dd-e16d-4da0-a20c-624582b9984e>.

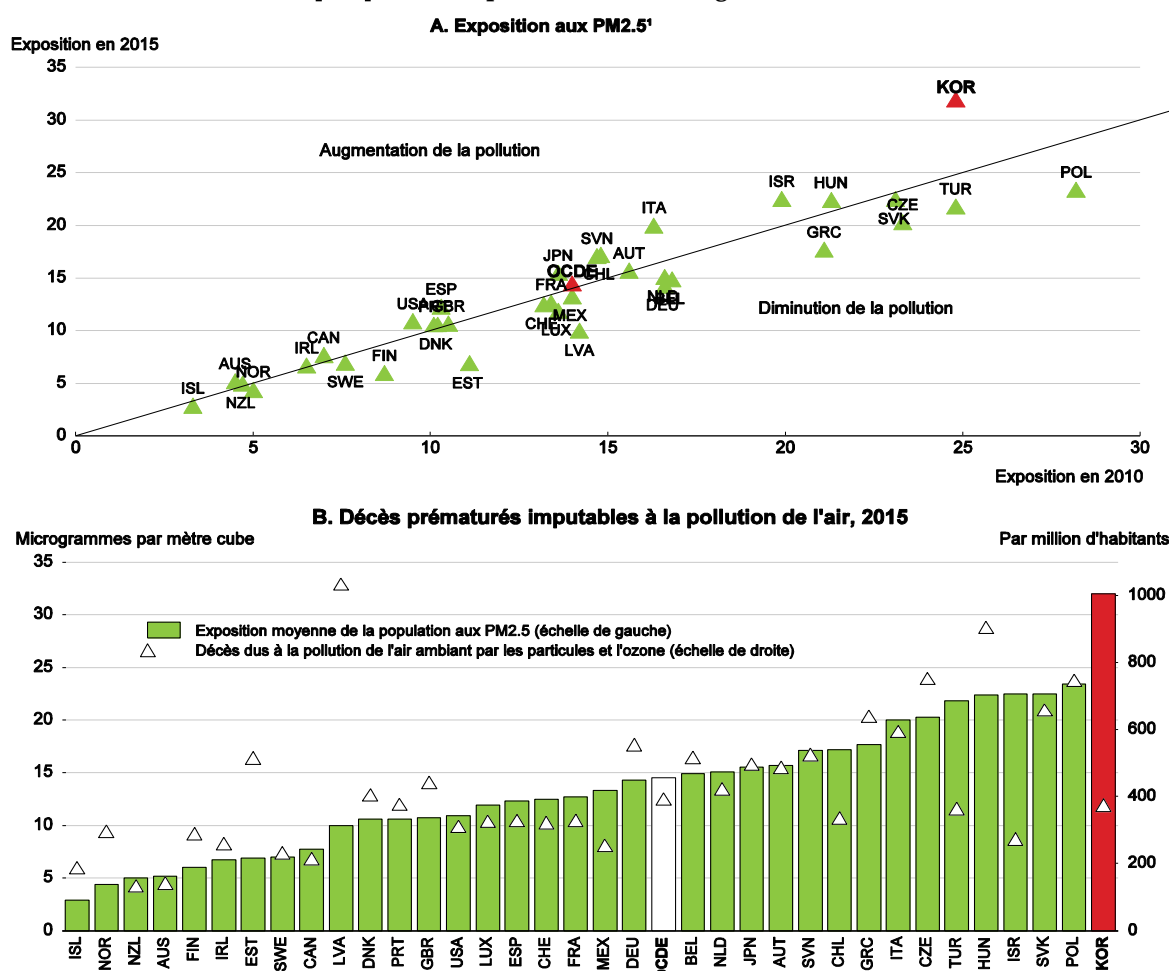
Source : OCDE, Indicateurs de croissance verte (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739889>

Les efforts de lutte contre la pollution de l'air de la Corée ont porté leurs fruits : depuis 2000, les émissions de tous les principaux polluants atmosphériques hormis les PM<sub>10</sub> ont diminué (OCDE, 2017e). Néanmoins, à l'aune de l'exposition aux PM<sub>2.5</sub> (particules très fines), qui sont un bon indicateur des autres pollutions, la qualité de l'air moyenne en Corée est la pire de tous les pays de l'OCDE et continue de se dégrader (graphique 31).

Quelque 90 % de la population vit dans des zones où l'exposition annuelle dépasse 25 microgrammes par mètre cube, contre moins de 10 % dans la zone OCDE. Quasiment aucun Coréen ne vit dans un secteur où la qualité de l'air moyenne est classée « bonne » (exposition annuelle aux PM<sub>2.5</sub> inférieure à 15 microgrammes par mètre cube) (graphique 30, partie C). Les procédés industriels et la production d'électricité, à plus de 40 % à base de charbon, sont parmi les principaux responsables de la pollution de l'air. Le problème est aggravé par les particules amenées par les vents en Corée depuis l'étranger, en particulier depuis la Chine. Lors des pics de pollution, jusqu'à 70 % de la pollution atmosphérique peut être d'origine étrangère. Les décès prématurés imputables aux maladies respiratoires et cardio-vasculaires sont bien moins nombreux en Corée que dans d'autres pays soumis à une forte pollution (graphique 31, partie B). Cependant, en l'absence de mesures de réduction de la pollution, le nombre de décès prématurés devrait quasiment tripler d'ici à 2060 d'après les projections, ce qui placerait la Corée parmi les pays qui paient le plus lourd tribut à la pollution de l'air extérieur (OCDE, 2017e). Le « Plan-cadre de lutte contre les particules fines » de 2017, qui est doté d'un budget de 7 200 milliards KRW (0.4 % du PIB), représente une avancée importante (tableau 14).

Graphique 31. La pollution de l'air augmente en Corée



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933739908>

Malgré d'abondantes précipitations, la Corée est confrontée à un stress hydrique relativement important en raison de phénomènes de ruissellement rapide, de la forte densité démographique et de la saisonnalité marquée de la pluviométrie. Si le développement rapide des stations d'épuration a fait baisser la pollution de l'eau, le secteur agricole coréen, qui recourt largement à l'irrigation, contribue toujours grandement à cette pollution du fait de sa forte consommation de pesticides et d'engrais chimiques. Pour relever la qualité de l'eau, il est nécessaire d'améliorer les informations souvent parcellaires ou périmées sur les ressources en eau. Le gouvernement a adopté plusieurs programmes à cet effet (OCDE, 2017e).

La Corée affiche un très bon bilan en matière de gestion intégrée des déchets. Malgré la croissance économique et l'intensification de l'urbanisation, la production de déchets municipaux par habitant a été maintenue à un niveau stable et bien inférieur à la moyenne de l'OCDE (graphique 30, partie D). Les taux de recyclage sont relativement élevés, puisqu'ils s'établissent à 80 % tous déchets confondus. Cependant, la production de déchets continue d'augmenter avec le PIB, ce qui souligne la nécessité d'aller plus loin dans la promotion de la prévention des déchets (OCDE, 2017e).

Le produit des taxes liées à l'environnement a été équivalent à 2.6 % du PIB en 2014, ce qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE (graphique 30, partie E), et provient presque entièrement de la fiscalité énergétique et automobile. Néanmoins, la fiscalité frappant les carburants a diminué en termes réels depuis 2009, dans la mesure où l'alignement partiel de la taxe sur le gazole et de celle sur l'essence a été réalisé en abaissant la seconde. Les taxes et redevances environnementales sur la pollution de l'air et de l'eau, la consommation d'eau et l'aménagement foncier sont trop peu élevées pour couvrir les externalités environnementales et sociales ou pour encourager la réduction de la pollution et l'utilisation rationnelle des ressources (OCDE, 2017e).

Le nombre de brevets liés à l'environnement par habitant est plus de deux fois supérieur à la moyenne de l'OCDE (graphique 30, partie F), ce qui traduit le niveau extraordinairement élevé des dépenses de R-D du pays. Les dépôts de brevets technologiques en rapport avec le changement climatique connaissent une croissance particulièrement rapide, ce qui donne à penser que ce sont les politiques bien plus que les technologies qui freinent l'action climatique.

## Évaluation de la stratégie économique du gouvernement coréen

Soucieux de réaliser un changement de paradigme en l'espace des cinq années de son mandat et d'instaurer une économie équitable, le nouveau gouvernement prône une stratégie audacieuse. Ce nouveau paradigme inclut de réformer les grands conglomérats (chapitre 1) et de faire des PME et des jeunes entreprises le fer de lance de l'innovation (chapitre 2). Quoiqu'il soit malaisé d'en estimer l'impact, celui-ci pourrait être non négligeable. Le succès de cette nouvelle stratégie dans la promotion d'une croissance inclusive sera fonction de sa capacité à améliorer la productivité, à partir d'un niveau actuel relativement faible, tout en réduisant l'ampleur des écarts de productivité et de salaires entre les grandes entreprises et les PME d'une part, et entre l'industrie et les services de l'autre.

Certaines des initiatives évoquées plus haut – notamment une nette augmentation de l'emploi dans le secteur public et des dépenses sociales, associée à un relèvement du barème de l'impôt sur les sociétés – vont à contre-courant de ce qui se fait actuellement dans l'OCDE. L'évaluation des politiques publiques menées devra prendre en considération le faible niveau actuel de l'emploi dans le secteur public et des dépenses sociales publiques en Corée (graphique 8), et l'importance de favoriser une croissance inclusive. Il n'empêche que toute augmentation dans ces deux domaines impliquera de mettre soigneusement en balance de telles initiatives avec leurs coûts à long terme, étant donné que dans les conditions actuelles prévalant en Corée, les dépenses sociales publiques devraient, selon les projections, augmenter rapidement. On a montré que le relèvement des taux d'impôt sur les sociétés a un effet négatif sur la croissance de la production dans le pays de l'OCDE, même si ce relèvement de taux est modeste en Corée. Il serait plus judicieux de rendre la fiscalité plus propice à une croissance inclusive et notamment, de relever le taux de TVA, actuellement bas, en l'assortissant de mesures bien ciblées pour compenser sa régressivité et en adoptant une fiscalité plus verte.

L'impact d'une revalorisation du salaire minimum est incertain à ce stade. Selon une récente étude de l'OCDE, « les hausses du salaire minimum d'un niveau raisonnable sont peu susceptibles d'entraîner d'importantes pertes d'emploi » (OECD, 2015b). Toutefois, la revalorisation prévue de 54 % sur la durée du mandat présidentiel de cinq ans n'a quasiment pas de précédent parmi les pays de l'OCDE et son impact est, par conséquent, difficile à anticiper. Corrigé de l'inflation, le salaire minimum augmenterait d'environ 45 %. À moins d'aller de pair avec des gains de productivité, cette revalorisation pourrait pousser l'inflation vers sa cible officielle et avoir un effet négatif sur la compétitivité internationale du pays. Le salaire minimum augmenterait notablement par rapport au salaire médian (graphique 18). Aussi serait-il plus avisé d'évaluer d'abord l'impact de la revalorisation de 16.4 % prévue en 2018 avant de procéder à une nouvelle revalorisation.

### Encadré 1. Recommandations concernant les principaux enjeux de l'action publique

#### Principales recommandations macroéconomiques

- Réduire progressivement le degré d'expansionnisme de la politique monétaire en relevant le taux d'intérêt directeur.
- Contrôler les dépenses conformément au plan de gestion budgétaire afin d'assurer un équilibre budgétaire durable à long terme.
- Faire en sorte d'augmenter les dépenses publiques en pourcentage du PIB face au vieillissement démographique.
- Avoir recours à une fiscalité propice à la croissance, notamment à des taxes comme la TVA, pour financer des dépenses sociales publiques qui augmentent.
- Redéployer la dépense publique en faveur de la protection sociale, ainsi qu'il est prévu.
- Donner un nouveau tour de vis à la réglementation des quotités de financement et des ratios dette/revenu appliqués aux prêts hypothécaires, en fonction de l'impact des modifications introduites récemment.

#### Principales recommandations concernant le bien-être

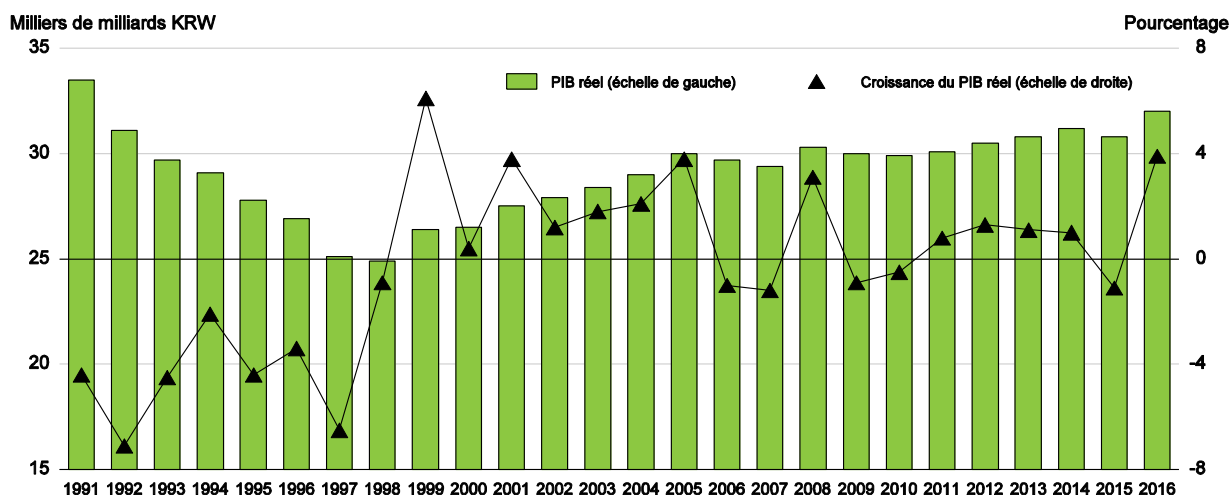
- Renforcer les normes d'agrément des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants et rendre leur application obligatoire.
- Relever le niveau de qualification exigé des professionnels de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants.
- Assouplir le plafonnement de la tarification des structures privées d'éducation et d'accueil des jeunes enfants et la réglementation à l'entrée.
- En finir avec le dualisme du marché du travail en assouplissant la législation de protection de l'emploi des travailleurs réguliers et en améliorant sa transparence, tout en développant la couverture sociale et l'accès à la formation des travailleurs non réguliers.
- Évaluer l'impact de la revalorisation de 16,4 % du salaire minimum prévue pour 2018 avant de procéder à d'autres revalorisations.
- Étendre la couverture du régime national de retraite pour réduire la pauvreté à long terme.
- Monter plus rapidement en régime dans l'augmentation de la proportion des permis d'émission négociée aux enchères et dans le degré de sévérité du plafond global d'émissions.
- Relever les barèmes de taxation écologique, en partie pour combler l'écart entre la fiscalité du gazole et celle de l'essence, et pour donner un coup d'accélérateur aux tarifs de l'électricité.




## ANNEXE A1. COOPÉRATION ÉCONOMIQUE AVEC LA CORÉE DU NORD

Après s'être repliée en 2015, l'économie de la Corée du Nord a progressé au rythme de 3.9 % en 2016, soit son taux de croissance le plus rapide depuis 1999, en dépit d'une nouvelle contraction de ses échanges extérieurs (graphique A1.1). L'industrie et le secteur minier (58 % du PIB) ont été portés par la « Bataille des 200 jours », une campagne de mobilisation massive destinée à accélérer la production. La campagne fixait des quotas de production pour les entreprises d'État, qui impliquaient une accélération dans l'utilisation des ressources. De même, l'agriculture a récupéré des séquelles de la sécheresse de 2015. La poursuite du mouvement vers l'adoption des mécanismes du marché via la dollarisation de l'économie nord-coréenne a favorisé l'activité économique et aidé à stabiliser le taux de change officieux et les prix du riz (Lee, 2017a). L'accélération de la croissance en 2016 a propulsé le PIB réel vers un niveau record jamais atteint depuis 1991. Il n'en reste pas moins que le revenu national brut (RNB) par habitant en Corée du Sud est 21.9 fois supérieur à celui de la Corée du Nord (tableau A1.1), suscitant des interrogations quant au coût potentiel du rapprochement des deux économies. Il semble que la croissance de la production et de l'investissement ait reculé en glissement annuel au premier semestre de 2017, un recul s'expliquant par de nouveaux épisodes de sécheresse, l'amortissement des coûts de la campagne des « 200 jours » et le durcissement des sanctions (Lee, 2017b).

Graphique A1.1. L'économie de la Corée du Nord a connu une croissance rapide en 2016, en dépit des sanctions internationales



Source : Banque de Corée (Séoul).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739927>

Les échanges intercoréens en 2016 n'ont atteint qu'un dixième de leur niveau de 2015, la production du complexe industriel de Kaesong ayant été arrêtée en février de la même année (graphique A1.2). Créé en 2002, ce complexe abritait 125 PME sud-coréennes employant 54 000 travailleurs nord-coréens. Il constituait le dernier symbole de réconciliation entre les deux Corée et l'épicentre des échanges intercoréens. Le site a été fermé en réaction à un nouvel essai nucléaire de la Corée du Nord et au lancement d'un missile de longue portée.

Si les échanges commerciaux de la Corée du Nord avec son homologue du Sud ont plongé, le commerce avec la Chine est reparti à la hausse en 2016, en dépit des sanctions internationales (graphique A1.3). La part de la Chine dans les échanges nord-coréens a bondi de 64 % en 2015 à 88 % en 2016, tandis que celle de la Corée du Sud reculait à moins de 5 %. Dopées par la montée des cours, les exportations de charbon et de minerai de fer représentaient la moitié des exportations nord-coréennes vers la Chine. Cependant, les sanctions prononcées par l'ONU en novembre 2016, interdisant les importations à usage privé depuis la Corée du Nord, ont été néfastes pour ses échanges avec la Chine en 2017. Ainsi, les exportations de pétrole raffiné depuis la Chine vers la Corée du Nord ont chuté de 54 % (en glissement annuel) en septembre 2017 (Kim, 2017).

Tableau A1.1. Comparaison entre la Corée du Nord et la Corée du Sud en 2016

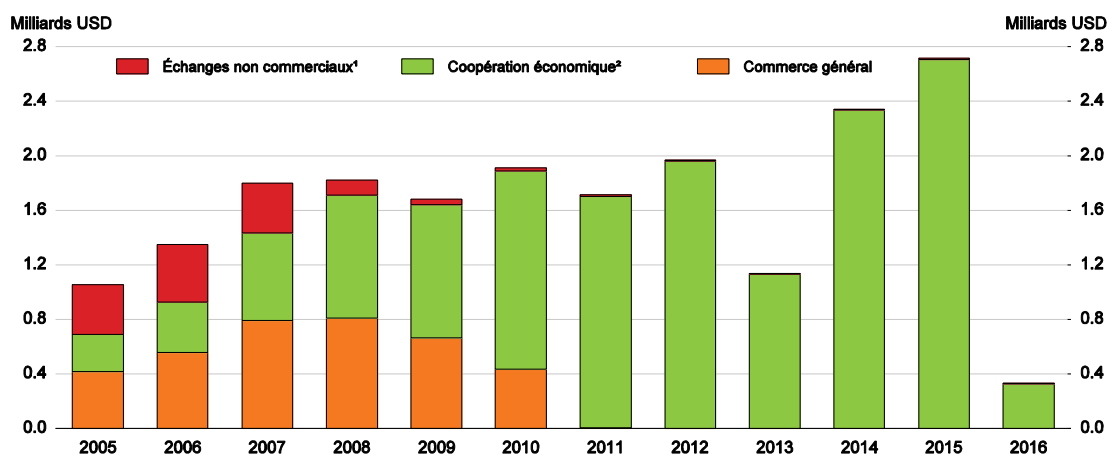
	(A) Corée du Nord	(B) Corée du Sud	Ratio (B/A)
Population (millions)	24.9	51.2	2.1
Revenu national brut (RNB) (milliards de milliards KRW)	36.4	1 639.1	45.1
RNB par habitant (milliards KRW)	1.5	32.0	21.9
Total des échanges (milliards USD)	6.5	901.6	138.1
Exportations	2.8	495.4	175.7
Importations	3.7	406.2	109.5
<i>Dont</i> : exportations intercoréennes <sup>1</sup>	0.2	0.1	0.5
<b>Statistiques industrielles (2014)</b>			
Production d'électricité (milliards de kWh)	23.9	540.4	22.6
Production d'acier (millions de tonnes)	1.2	68.6	56.3
Production de ciment (millions de tonnes)	7.1	56.7	8.0
<b>Production agricole (2014)</b>			
Riz (millions de tonnes)	2.2	4.2	1.9
Engrais (millions de tonnes)	0.6	2.1	3.4

1. Exportations nord-coréennes vers la Corée du Sud dans la colonne A, et exportations sud-coréennes vers la Corée du Nord dans la colonne B.

Sources : Office statistique de la Corée (Statistics Korea) (Daejeon) ; Banque de Corée (Séoul).

En juillet 2017, la Corée du Sud a lancé l'Initiative de Berlin, qui vise à instaurer une coexistence pacifique et une prospérité commune par « le dialogue et la coopération », ainsi que par « des sanctions et des pressions ». Cette initiative repose sur trois piliers : *i*) instauration d'une paix permanente par la dénucléarisation de la Corée du Nord ; *ii*) développement de relations intercoréennes durables ; et *iii*) création d'une nouvelle communauté économique de la péninsule coréenne, incluant deux ceintures côtières à l'est et à l'ouest et la zone démilitarisée. L'objectif de l'exécutif sud-coréen est de « construire un marché unique sur la péninsule coréenne pour créer de nouveaux moteurs de croissance et instituer une communauté économique intercoréenne de coexistence et de prospérité commune » (Ministry of Unification, 2017). Il reste que la coopération économique intercoréenne n'a pas repris, la Corée du Nord poursuivant le développement de son programme nucléaire et balistique, incluant le lancement d'un missile balistique intercontinental en juillet 2017. Toutefois, au tout début de janvier 2018, les deux parties ont repris leurs pourparlers, pour la première fois depuis deux ans, pour évoquer les modalités de participation de la Corée du Nord aux Jeux olympiques d'hiver à Pyeongchang. Puis, en avril 2018, un sommet a réuni les dirigeants de la Corée du Nord et de la Corée du Sud, au cours duquel les deux parties ont adopté la « Déclaration de Panmunjeom pour la paix, la prospérité et l'unification de la péninsule coréenne ». La déclaration appelle à une dénucléarisation « complète » de la péninsule, à la signature d'un traité de paix se substituant à l'armistice en place depuis la fin de la guerre de Corée, à des mesures pour relâcher les tensions militaires, à l'expansion de la coopération économique entre les deux Corée et à un renforcement des échanges humanitaires.

Graphique A1.2. Les échanges intercoréens ont considérablement diminué depuis la fermeture du complexe industriel intercoréen de Kaesong



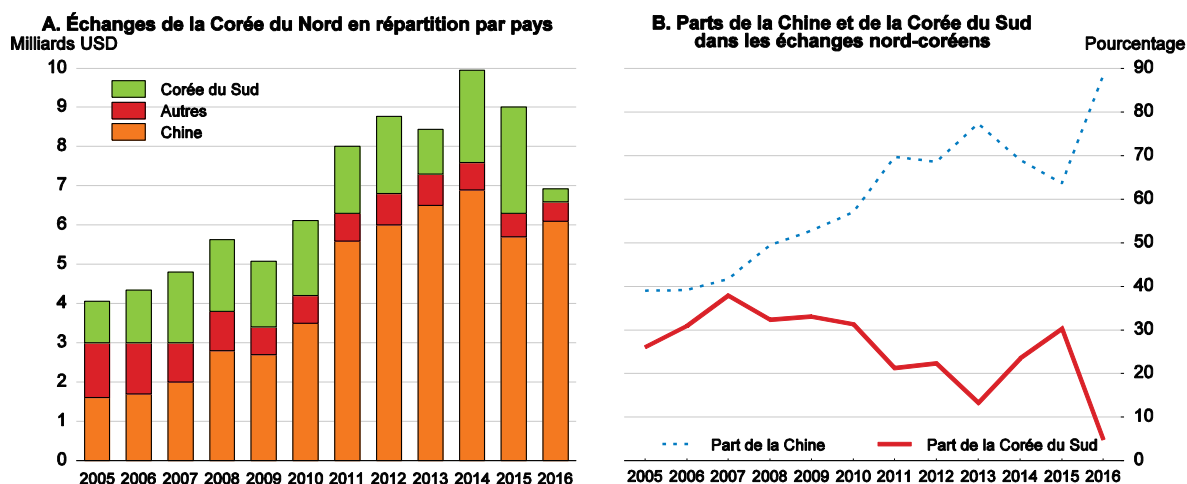
1. Les échanges non commerciaux correspondent pour l'essentiel à l'aide humanitaire.

2. La coopération économique recouvre les projets spéciaux tels que le site touristique du mont Kumgang, qui a été fermé en 2008, et le complexe industriel de Kaesong, dont les opérations ont été arrêtées en février 2016.

Source : Office statistique de la Corée (Daejeon).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739946>

Graphique A1.3. Évolution du commerce extérieur de la Corée du Nord



Source : Office statistique de la Corée (Daejeon).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739965>

Les sanctions imposées par la communauté internationale ont réduit d'un tiers le commerce extérieur de la Corée du Nord entre 2014 et 2016. En outre, la Corée du Nord éprouve des difficultés à se procurer des devises étant donné que les sanctions internationales bloquent l'envoi de travailleurs à l'étranger et l'investissement dans les Zones de développement économique du Nord, comme Najin et Sonbong. Les conséquences de ces sanctions se font de plus en plus sentir depuis le début de 2017, empêchant la Corée du Nord d'accéder à des devises et compliquant ainsi ses importations de denrées alimentaires et de produits de première nécessité (Lim and Choi, 2017). La baisse drastique des importations de pétrole a occasionné d'importantes coupures d'électricité. Le pays tente d'atténuer l'impact des sanctions en introduisant de plus de plus de mécanismes de marché dans son économie (Lee, 2016). Plutôt que de supprimer les marchés et le rôle qu'ils jouent, la Corée du Nord s'emploie à stabiliser les prix et les taux de change en officialisant certains sites de marchés auto-organisés par la population. À la date d'octobre 2016, les autorités locales avaient ainsi officialisé 436 marchés (« marchés complets » regroupant produits alimentaires et de première nécessité). Qui plus est, ces marchés se déplacent désormais et quittent la périphérie urbaine vers les centres urbains, et leur superficie augmente (Lim, 2017).

## ANNEXE A2. LA VIABILITÉ BUDGÉTAIRE DANS UN CONTEXTE DE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE RAPIDE

Le vieillissement de la population coréenne, qui devrait être le plus rapide de la zone OCDE, sera lourd de conséquences sur le plan budgétaire compte tenu de l'augmentation des prestations versées au titre des retraites publiques ainsi que des dépenses de soins de santé et de longue durée. Cette annexe intègre les projections à long terme de l'Institut national de recherche sur les retraites (NPRI, *National Pension Research Institute*) et du Service budgétaire de l'Assemblée nationale (NABO, *National Assembly Budget Office*) pour illustrer l'impact global du vieillissement démographique sur le solde financier des administrations publiques. La conclusion des simulations réalisées est que la dette nette des administrations publiques grimperait à près de 200 % du PIB d'ici à 2060 en l'absence d'autres augmentations de recettes.

Le NPRI a publié en 2013 une analyse actuarielle du RNR (régime national de retraite) fondée sur les projections démographiques pour la Corée sur la période 2010-60 – publiées en anglais sous le titre *Population Projections for Korea (2010-2060)* – de l'Office statistique de la Corée (*Statistics Korea*). Le NABO a diffusé des projections budgétaires à long terme couvrant l'administration centrale et le RNR qui reposent sur les mêmes hypothèses démographiques.

Les simulations du scénario de référence se fondent sur des données rétrospectives allant jusqu'à la fin de 2017 et sur les prévisions de l'OCDE jusqu'en 2019 (OECD, 2017c). À partir de 2020, les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes (tableau A2.1) correspondent à l'analyse de 2013 du NPRI, qui repose sur les projections à l'horizon 2060 réalisées par le Conseil de prospective financière du ministère de la Stratégie et des Finances. Le taux de croissance économique réelle est présumé ralentir progressivement parallèlement à la diminution des contributions de la main-d'œuvre et du capital. Le taux d'intérêt réel, qui correspond au taux d'intérêt mondial, est stable aux alentours de 2½ pour cent, tandis que l'inflation converge vers l'objectif de 2 % retenu par la Banque de Corée. Le taux de rendement du FNR est fixé à 1.1 fois le taux d'intérêt nominal, sur la base des rendements effectifs observés au cours de la période 2006-11.

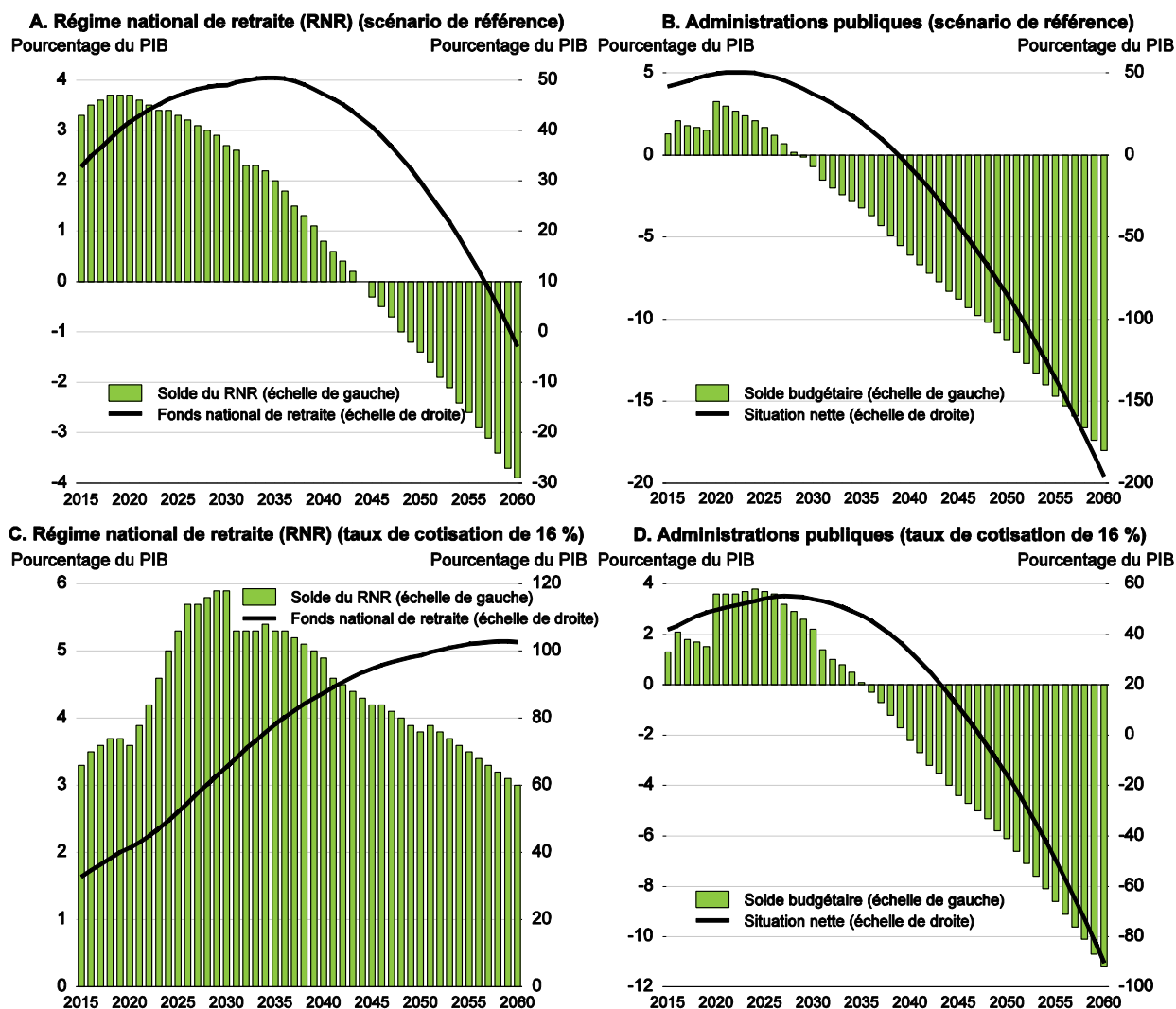
Tableau A2.1. Hypothèses sur lesquelles se fondent les projections de référence

	2020-2030	2031-2040	2041-2050	2051-2060
<b>Situation macroéconomique</b>				
Croissance économique réelle (%)	2.9	1.9	1.4	1.1
Taux d'intérêt réel (%)	2.7	2.5	2.4	2.5
Taux d'inflation (%)	2.8	2.2	2.0	2.0
Taux de rendement nominal du Fonds national de retraite (FNR) (%)	6.1	5.1	4.8	4.9
<b>Recettes budgétaires</b>				
Impôts directs sur les entreprises ; taxes sur la production et les importations ; recettes d'impôts sur le capital et transferts en capital reçus ; autres recettes courantes (% du PIB)	18.7	18.7	18.7	18.7
Impôts directs sur les ménages ; cotisations de sécurité sociale diminuées des cotisations au régime national de retraite (RNR) (% du PIB)	10.9	10.9	10.9	10.8
Cotisations au RNR (% du PIB)	2.7	2.7	2.7	2.7
<b>Dépenses budgétaires</b>				
Prestations du RNR (% du PIB)	2.1	3.3	4.9	6.1
Pension de base (% du PIB)	1.0	1.7	2.0	2.2
Soins de santé et de longue durée (% du PIB)	5.3	6.9	7.7	8.0
Autres dépenses (% du PIB)	25.2	25.2	25.2	25.2

S'agissant de la politique budgétaire, les cotisations au RNR et ses prestations évoluent conformément au rapport du NPRI (2013). Les prestations versées au titre du dispositif de pension de base, qui est financé par le budget national, correspondent aux prestations du RNR selon les projections du NABO (2012) à l'horizon 2060, en pourcentage du PIB. Les prestations de soins de santé et de longue durée, qui correspondent aux prestations en nature totales de la sécurité sociale, sont présumées augmenter proportionnellement aux projections du NABO pour les dépenses des administrations publiques au titre des soins de santé et longue durée, en pourcentage du PIB. Les impôts directs sur les ménages et autres cotisations de sécurité sociale sont présumés proportionnels aux cotisations au RNR, qui restent à leur niveau actuel de 9 % tout au long de la période de simulation dans le scénario de référence. Les autres


dépenses et recettes publiques restent constantes en pourcentage du PIB au cours de la période considérée. Les résultats de cet exercice de simulation sont présentés dans le graphique A2.1.

Graphique A2.1. Le vieillissement démographique dégrade rapidement la situation financière nette des administrations publiques<sup>1</sup>



1. La situation nette initiale est égale à la différence entre les actifs financiers totaux et les engagements financiers totaux des administrations publiques. Étant donné que les autorités n'ont pas publié de données sur les actifs financiers des administrations publiques, ils ont été estimés à partir de données sur les opérations financières. Les chiffres relatifs aux engagements financiers sont tirés de la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

Sources : Service budgétaire de l'Assemblée nationale (NABO, National Assembly Budget Office) (2012) ; Institut national de recherche sur les retraites (NPRI, National Pension Research Institute) (2013) ; Banque de Corée ; base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933739984>

La position nette des administrations publiques est créditrice ; leur patrimoine financier net est estimé à 42,0 % du PIB en 2015, sachant qu'une part importante de ces actifs est détenue par le Fonds national de retraite (FNR) (32,9 % du PIB). Néanmoins, la solidité de la situation des finances publiques coréennes va rapidement se dégrader, parallèlement à l'augmentation des dépenses sociales et au ralentissement de la croissance économique, du fait du vieillissement rapide de la population. Sur la base du taux actuel de cotisation au RNR de 9 %, le FNR devrait atteindre un point culminant en pourcentage du PIB en 2035. Sa diminution s'accélère lorsque que le solde du RNR devient déficitaire en 2044 (graphique A2.1, partie A). Ce déficit atteindra 4 % du PIB en 2060, l'année où le FNR sera épuisé. Les administrations publiques enregistreront des déficits budgétaires dès 2029 (graphique A2.1, partie B),

compte tenu de l'accroissement des dépenses au titre de la pension de base ainsi que des soins de santé et de longue durée. Le creusement du déficit fera basculer les administrations publiques en position débitrice nette en 2040, leur dette nette atteignant 196 % du PIB en 2060.

Dans son rapport de 2013, le NPRI formulait plusieurs propositions visant à garantir la viabilité du RNR. Ainsi, il était proposé dans un scénario de renforcer le FNR à hauteur de 100 % du PIB et de le maintenir à ce niveau jusqu'en 2083, ce qui exigerait un taux de cotisation de 16 %. Ce scénario est illustré par la partie C du graphique A2.1 ; le taux de cotisation au RNR augmente de 1 point de pourcentage par an de 2020 à 2026, et passe ainsi de 9 % et 16 %. L'écart de situation financière nette des administrations publiques entre les deux scénarios (le scénario de référence représenté dans la partie B du graphique et le scénario de taux de cotisation de 16 % illustré par sa partie D) est égal aux actifs du FNR. Néanmoins, une fois que ce fonds est épuisé en 2060, cet écart devrait logiquement se creuser, l'épuisement du FNR privant les pouvoirs publics de la possibilité d'accumuler des actifs grâce à un rendement des placements supérieur au taux d'intérêt nominal.

Un relèvement du taux de cotisation au RNR ne suffira donc pas à lui seul pour stabiliser la dynamique de la dette coréenne. Le gouvernement doit trouver d'autres sources de financement pour faire face aux tensions sur les dépenses consacrées à la pension de base ainsi qu'aux soins de santé et de longue durée. En outre, cette simulation repose sur l'hypothèse que les effets du vieillissement démographique sur les autres régimes publics de retraite (ceux des fonctionnaires, des militaires et les enseignants du secteur privé) seront traités par le biais de réformes allant au-delà des modifications apportées en 2015 au régime de retraite des fonctionnaires. L'absence de telles réformes dégraderait encore la dynamique de la dette. Le coût potentiel d'une réunification avec la Corée du Nord (annexe A1) constitue un autre facteur qui pourrait modifier la dynamique de la dette coréenne. Cela dit, la Corée pourrait être en mesure de réduire ses dépenses dans certains domaines, tels que l'éducation, compte tenu de la diminution du nombre d'enfants. Étant donné la rapidité du vieillissement de sa population, l'approche de préfinancement – consistant à accumuler des actifs avant le ralentissement de la croissance – adoptée par la Corée est judicieuse, mais elle doit s'accélérer. Les mesures destinées à accroître les recettes ne doivent pas être reportées. Plus les autorités tarderont à prendre ces mesures, plus l'augmentation des recettes nécessaire pour ramener les finances publiques sur une trajectoire viable sera importante.

## ANNEXE A3. PROGRÈS EN MATIÈRE DE RÉFORMES STRUCTURELLES

Dans la présente annexe sont passées en revue les mesures prises en application des recommandations de l'*Étude économique* de 2016 de l'OCDE sur la Corée, qui ne figurent pas dans les tableaux du corps du texte du chapitre intitulé « Principaux éclairages sur l'action publique ». La liste des recommandations qui sont nouvelles dans la présente *Étude* est reprise dans l'encadré intitulé « Recommandations concernant les principaux enjeux de l'action publique » et à la fin des chapitres thématiques.

### Recommandations pour accroître la productivité

Recommandations de l' <i>Étude précédente</i>	Mesures prises depuis l' <i>Étude de mai 2016</i>
Utiliser le nouveau système de compensation des coûts induits par la réglementation (« cost-in, cost-out ») pour en réduire le poids, en s'appuyant sur des analyses précises de l'impact sur la réglementation. Supprimer progressivement les règles fondées sur des listes positives.	Le gouvernement a mis en place le système CICO (« cost-in, cost-out »), qui repose sur une analyse scientifique coûts-avantages menée par le Centre d'étude et d'analyse de la réglementation en vue d'améliorer la prévisibilité des coûts. Le système d'autorisation <i>a priori</i> et de réglementation <i>a posteriori</i> a été annoncé par le Premier ministre en septembre 2017. Le système permet de commencer par mettre sur le marché des produits et services nouveaux, puis de les réglementer ultérieurement, si nécessaire.
Axer le capital-risque sur les nouvelles entreprises en facilitant les introductions en bourse le plus tôt possible sur les marchés KOSDAQ et KONEX. Prendre de nouvelles mesures pour relancer le marché des fusions et acquisitions en réformant la réglementation.	Le gouvernement a pris une série de mesures pour redynamiser le marché KOSDAQ en janvier 2018, pour améliorer le fonctionnement du KONEX en avril 2017 et pour activer le marché de gré à gré pour les PME non cotées et les entreprises à risque en novembre 2017. Le gouvernement a augmenté la taille du compartiment « fusions et acquisitions » du fonds de fonds <i>Growth Ladder Funds</i> en 2017, et soutient les fusions et acquisitions de PME en désignant des banques d'investissement spécialisées dans les entreprises de taille intermédiaire. Les investisseurs stratégiques sont désormais autorisés à prendre des participations dans des sociétés à finalité spécifique créées par des fonds de capital-investissement.
Réduire les obstacles aux échanges et à l'investissement pour aider les entreprises à mieux se connecter aux réseaux mondiaux d'innovation.	Les plafonds imposés aux prises de participation étrangères dans le secteur de la pêche côtière et dans les activités de services en lien avec le transport aérien ont été supprimés respectivement en septembre 2016 et en mars 2017.
Renforcer les liens en matière de R-D entre les milieux universitaires, les entreprises et les pouvoirs publics en favorisant la mobilité des chercheurs.	Depuis 2017, l'évaluation des professeurs et enseignants dans les universités rend compte des résultats de la coopération entre les universités et les entreprises.
Diminuer la part des prêts aux PME garantis par le secteur public et limiter leur durée.	Le gouvernement diminue le nombre de garanties accordées aux prêts de longue durée aux PME.
Réduire la générosité du soutien aux PME pour éviter que les petites entreprises ne soient découragées d'accroître leur taille et, partant, d'améliorer leur productivité grâce à des économies d'échelle.	En 2016, le gouvernement a regroupé les programmes de soutien aux PME administrés par quatre ministères différents, et en a supprimé 16, qui faisaient double emploi.
Améliorer les compétences des travailleurs seniors en élargissant l'apprentissage tout au long de la vie, en mettant l'accent sur ceux qui ont de faibles compétences et en se fondant sur les normes de compétence nationales afin d'assurer la pertinence de cet effort pour le marché du travail.	Le gouvernement a développé la formation en faveur des travailleurs seniors dans les établissements publics de formation, en proposant sept programmes dispensés sur quatre campus différents en 2017, et proposera des formations spécialisées en 2018.

## BIBLIOGRAPHIE

- Akgun, O., B. Cournède and J. Fournier (2017), "The Effects of the Tax Mix on Inequality and Growth", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1447, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/c57eaa14-en>.
- Bank of Korea (2017), *Monetary Policy Decision*, 30 November, Seoul.
- Brys, B. et al. (2016), "Tax Design for Inclusive Economic Growth", *OECD Taxation Working Papers*, No. 26, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlv74ggk0g7-en>.
- Byeon, Y., K. Choi, H. Choi, and J. Kim (2017), "Korea's Paradigm Shift for Sustainable and Inclusive Growth: A Proposal", *IMF Working Papers*, WP/17/260, International Monetary Fund, Washington, D.C.
- Chang, W. and S. Woo (2015), *Performance Evaluation and Policy Task of SME Policy Finance Considering Vertical Relationship with Large Enterprises*, Korea Development Institute, Sejong (in Korean).
- Cho, H. (2016), "Labour Market Flexibility and FDI: Evidence from OECD Countries", *KIEP Working Papers*, No. 16-06, Korea Institute for International Economic Policy, Sejong.
- Cournède, B., O. Denk, P. Garda and P. Hoeller (2016), "Enhancing Economic Flexibility: What Is in it for Workers", *OECD Economic Policy Papers*, No. 19, OECD Publishing, Paris.
- Han, C. and K. Shin (2016), "What Explains Current Account Surplus in Korea?", *KIEP Working Papers*, No. 16-15, Korea Institute of International Economic Policy, Sejong.
- Hong, S. and I. Lee (2014), "Fathers' Use of Parental Leave in Korea: Motives, Experiences and Problems", Korean Women's Development Institute, Seoul.
- Jones, R. (2009), "Reforming the Tax System in Korea to Promote Economic Growth and Cope with Rapid Population Ageing", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 671, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/226518762318>.
- Jones, R. and M. Kim (2014), "Addressing High Household Debt in Korea", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1164, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxx0558mfbv-en>.
- Jones, R. and S. Urasawa (2014), "Reducing the High Rate of Poverty Among the Elderly in Korea", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1163, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxx054fv20v-en>.
- Kim, G. (2017), "Recent Oil Supply and Demand Trends in North Korea", *KDI Review of the North Korean Economy*, Vol. 19, No. 12, Korea Development Institute, Sejong (in Korean).
- Kim, J. (2016), "Why Household Debt Held by Korean Seniors is Problematic: An International Comparison", *Economics Journal*, Vol. 36, No. 4.
- Koh, Y., S. Kim, C. Kim, Y. Lee, J. Kim, S. Lee and Y. Kim (2010), "Social Policy", in *The Korean Economy: Six Decades of Growth and Development*, edited by I. SaKong and Y. Koh, Korea Development Institute, Sejong.
- Korea.net (2017), "President Delivers First Address to the National Assembly", 13 June, Government of Korea <http://www.korea.net/NewsFocus/policies/view?articleId=147052>.
- Lee, B. (2008), "The Effects of the Minimum Wage on Job Loss and Job Entry", *Korean Journal of Labor Studies*, Vol. 14, No. 1, Korea Association of Labor Studies (in Korean).
- Lee, C. (2015), "Wage Structure Reform and Labour Market Flexibility: The Case of South Korea", Center for Wage and Job Research, Korea Labour Institute, Sejong, <http://www.ilera2015.com/dynamic/full/IL131.pdf>.
- Lee, J. (2016), "Assessment of North Korea's Current Economic Policies and Outlook", *KDI Policy Research Series*, No. 2016-08, Korea Development Institute, Sejong (in Korean).
- Lee, J. and S. Hwang (2016), "The Effect of the Minimum Wage on Employment", *Labor Economic Review*, Vol. 39, No. 2 (in Korean).
- Lee, S. (2017a), "Assessment and Possible Explanations of North Korea's Economic Trends in 2016", *KDI Review of the North Korean Economy*, Vol. 19, No. 1, Korea Development Institute, Sejong (in Korean).



- Lee, S. (2017b), "North Korean Industry in 2017", *KDI Review of the North Korean Economy*, Vol.19, No.12, Korea Development Institute, Sejong (in Korean).
- Lim, G. (2017), "2016 North Korean Market Trends", *KDI Review of the North Korean Economy*, Vol.19, No. 4, Korea Development Institute, Sejong (in Korean).
- Lim, S. and U. Choi (2017), "Analysing and Evaluating Trends in the North Korean Economy in 2017", *KDI Review of the North Korean Economy*, Vol.19, No.12, Korea Development Institute, Sejong (in Korean).
- Ministry of Strategy and Finance (2017), "Plans to Curb Household Debt", *Economic Bulletin*, October.
- Ministry of Unification (2017), *Moon Jae-in's Policy on the Korean Peninsula*, Seoul.
- National Assembly Budget Office (2012), *2012-2060 Long-term Economic Outlook and Fiscal Analysis*, Seoul.
- National Pension Research Institute (2013), *A Summary of the 2013 Actuarial Projection Result*, Seoul.
- Oh, J. (2017), "Analysis on the Recent Housing Construction Boom: Focusing on Public Housing Sites", *KDI Economic Outlook 2017-2nd Half*, Korea Development Institute, Sejong.
- Oh, S. (2017), "The Effect of the Minimum Wage on Wage Inequality", in *Labour Market System and Economic Inequality*, edited by B. Lee, S. Lee and S. Oh, Korea Labour Institute Research Report, 2017-01, Sejong (in Korean).
- OECD (2010), *Tax Policy Reform and Economic Growth*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091085-en>.
- OECD (2013a), *Strengthening Social Cohesion in Korea*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2013b), *The Survey of Adult Skills: Reader's Companion*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2015a), *In It Together: Why Lower Inequality Benefits All*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2015b), *OECD Employment Outlook*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2016), *OECD Economic Survey of Korea*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2017a), *Education at a Glance 2017*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2017b), *Government at a Glance 2017*, OECD Publishing, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/gov\\_glance-2017-en](http://dx.doi.org/10.1787/gov_glance-2017-en).
- OECD (2017c), *OECD Economic Outlook*, (November), OECD Publishing, Paris.
- OECD (2017d), *OECD Economic Survey of Switzerland*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2017e), *OECD Environmental Performance Reviews: Korea 2017*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264268265-en>.
- OECD (2017f), *OECD Pensions at a Glance*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2017g), *Tax Policy Reforms 2017: OECD and Selected Partner Economies*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264279919-en>.
- OECD (2018), *OECD Economic Outlook*, (May), OECD Publishing, Paris.
- OECD/Korea Institute of Public Finance (2014), *The Distributional Effects of Consumption Taxes in OECD Countries*, OECD Tax Policy Studies, No. 22, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264224520-en>.
- Park, Y. and W. Park (2016), "The Impact of a Workweek Reduction on Labor Productivity", *KDI Policy Forum*, No. 267, Korea Development Institute, Sejong.
- Sung, J. (2014), "A Study on Trends and Causes of Wage Inequality", *KLI Working Papers*, 2014-02, Korea Labor Institute, Sejong (in Korean).
- World Economic Forum (2017), *Global Competitiveness Index 2017-18*, Geneva, <http://reports.weforum.org/global-competitiveness-index-2017-2018/>.
- Yoon, J. (2014), "Maternity Protection and Its Effect on Employment". *e-Labor News Issue Papers*, No. 149, Korea Labour Institute, Sejong.

- Yun, H. (2016a), “Changes in the Relative Importance of the Minimum Wage, Income Support and Employment Support Programs”, *KDI Focus*, No. 71, Korea Development Institute, Sejong.
- Yun, H. (2016b), “Implications of the Performance Evaluation of the Job Creation Project”, *KDI Focus*, No. 73, Korea Development Institute, Sejong.
- Yun, Y., S. Oh, J. Lee, S. Whang and S. Lee (2015), “Study on the Impact of Minimum Wage Increases on Employment”, *2015 Employment Impact Assessment Project Report*, Korea Labor Institute, Sejong (in Korean).

## **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

# Études économiques de l'OCDE

## CORÉE (VERSION ABRÉGÉE)

Les perspectives économiques à court terme sont favorables après plusieurs années de croissance anormalement faible, l'économie a rebondi en 2017. La croissance de la production en Corée restera proche de son taux potentiel de 3 % en 2018 et 2019. Le gouvernement vise une « croissance tirée par les revenus », portée par la création d'emplois.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-kor-2018-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-kor-2018-fr).

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site [www.oecd-ilibrary.org](http://www.oecd-ilibrary.org) pour plus d'informations.

**Volume 2018/12**  
**Juin 2018**

éditionsOCDE  
[www.oecd.org/editions](http://www.oecd.org/editions)



ISSN 0304-3363  
ABONNEMENT 2018  
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-30501-4  
10 2018 13 2 E



9 789264 305014